ÉDITION WEEK-END / Montréal samedi 8 juin et dimanche 9 juin 2013 Le plus grand quotidien français d'Amérique
129e année N° 183 140 pages, 10 cahiers

2,15 $ taxes en sus – Édition provinciale **2,25 $**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

CÔTÉ COUR!

Des conseils de pro pour aménager votre espace extérieur. MAISON

PHOTO FOURNIE PAR BOCONCEPT

LA VIE EN ROSÉ

GOURMAND

LA BUSINESS ROLLING STONES

AFFAIRES

PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

LA PRESSE

25es FRANCOS

INCREVABLE CHARLEBOIS

Les FrancoFolies, qui fêtent cette année leurs 25 ans, soulignent les 50 ans de carrière d'un « gars ben ordinaire », toujours de son temps.

NATHALIE PETROWSKI L'A RENCONTRÉ. ARTS

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Fernando Alonso a signé le meilleur temps des essais libres, hier.

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

GRAND PRIX DU CANADA

PISTE FROIDE ET CHAUDE LUTTE

SPORTS

DÉBRIS À LA DÉRIVE

L'océan n'a pas fini de digérer le tsunami du 11 mars 2011 au Japon. Un bédéreportage de Judith Lachapelle.

PAGES A16 ET A17

ILLUSTRATION JUDITH LACHAPELLE, LA PRESSE

SEXTORSION!

L'utilisation du sexe pour faire chanter une victime, surtout des hommes, est l'arnaque de l'heure sur le web.

PAGES A2 ET A3

PHOTO ANNE GAUTHIER, LA PRESSE

YVES BOISVERT

DE CATHIE GAUTHIER À GUY TURCOTTE

PAGE A5

PIERRE FOGLIA

DESPATIE ET LE MOMENT

PAGE A8

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
On ne devrait pas être surpris que les négociations pour le Grand Prix de F1 tournent en rond.

Venez voir mon blogue! **www.lapresse.ca/laporte**

SAM 6 21924 45678 2

MEILLEURE LIGNE AÉRIENNE VACANCES AU MONDE
Air transat
WORLD AIRLINE SKYTRAX AWARDS 2012

VOLS DIRECTS MONTRÉAL EUROPE

VOLS ALLER-RETOUR | PRIX TOUT INCLUS | À PARTIR DE

PARIS, BRUXELLES		PROVINCES FRANÇAISES, ROME	
949$ JUILLET	899$ AOÛT	1049$ JUILLET	999$ AOÛT
VENISE, MALAGA, MADRID, DUBLIN		ISTANBUL	
1099$ JUILLET	1049$ AOÛT	1099$ JUILLET	1099$ AOÛT
BÂLE, BARCELONE, LONDRES*		LISBONNE, ATHÈNES	
1199$ JUILLET	1099$ AOÛT	1349$ JUILLET	1099$ AOÛT

Contactez votre agent de voyages ou airtransat.ca

Prix par personne pour un vol aller-retour en classe Économie, valide pour des départs spécifiques en juillet et août 2103, selon la destination choisie. Tarifs valides pour les nouvelles réservations individuelles seulement effectuées du 8 au 10 juin 2013. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat et offerts par Transat Tours Canada Inc., titulaire d'un permis du Québec. *Aéroport de Gatwick.
Prix excluant le 2,00$/1000$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

LA SEXTORSIO L'ARNAQUE D

Utiliser le sexe pour faire chanter une victime constitue une des arnaques de l'heure en matière d'hameçonnage informatique. Plusieurs corps policiers s'inquiètent d'une récente recrudescence des cas.

HUGO MEUNIER

Des dizaines de victimes de sextorsion – toutes des hommes – ont été recensées ces derniers mois dans la grande région montréalaise, selon les policiers de plusieurs territoires interrogés. Il s'agirait selon eux d'une infime fraction des fraudes commises.

L'escroquerie est simple: vous rencontrez une jeune et jolie femme sur des sites de rencontre, notamment le site populaire Badoo et même Facebook. Elle vous invite alors à poursuivre la conversation dans l'intimité, devant des webcams sur des plates-formes comme MSN ou Skype. Les échanges virtuels dévient rapidement vers le sexe. La jeune femme commence alors un striptease ou entreprend de se caresser en vous encourageant à en faire autant. Après quelques minutes, surprise! La jeune femme vous apprend que vous venez d'être filmé à votre insu. On vous ordonne d'aller sur le champ verser de l'argent via des entreprises de transfert de fonds comme Western Union ou Moneygram, faute de quoi on menace de partager la vidéo compromettante sur des sites comme YouTube, de même qu'à vos contacts de divers réseaux sociaux comme Facebook.

La piste des responsables de cette arnaque informatique remonte à la Côte d'Ivoire (dans la ville d'Abidjan), là où les victimes doivent envoyer l'argent extorqué. Ils sont pratiquement impossibles à épingler et les policiers doivent se résigner à un rôle préventif.

Quelques adresses IP d'ordinateurs utilisés par des jeunes femmes ont pour leur part été découvertes en France et en Belgique.

Les échanges avec les victimes québécoises se font au clavier seulement et en français.

Les policiers sont par ailleurs unanimes: les filles utilisées pour appâter les victimes ne sont qu'un maillon d'un réseau plus vaste, structuré et surtout lucratif. Seulement sur le territoire de Laval, où 13 dossiers ont été répertoriés depuis décembre, les montants extorqués varient de 150$ à 3800$. Les sommes sont d'abord exigées en euros, avant d'être révisées en devises canadiennes.

Pour toucher de l'argent, les escrocs semblent même prêts à négocier, constate le sergent Franco Di Genova, de la police de Laval. « Une de nos victimes s'est fait demander 500$, il a plaidé n'avoir que 150$, le montant finalement envoyé. »

Les victimes recensées à Laval se sont fait arnaquer entre le 19 décembre et le 21 mai derniers. Elles ont de 20 ans à 73 ans, mais la plupart sont dans la vingtaine. Deux d'entre elles ont envoyé paître les fraudeurs. La police ignore si les extorqueurs ont mis leur menace à exécution.

À l'échelle mondiale, le fléau est tel que même le FBI a récemment lancé un message de prévention sur son site. « Les victimes se font aussi pirater leur ordinateur, puisque les escrocs énumèrent les noms de leurs proches, à qui on menace d'envoyer la vidéo embarrassante, explique le sergent. Nos enquêteurs disent que ce n'est que la pointe de l'iceberg. Que les victimes peuvent être trop gênées pour porter plainte à la police ».

Les plaintes augmentent

Autre signe que la sextorsion est en vogue, la Sûreté du Québec (SQ) avait justement médiatisé en octobre dernier une stratégie de prévention. « On avait alors une vingtaine de victimes au Québec », mentionne la sergente Joyce Kemp. La SQ invite les internautes à s'assurer de l'identité de leur interlocuteur sur les réseaux sociaux et à ne jamais tenir pour acquis le caractère privé d'une conversation sur l'internet.

Les Montréalais tombent également dans le piège. Leur service de police observe une hausse marquée des plaintes, soit une cinquantaine entre janvier 2012 et le 3 juin dernier et plusieurs dossiers s'accumulent depuis avril dernier. « Avant cette date, nous n'avions qu'environ une ou deux plaintes par mois », rapporte-t-on au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Même phénomène du côté de Longueuil, où la police a enregistré une dizaine de plaintes depuis le début de l'année. « Faute de moyens, nos enquêtes n'aboutissent pas jusqu'en Côte d'Ivoire. Mais 10 cas, c'est quand même pas mal pour notre territoire », reconnaît l'agent Jean-Pierre Voutsinos.

La sextorsion est à prendre très au sérieux, ajoute le sergent Di Genova. « Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de drame, mais on sait que cette arnaque a déjà causé un suicide en Europe », note le policier.

Après vérification, un jeune Breton de 18 ans s'est en effet enlevé la vie il y a quelques mois à Brest, victime de sextorsion. « J'ai une vidéo de toi. Si tu ne me donnes pas 200 euros, je vais détruire ta vie », lui avait écrit la maître chanteuse, dont l'adresse IP avait été localisée à Abidjan.

Un jeune Breton de 18 ans s'est enlevé la vie il y a quelques mois à Brest, victime de sextorsion. « J'ai une vidéo de toi. Si tu ne me donnes pas 200 euros, je vais détruire ta vie », lui avait écrit la maître chanteuse.

PHOTOS ANNE GAUTHIER, LA PRESSE

ON, E L'HEURE

« Sur le coup, j'ai paniqué ! »

HUGO MEUNIER

Victime de sextorsion, un Lavallois de 24 ans raconte l'avoir échappé belle, après avoir été hameçonné par une belle jeune femme, en mars dernier, sur le site de rencontre Badoo.

« Elle m'a proposé d'aller discuter sur MSN et d'ouvrir nos webcams. Elle m'a demandé de faire des choses », explique le jeune homme, sous le couvert de l'anonymat. « Elle a dit : "Tu me montres quelque chose et ensuite, je te montre quelque chose." Elle insistait. J'ai dit : "Toi d'abord." »

La jeune femme a alors commencé à se dévêtir et se caresser, imitée par le Lavallois. Le piège s'est vite refermé. « Ils ont menacé d'envoyer la vidéo à ma famille et sur YouTube. Ils avaient les noms de mes contacts Facebook. »

Les escrocs avaient bel et bien l'intention de diffuser la vidéo sur YouTube, puisque le Lavallois a reçu le lien en privé.

Le titre qui coiffait la vidéo : « Regardez ce pédophile se branler devant une fillette de 12 ans. »

Par chance, le Lavallois est parvenu in extremis à faire retirer la vidéo avant sa diffusion, en la signalant à YouTube comme contenu explicite. « Sur le coup, j'ai paniqué. J'ai peut-être fait une niaiserie, mais de là à mériter quelque chose comme ça… »

Le Lavallois est convaincu que les vrais responsables de l'escroquerie utilisent des images préenregistrées de filles glanées sur des sites porno, puisqu'un de ses amis a failli se faire prendre par la même fille après sa mésaventure.

Le manège était identique, seul le nom de la fille était différent. « Ne faites rien devant une webcam, même si c'est votre meilleure amie. On ne sait jamais qui est derrière ça », prévient le jeune homme.

« Ils m'ont demandé 15 000 $, j'ai dit ne pas avoir d'argent. Ils m'ont répondu : « Arrange-toi, on te donne 24 heures ! »

Sextorsion au secondaire

HUGO MEUNIER

Des tentatives de sextorsion ciblant quatre élèves d'une école secondaire privée de la couronne nord a récemment forcé la direction à mener une vaste campagne de sensibilisation entre les murs de l'établissement.

Dans une lettre envoyée le 28 mars dernier, la direction du collège Saint-Sacrement de Terrebonne a mis en garde les élèves et leurs parents contre une offensive de « cyberextorqueurs » dirigée contre les garçons de l'école.

« Sous les dehors d'une fausse adolescente du collège désirant entrer en contact avec eux, l'extorqueur ou l'extorqueuse demande de se dénuder devant la caméra. Une fois fait, la menace de diffuser sur le web et un peu partout les images compromettantes s'assortit d'une demande d'argent », peut-on lire dans la lettre envoyée aux parents.

Aucun des quatre élèves victimes de cette arnaque n'a cédé au chantage en versant de l'argent.

La direction parle d'un phénomène « assez généralisé » qui toucherait plusieurs écoles secondaires. Les élèves se font racoler sur le site Facebook, précise-t-on.

L'homme derrière cette opération de sensibilisation, le directeur des quatrième et cinquième secondaires et de la vie étudiante, Marc Desgroseilliers, ne cache pas son inquiétude envers ce fléau. « On demande aux parents de faire de l'éducation auprès de leurs enfants au sujet des médias sociaux. On prépare même un cours basé là-dessus pour l'an prochain », souligne le directeur, qui étend aussi sa campagne auprès du personnel et interdit complètement l'utilisation du cellulaire dans son école.

Les jeunes ne réalisent pas que la planète entière les a à l'œil lorsqu'ils s'exposent sur le web, explique-t-il. « Ils croient qu'il n'y a que leurs amis qui peuvent voir ce qu'ils font sur un ordinateur », souligne le directeur.

D'AUTRES VISAGES DE L'EXTORSION 2.0

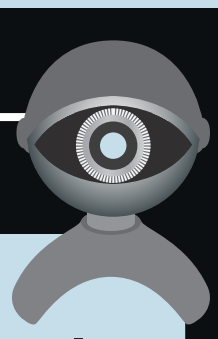

La ruse Justin Bieber

L'Américain Christopher Park Gunn a récemment été condamné à 35 ans de prison pour de la sextorsion sur des mineures. Pour arriver à ses fins, l'homme prétendait être le chanteur Justin Bieber et proposait à ses jeunes victimes des billets de concert en échange de photos suggestives. Par ailleurs, un Californien de 27 ans risque pour sa part une peine de 105 ans de prison pour avoir fait chanter pas moins de 350 femmes. Gary Kazaryan piratait les comptes Facebook de ses victimes en quête de photos compromettantes. L'escroc menaçait ensuite de rendre les clichés publics si les victimes ne se pliaient pas à ses caprices.

L'affaire Lesiewicz

Le cas le plus célèbre de sextorsion au Québec est sans doute celui impliquant le cyberprédateur montréalais Daniel Lesiewicz, condamné en 2011 à 12 ans de prison pour avoir piégé quelque 200 adolescentes et jeunes femmes de 2006 à 2008. L'homme d'une trentaine d'années repérait ses victimes en s'introduisant par leur liste de contacts MSN. Sous de fausses identités, il les incitait ensuite à se déshabiller devant la caméra. Il exigeait par la suite un spectacle érotique en ligne, faute de quoi il menaçait de diffuser la vidéo sur le web. Lesiewicz a plaidé coupable à 91 chefs d'accusations liées à la pornographie et à l'extorsion.

CÔTE D'IVOIRE

Terreau fertile de l'extorsion

Une riche héritière qui vous propose des sommes colossales provenant de l'industrie du diamant ? Une jeune femme se déshabille devant vous et vous propose d'en faire autant ? Plusieurs arnaques semblent remonter jusqu'à la Côte d'Ivoire, visiblement un terreau fertile pour l'extorsion informatique. Nous avons demandé pourquoi au spécialiste des nouvelles technologies et médias sociaux Carl Charest. « En fait, c'est la mafia russe qui serait derrière ça et la Côte d'Ivoire serait un endroit facile pour encaisser l'argent », explique-t-il. Une grande portion de l'argent récoltée par la mafia russe proviendrait d'ailleurs de l'extorsion informatique tous azimuts. « C'est plus simple et efficace que la drogue. Tu engages des hackers qui font tout le travail. La sextorsion n'est qu'une façon parmi tant d'autres », résume M. Charest.

Les conseils du FBI

1. Ne tenez pas pour acquis que votre disque antivirus vous protège contre les escroqueries.
2. Fermez votre ordinateur lorsque vous ne l'utilisez pas.
3. Fermez votre webcam lorsque vous ne l'utilisez pas.
4. N'ouvrez pas de pièce jointe sans d'abord vérifier la provenance de l'envoi.
5. Soyez suspicieux. Si vous recevez un message avec une pièce jointe de votre mère à 3 h du matin, il est possible que le message ne soit pas vraiment de votre mère.
6. Si votre ordinateur a été piraté et que vous avez des menaces d'extorsion, n'hésitez pas à en faire part à vos parents ou à la police.

Source : site du FBI, janvier 2013

LA SEXTORSION PAR CORPS POLICIERS

MONTRÉAL
46 CAS
entre janvier 2012 et le 3 juin 2013

LONGUEUIL
10 CAS
environ depuis janvier 2013

LAVAL
13 CAS
depuis décembre 2012

SÛRETÉ DU QUÉBEC
20 CAS
depuis octobre 2012

SOMMAIRE

Amusez-vous !	CINÉMA **11**	Monde	**A25** à **A29**
Astrologie du jour	MAISON **16**	Petites annonces	PETITES ANNONCES et AFFAIRES **4**
Avis et encans	CV **8**	Restaurants	GOURMAND **5**
Débats	**A30** et **A31**	Sudoku	AFFAIRES **4**
Décès	AFFAIRES **13** à **15**	Trait d'union	MAISON **16**
Emplois	CV **7**	Vin	GOURMAND **2,3** et **4**
Loteries	**A26**		

Météo
Nuageux avec averses, maximum **18**, minimum **13**. CV **7**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

ÇA, C'EST MON ALTIMA

C'EST MA FAÇON D'AVANCER AVEC STYLE.
C'EST D'EN OBTENIR BEAUCOUP PLUS, POUR BEAUCOUP MOINS.

NISSAN

Innover pour exalter

Berline Altima 3.5 SL 2013 illustrée

ÇA, C'EST MA BONNE AFFAIRE

LOUEZ UNE **BERLINE ALTIMA 2013**
À PARTIR DE **258$** / 60 MOIS[1]
1 725$ COMPTANT INITIAL

2013 IIHS TOP SAFETY PICK+

MEILLEURE CONSOMMATION SUR ROUTE DE SA CATÉGORIE[2]

- **MEILLEUR CHOIX SÉCURITAIRE DE IIHS[3]**
- **SYSTÈME D'AVERTISSEMENT SUR L'ANGLE MORT ET SYSTÈME DE DÉTECTION DE SORTIE DE VOIE[4] LIVRABLES**

ÇA, C'EST MON **PATHFINDER S 4x2 2013**

LOUEZ À PARTIR DE
398$ / 60 MOIS[1]
1 675$ COMPTANT INITIAL

- **MEILLEURE CONSOMMATION COMBINÉE DE SA CATÉGORIE[2]**
- **SIÈGES DE 3e RANGÉE INCLINABLES ET FACILES D'ACCÈS, UNE EXCLUSIVITÉ DANS LA CATÉGORIE[5]**

Pathfinder Platine V6 CVT 2013 4x4 illustré

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN OU CONSULTEZ **NISSAN.CA**▲▲

Les offres sont en vigueur du 1er juin au 2 juillet 2013. Les offres de location sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour une durée limitée, sont sujettes à l'approbation de crédit et sont exclusives. Les frais de transport et de prélivraison, la taxe sur le climatiseur (si applicable), les droits spécifiques sur les pneus neufs, les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires sont inclus. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants et pouvant faire l'objet de changements ou modifications sans préavis. Les concessionnaires peuvent louer à prix moindre. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. 1) Les offres de location sur 60 mois, à un taux de 1,9 %/1,9 %/3,9 %/3,9 %, sont applicable aux modèles neufs suivants : berline Altima 2.5 2013 (T4LG13 AA00), avec boîte CVT/berline Altima 3.5 SL 2013 (T4SG13 AA00), avec boîte telle qu'illustrée/Pathfinder S 4x2 2013 (5CSG73 AA00), avec boîte automatique/Pathfinder Platine V6 CVT 2013 4x4 (5CPH73 AA00), avec boîte CVT tel qu'illustré. Mensualités de 258 $/364 $/398 $/612 $ pour un terme de 60 mois avec 1 725 $/1 725 $/ 1 675 $/1 675 $ en comptant initial ou échange équivalent et incluant 150 $ en contribution des concessionnaires du Québec pour la berline Altima 2.5 2013. Basé sur une allocation de 20 000 km par année avec 0,10 $/km supplémentaire. 2) Source pour la berline Altima 2.5 S 2013, avec boîte CVT/Pathfinder à traction avant 2013, avec boîte CVT : par rapport à la consommation de carburant des berlines intermédiaires 2013 concurrentes avec moteur à combustion interne, selon les données publiées par Autodata en date du 12 avril 2013/catégorie des gros multisegments et véhicules utilitaires selon Ward's. Pathfinder 2013 versus la compétition 2012/2013. Selon les données établies par le Guide de consommation de carburant de l'ÉnerGuide 2012, publié par Ressources Naturelles Canada. Méthodes d'essais approuvées par le Gouvernement du Canada. Véhicules hybrides et diesels exclus. Les cotes de consommation de carburant (L/100 km) sont calculées en fonction de conditions de conduite optimales, de la consommation moyenne de carburant sur route et de la capacité du réservoir à essence du véhicule, selon Nissan Motor Co. Ltd. La consommation de carburant réelle variera en fonction des groupes motopropulseurs, des habitudes de conduite et d'autres facteurs – à utiliser à des fins de comparaison seulement. Berline Altima S 2013 : moteur de 2,5 L (5,0 L/100 km sur route | 7,4 L/100 km en ville), moteur de 3,5 L (6,4 L/100 km sur route | 9,3 L/100 km en ville). Pathfinder à traction avant 2013 : moteur de 3,5 L (10,5 L/100 km en ville | 7,7 L/100 km sur route | 9,3 L/100 km combinée). 3) Pour obtenir davantage de détails, veuillez consulter www.iihs.org. 4) Le système d'avertissement sur l'angle mort ne remplace pas les bonnes méthodes de changement de voie. Il ne prévient pas le contact avec d'autres véhicules ni les accidents attribuables à une conduite négligente ou dangereuse. De plus, il se peut qu'il ne détecte pas tous les véhicules ou objets qui se trouvent autour de vous. Les systèmes de détection et de prévention de sortie de voie fonctionnent à plus de 72 km/h et uniquement lorsque les lignes séparant les voies sont clairement visibles sur la chaussée. Ils ne préviennent pas la perte de maîtrise du véhicule. Consultez votre manuel du conducteur pour obtenir plus de détails. 5) Catégorie des gros multisegments/utilitaires selon Ward's. Le Pathfinder 2013 par rapport aux gros multisegments/utilitaires 2012. Les sièges ne doivent pas être inclinés lorsque le véhicule est en mouvement. ▲▲ Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

De Cathie Gauthier à Guy Turcotte

YVES BOISVERT
CHRONIQUE

PHOTO ARCHIVES LE QUOTIDIEN

Cathie Gauthier (à gauche) devra purger sa peine de prison à vie pour le meurtre prémédité de ses trois enfants en 2009.

Est-ce donc si facile, de nos jours, d'échapper à la justice en plaidant la folie passagère?

Cathie Gauthier n'est pas de cet avis-là, je crois bien. Hier, cette femme de Saguenay s'est fait dire par la Cour suprême que sa condamnation à perpétuité, 25 ans minimum, est valide.

Cette jeune mère a été déclarée coupable du meurtre de ses trois enfants, Joëlle, 12 ans, Marc-Ange, 7 ans, et Louis-Phillipe, 4 ans. Les trois sont morts d'une surdose de médicaments le 31 décembre 2008.

Elle et son mari, désespérés de leur situation, avaient décidé de ne « pas commencer 2009 ». Trois jours avant le meurtre, elle avait obtenu des somnifères même si son ordonnance n'était pas renouvelable: ils allaient « partir en voyage ».

Ensemble, ils ont rédigé des lettres d'adieux et un testament. Elle a écrit des lettres que lui a dictées son mari, Marc Laliberté. L'homme était profondément dépressif.

Le lendemain, c'est Cathie Gauthier qui a appelé le 9-1-1. Les enfants et son mari étaient morts. Elle avait survécu à ses somnifères et à ses coupures au poignet. Elle a immédiatement parlé d'un « pacte ».

Dans les jours qui ont suivi, elle a minimisé son rôle. Au procès, elle a dit au jury qu'elle n'avait pas participé au meurtre, qu'elle ne savait pas comment les enfants avaient été empoisonnés, qu'elle avait dit à Laliberté qu'elle refusait le pacte.

Tout ceci était contredit par ses déclarations, mais surtout par ses actes: ses lettres décrivaient comment ils s'y prendraient pour « emmener avec eux » leurs enfants. Et elle avait écrit les lettres dictées par Laliberté...

Elle a donc fait venir à la barre un psychiatre. Celui-ci a affirmé qu'elle n'était pas consciente au moment de faire ces écrits, qu'elle « flottait au-dessus de son corps », souffrant de « dissociation ».

Elle ne plaidait pas pour autant les « troubles mentaux ». Simplement, elle voulait soulever un doute sur son intention criminelle: elle n'a jamais voulu les tuer. Les médicaments n'étaient pas destinés à ça, disait-elle, et les lettres, elle n'en avait aucun souvenir.

Bizarrement, elle voulait plaider en même temps qu'elle avait renoncé au pacte.

Le juge du procès a dit à son avocat de choisir: ou bien elle n'a pas fait partie du pacte et n'en savait rien, ou bien elle en a fait partie, mais a changé d'idée en cours de route. Le juge a refusé qu'elle plaide la « renonciation ».

Cette limitation de la défense a mené l'affaire jusqu'en Cour suprême. Et hier, à six juges contre un, le plus haut tribunal a donné raison au juge.

J'ai couvert je ne sais plus combien de procès où l'accusé, de toute évidence coupable, plaidait le classique black-out. Il se trouvait toujours un psychiatre pour nous en expliquer les tenants et les aboutissants. Le taux de succès est à peu près nul.

Pas tant à cause de l'incompatibilité des défenses qu'à cause de l'invraisemblance de la renonciation. Il aurait fallu des indices concrets. Un archer qui lance une flèche ne peut « renoncer » une fois la flèche partie, écrit le juge Richard Wagner. Cela s'appelle des regrets. Trop tard.

■■■

Ce n'est pas une cause de « troubles mentaux », donc. C'est néanmoins une cause où l'on a fait appel à la psychiatrie pour échapper à la responsabilité criminelle. Il n'y a rien de nouveau ici. J'ai couvert je ne sais plus combien de procès où l'accusé, de toute évidence coupable, plaidait le classique *black-out*. Il se trouvait toujours un psychiatre pour nous en expliquer les tenants et les aboutissants. Le taux de succès est à peu près nul. Pourquoi est-il à peu près nul? Parce que les jurés ne sont pas des idiots. Le bon sens prévaut généralement.

■■■

Oui, mais Guy Turcotte, me direz-vous...

Ce verdict de « non-responsabilité », qui sera examiné en appel cet automne, a traumatisé le Québec à un point tel qu'on en est venu à croire que le « truc » du psy est un fameux moyen d'enfirouaper un jury.

L'actualité, dans son dernier numéro, revisite en détail l'affaire Guy Turcotte. On y met en relief le relativisme des diagnostics de psychiatrie. Et surtout les faiblesses du système des experts. Ils sont souvent au service d'une partie plus que de la « science », et bien des gens pensent qu'ils devraient être désignés par la cour – comme on veut le faire de plus en plus au civil.

Le problème est réel et mérite d'être corrigé. Mais la psychiatrie ne deviendra pas une science exacte demain. Et puis, est-ce bien la grande cause de l'acquittement de Guy Turcotte?

Au fait, est-on devant un fléau? Une sorte d'épidémie de jugements révoltants fondés sur des expertises loufoques? La réponse est non.

Le cas de Cathie Gauthier, tellement triste, avait de quoi inspirer la pitié d'un jury. Elle a été une participante, mais pas l'initiatrice de ce pacte. Et pourtant, le jury l'a déclarée coupable de trois meurtres prémédités.

Pourquoi? Parce qu'ils n'ont pas cru son histoire.

Au-delà des verdicts bizarres et incompréhensibles qui parsèment les annales, un fait demeure. Douze personnes ordinaires réunies pour juger quelqu'un n'ont pas le goût plus que vous et moi de laisser les assassins échapper à la justice.

Pour joindre notre chroniqueur: **yves.boisvert@lapresse.ca**

ASSURANCE AUTONOMIE

JE SOUHAITE VIEILLIR CHEZ MOI AVEC LES SERVICES ADÉQUATS

- **Avoir la liberté** de choisir mon milieu de vie.
- **Avoir mon mot à dire** sur les services que je reçois.
- **Être près de ma famille**, sans risquer de devenir un fardeau pour elle.

L'assurance autonomie, **c'est tout cela : la liberté de choix, l'autonomie pour tous.**

Pour plus d'information sur ce projet qui fera l'objet d'une consultation à l'automne, consultez le **www.autonomie.gouv.qc.ca**

UN QUÉBEC POUR TOUS

Québec

ACTUALITÉS

Une prime de départ qui soulève la grogne

Trois des plus grandes commissions scolaires du Québec claquent la porte de leur fédération

EXCLUSIF

GABRIELLE DUCHAINE

Coup de théâtre à la Fédération des commissions scolaires du Québec: trois des plus grosses commissions scolaires de la province claquent la porte pour protester contre la hausse récurrente de leurs cotisations et une nouvelle indemnité de départ substantielle votée pour la présidente alors que les coupes budgétaires se multiplient dans les écoles.

« On coupe partout. Des secrétaires, du personnel d'encadrement… On demande une solidarité de la part de la fédération », dit la présidente de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Diane Lamarche-Venne, qui évoque un conflit de valeurs de longue date avec l'organisme pour justifier son départ.

« Ça fait plusieurs années qu'on demande de geler les montants de nos cotisations. L'an dernier, notre demande n'a même pas été entendue. Cette année, ils ont finalement accepté de le faire, mais ils ont voté une prime de départ à la présidente. Ç'a été la goutte qui a fait déborder le vase. »

PHOTO LE QUOTIDIEN

Si l'actuelle présidente de la Fédération des commissions scolaires, Josée Bouchard, part ou n'est pas réélue à la fin de son mandat, elle touchera une prime de départ de 55 800$.

Indemnité de départ

En avril, le conseil général de la Fédération des commissions scolaires (FCSQ) a en effet décidé d'octroyer une indemnité de départ de 9300$ par année de service, jusqu'à un maximum de six ans, au poste de présidente.

Ainsi, si l'actuelle présidente, Josée Bouchard, part ou n'est pas réélue à la fin de son mandat, elle touchera 55 800$. Pourtant, les restrictions dépassent les 200 millions dans les écoles depuis quelques années.

Dans la foulée de cette nouvelle disposition, les conseils des commissaires scolaires Marguerite-Bourgeoys (CSMB), à Montréal, Marie-Victorin (CSMV), sur la Rive-Sud, et Grandes-Seigneuries, près de la frontière américaine, ont tous trois voté des résolutions visant à se retirer de l'organisme qui les chapeaute, emportant avec eux 10 % du budget annuel de la FCSQ.

À Marie-Victorin, qui donne 165 000$ par année à la fédération, on « refuse de participer financièrement au paiement de la prime de départ de la présidence ».

La résolution indique que « le Conseil se verra dans l'obligation de reconsidérer son affiliation si cette indemnité est maintenue ». Or, la controversée prime a été entérinée par l'assemblée générale de la fédération la semaine dernière. Depuis, « le questionnement de la part du conseil des commissaires n'a pas encore eu lieu. Les discussions vont se tenir, mais ce sera ultérieurement », explique la porte-parole de la CSMV, Catherine Giroux.

Autonomes

À la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, on annonce l'intention de se désaffilier, notamment à cause du « montant appréciable » des cotisations à payer à la fédération et de « l'évolution du salaire dévolu à la présidence » dans un sévère contexte de compressions budgétaires.

Même décision du côté de Marguerite-Bourgeoys, qui claquera officiellement la porte à la fin de l'année financière, en avril prochain.

« D'ici là, on n'a pas l'intention de participer aux activités de la fédération. C'est sûr qu'on perd un lieu de discussion enrichissant, mais on est autonomes dans notre milieu et on va garder une voix grâce à nos projets, dit M^me^ Lamarche-Venne, qui n'exclut pas toutefois de reconsidérer la décision si la FCSQ revoit ses positions.

La fédération a refusé de commenter l'affaire. « Par respect pour nos membres, on va voir ça avec eux », a indiqué la porte-parole Caroline Lemieux.

EN CHIFFRES

65,1 MILLIONS

La ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, a annoncé en avril de nouvelles compressions budgétaires de 65,1 millions dans les commissions scolaires. Ces coupes s'ajoutent aux 150 millions déjà retranchés dans le dernier budget.

32 %

Afin de permettre aux commissions scolaires de mieux encaisser les compressions, Québec leur permet désormais de puiser dans leurs surplus jusqu'à 32 %, soit 22 % de plus que l'ancienne limite permise de 10 %.

9300 $

Le conseil général de la Fédération des commissions scolaires a voté en avril une indemnité de départ de 9300$ par année de service, jusqu'à un maximum de six ans, pour le poste de présidente. Si l'actuelle présidente part ou n'est pas réélue à la fin de son mandat actuel, elle touchera 55 800$.

4 623 127 $

Montant des cotisations récoltées par la Fédération des commissions scolaires auprès de 61 commissions scolaires au cours de l'année 2012-2013. C'est près de 200 000$ de plus que l'année précédente et un million de plus qu'en 2005-2006.

Des élus de Laval témoigneront à la commission Charbonneau

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Des conseillers municipaux de Laval viendront témoigner devant la commission Charbonneau la semaine prochaine pour expliquer leur participation dans le stratagème de prête-noms exposé la semaine dernière. Jusqu'à une demi-douzaine d'élus pourraient être entendus d'ici la pause estivale, dont Benoit Fradet et Basile Angelopoulos, selon ce qu'a appris *La Presse*.

Benoit Fradet est un ancien député libéral de 1989 à 1994 qui siège à l'hôtel de ville de Laval depuis 1997. En tant que président d'assemblée aux conseils municipaux, c'est lui qui a refusé lundi dernier aux citoyens de poser toute question touchant la Commission. En parallèle de son travail de conseiller municipal, Benoit Fradet est vice-président depuis 2002 d'une entreprise de produits de béton préfabriqués, Shockbéton.

Autre témoin attendu, Basile Angelopoulos siège lui aussi à l'hôtel de ville depuis 16 ans. L'avocat de profession avait été pressenti pour prendre la place de Gilles Vaillancourt après sa démission, mais il avait finalement refusé le poste.

Les conseillers de Laval viendrojnt expliquer leur participation dans le stratagème de prête-noms exposé la semaine dernière.

Soulignons que tant Benoit Fradet que Basile Angelopoulos ont annoncé début avril qu'ils quitteront la vie politique en novembre prochain.

Après une semaine de pause, les audiences publiques reprendront lundi avec la fin du témoignage de l'ex-agent officiel du PRO des Lavallois, Jean Bertrand. Ses révélations de la semaine dernière ont provoqué la commotion dans l'île Jésus, menant rapidement à la mise en tutelle de la Ville de Laval.

L'homme qui a géré les finances du parti de Gilles Vaillancourt pendant plus de 20 ans a affirmé que 25 conseillers municipaux, dont le maire par intérim Alexandre Duplessis, ont servi de prête-noms pendant de nombreuses années.

Jean Bertrand a également affirmé avoir remboursé chaque année en argent comptant les élus qui contribuaient à la caisse électorale du parti. Il a sommairement évalué leur avoir remis jusqu'à 900 000$ en 15 ans.

Aucune explication

Alexandre Duplessis a fermement nié avoir été impliqué dans le stratagème, mais n'a offert aucune explication. Il s'est contenté de dire que Jean Bertrand avait livré sa version et que des élus viendront donner la leur à l'enquête publique. « À ce jour, l'ancien agent officiel du parti a donné sa version des faits et sa version est sa vérité. Nous aurons nous aussi l'occasion de donner notre version », a simplement répondu le maire par intérim.

Jusqu'à six conseillers ont reçu une sommation de comparaître, mais la Commission pourrait en entendre seulement quatre ou cinq selon leur collaboration.

Les audiences publiques qui reprennent lundi siégeront pendant deux semaines avant de faire relâche pour l'été, le 20 juin.

LA COMMISSION A UN AN

Il y a un an jour pour jour, la commission Charbonneau entendait son tout premier témoin. *La Presse* vous présente en quelques chiffres le chemin parcouru depuis par l'enquête publique sur l'octroi des contrats dans l'industrie de la construction.

100
Jours d'audiences

68
Témoins entendus depuis 1 an

734
Documents déposés en preuve

21 jours
Temps qu'il faudrait pour revoir l'ensemble des témoignages entendus depuis un an, ce qui représente environ 500 heures

24 219
Nombre de pages des transcriptions des témoignages entendus à la Commission, soit l'équivalent de 81 romans

— Pierre-André Normandin

GARDERIES PRIVÉES

Le RGPQ rejette l'entente de principe

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Coup dur pour la ministre de la Famille, Nicole Léger. Les membres du Rassemblement des garderies privées du Québec (RGPQ) ont rejeté hier par une forte majorité l'entente de principe conclue avec elle sur les compressions budgétaires.

« Le constat qu'on fait, c'est que le réseau n'en veut pas, des coupures. On savait que l'entente serait difficile à accepter », a soutenu la présidente du RGPQ, Julie Plamondon. La moitié des 149 membres du Rassemblement ont pris part à la rencontre.

L'entente de principe conclue mardi prévoyait de moduler les compressions de 15 millions en fonction du salaire versé aux éducatrices. Grosso modo, une garderie qui donne de bons salaires devait subir moins de compressions, et vice versa.

« Le constat qu'on fait, c'est que le réseau n'en veut pas, des coupures. On savait que l'entente serait difficile à accepter. »
— Julie Plamondon, présidente du Rassemblement des garderies privées du Québec (RGPQ)

Pour Nicole Léger, c'est une défaite politique importante. Elle avait présenté cette entente comme « une bonne nouvelle », saluant l'approche « constructive » du RGPQ. Surtout, elle parvenait à isoler le plus important groupe de garderies, l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ). Cette dernière a tenu une grève le 22 mai. Québec a imposé des amendes de 800 000$ à 214 garderies, qui les contesteront.

Les négociations avec l'AGPQ ont été définitivement rompues, hier. « Ce vote-là change la donne complètement, a affirmé son président, Sylvain Lévesque. On va continuer à contester les coupures. Ces compressions ne passent pas. Si la ministre s'entête, elle va nous les faire avaler de force, et il va y avoir un prix politique à payer. »

Nicole Léger a refusé de commenter pour le moment. « On prend acte de la décision », s'est contenté de dire son attaché de presse, Bruno-Pierre Cyr.

Les compressions de 15 millions représentent 28 000$ pour une garderie de 80 places. On compte 650 garderies privées subventionnées au Québec. Elles reçoivent 436 millions en subventions par année.

ACTUALITÉS

Le moment

PIERRE FOGLIA
CHRONIQUE

Été 1998. Alexandre Despatie arrive à Dorval de Kuala Lumpur, d'où il a envoyé un direct au cœur du Québec en remportant la médaille d'or à la tour de 10 mètres des Jeux du Commonwealth. Un direct au cœur. Ce n'était pas la médaille. C'était lui. Il avait 13 ans, l'air d'en avoir huit et demi. Cette petite chose qui se lançait dans le vide, ah mon dieu, mon dieu, toutes les mamans du Québec s'en retournaient les sangs. En bas, il y avait ce géant qu'Alexandre venait de battre. Le géant se saisissait de la petite chose, la brandissait au-dessus de sa tête à bout de bras, la petite chose gigotait. Mon dieu, mon dieu! se récriaient toutes les mamans, l'ogre va le manger!

Voilà donc l'enfant chéri qui arrive à Dorval, sa médaille autour du cou. Aux journalistes qui l'attendent, il dit:

J'ai le goût d'un bon Big Mac!

Quelques mois plus tard, McDonald's devenait son commanditaire principal.

Il y a ceux qui n'y voient qu'un hasard. Et il y a ceux, soupçonneux – vous savez comme les gens peuvent être soupçonneux parfois, les journalistes surtout –, il y a ceux, disais-je, qui disent mon cul le hasard, McDo envisageait déjà de le commanditer et s'est arrangé pour que quelqu'un souffle à l'oreille du gamin: quand les journalistes te demanderont que vas-tu faire maintenant, ils demandent toujours ça, tu leur diras: là, tout de suite, j'ai le goût d'un bon Big Mac.

Génial coup de marketing ou pas, le mariage McDonald's-Despatie a duré 15 ans, jusqu'à mardi dernier alors qu'Alexandre a annoncé sa retraite dans un environnement totalement Big Mac. En fond de scène, un rideau McDo. Une présentation McDo par un animateur McDo (ou prêté par National, c'est pareil) pas foutu de parler un français décent: Et maintenant a-t-il annoncé, Alexandre va vous adresser.

Pas: va vous adresser la parole. Va vous adresser. Comme dans « address to you ».

Alexandre nous a donc adressés. Et quand Alexandre a eu fini de nous adresser, McDonald's a repris aussitôt le plancher et le crachoir pour passer un pot-pourri des pubs de McDo dans lesquelles joue Alexandre. Un peu comme on se repasse les photos d'un mariage heureux.

(Ce mariage si heureux et si souvent célébré de la malbouffe et du sport, le second chargé de refaire l'image de la première pour de l'argent, beaucoup d'argent. Mais ce n'est pas mon sujet aujourd'hui. Mon sujet d'aujourd'hui c'est le terrorisme).

Alexandre Despatie qui annonce sa retraite aux Québécois qui l'ont vu grandir comme un membre de leur famille (dixit mon collègue Philippe Cantin), c'était « un moment » qui appartenait aux Québécois. McDonald's n'avait pas à commanditer ce moment. Ce n'était pas le moment de vendre des Big Mac. Alexandre leur en a fait assez vendre comme ça pendant 15 ans, je ne doute pas qu'il ait été somptueusement payé en retour, mais là, c'était juste de se dire salut et merci.

Merci, Alexandre, pour la médaille d'argent à Pékin et à Athènes, pour l'émouvante 4e place à Sydney, pour la plus spectaculaire de tes victoires, celle au dix mètres des championnats du monde à Barcelone qui a donné cette photo si extraordinaire de toi planant au-dessus de la ville

Merci à vous tous, aurait répondu Alexandre. Sans ajouter merci, merci, merci, McDonald's.

Je disais l'autre jour que j'ai couvert dix Jeux, peut-être plus. Voulez-vous savoir quel a été mon pire moment? Non, ce n'était pas les finales de plongeon; ça, c'était le moment le plus long. Le pire fut une conférence de presse de Coca-Cola à Turin – fouille-moi pourquoi je me suis rendu là, je devais avoir le choix entre ça et du curling –, conférence au cours de laquelle intervint Jacques Rogge, le président du CIO, pour dire ceci: C'est grâce à Coca-Cola et à nos autres sponsors si les athlètes peuvent poursuivre leur rêve olympique.

Cette fois-là, j'ai compris, en regardant les gens autour de moi, paisibles comme des veaux, j'ai compris, disais-je, qu'on peut devenir terroriste parce qu'on est révolté, bien sûr, mais aussi et surtout parce que les gens autour de nous ne le sont pas.

LES FRANÇAIS — Avez-vous noté qu'il y avait beaucoup, beaucoup, beaucoup de Français au Québec en ce moment? On les entend à la radio, à la télé, dans la rue, sont étudiants, scientifiques, journalistes, y en a un million et demi juste à *La Presse,* ils fuient la morosité française. Je vais dire une énormité: ils sont tous pareils ou presque, on dirait qu'ils ont été calibrés à l'aéroport avant de prendre l'avion pour venir ici. Vous savez, avec le truc pour calibrer les bagages à main au comptoir des compagnies aériennes, faut que ça *fitte* ou on ne les prend pas. Sont tous pareillement jeunes, gentils, discrets, intelligents. Toi, tu rentres pas, t'as une trop grande gueule; toi non plus, tu rouspètes trop. Ceux qu'on retient sont ensuite envoyés dans un camp où ils reçoivent une formation Québec-101 enrichie.

Si ce n'était de leur accent, on ne saurait pas qu'ils sont Français: ne chialent pas, ne veulent pas jouer au soccer avec un turban. Je n'en reviens pas, tous pareillement gentils et discrets.

Je suis arrivé au Québec au début des années 60. À cette époque, c'était gênant d'être français; à cette époque, c'était vraiment les plus cons qui venaient, surtout des baroudeurs au sens colonial du mot. Ils se tenaient dans les cafés de la rue de la Montagne, donnaient un ou deux cours à Berlitz, travaillaient dans les restos. Moi? Qu'est-ce que vous croyez? Je donnais des cours à Berlitz, je travaillais au restaurant de Blue Bonnets, je me tenais dans les cafés de la rue de la Montagne.

J'ai été un maudit Françâ. Les nouveaux ne le seront pas. Bienvenue, jeunes gens.

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant à tous les modèles Chevrolet 2013 neufs. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Offre valide pour les véhicules livrés entre le 12 et le 22 juin 2013. Les institutions financières participantes peuvent changer. Taux de financement à l'achat de 0 % offert sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque Scotia[MD] ou de RBC Banque Royale[‡] pendant 84 mois. Un versement initial, un échange ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Les mensualités et le coût d'emprunt varient selon la somme empruntée et la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Exemple: basé sur un financement de 20 000 $ à un taux annuel de 0 %, le versement mensuel s'élève à 238,10 $ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $, et l'obligation totale est de 20 000 $. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. Offre d'une durée limitée ne pouvant être jumelée à certaines autres offres. Certaines conditions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. [MD] Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. [‡] RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. 2. Valide uniquement dans les établissements GM participants au Canada. Le nombre de milles de récompense AIR MILES[md] offerts varie de 750 à 3 000, selon le véhicule choisi. L'offre est non monnayable et ne peut être jumelée à certaines autres promotions d'AIR MILES. L'offre prend fin le 2 juillet 2013. Veuillez prévoir de quatre à six semaines après la fin de l'offre pour que les milles de récompense soient déposés dans votre compte d'adhérent AIR MILES[md]. Pour que les milles de récompense soient déposés dans le solde de votre choix, vous devez veiller à établir vos préférences en matière de solde (solde Argent AIR MILES[md] ou solde Rêves AIR MILES[md]) avant de procéder à la transaction d'achat admissible. [MD/MC] Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., utilisée sous licence par LoyaltyOne, Inc. et par la General Motors du Canada Limitée. * La remise de 600 $ à 1 500 $ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2013 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieurs. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

Bientôt plus de vin québécois à la SAQ?

KARYNE DUPLESSIS PICHÉ

La Société des alcools du Québec (SAQ) doit mettre en valeur les vins et les alcools d'ici, affirme le Parti libéral du Québec, qui a déposé hier un projet de loi visant à modifier le mandat de la société d'État.

S'il est adopté, le projet de loi du député libéral Stéphane Billette forcerait la SAQ à emboîter le pas à la société d'État ontarienne LCBO.

« La seule mission de la SAQ est de distribuer du vin et de donner de l'argent au gouvernement, explique M. Billette. Si on regarde en Ontario, la LCBO a pour mission de vendre des vins ontariens. Les résultats sont là. Les vins ontariens représentent 22 % de leurs ventes. À la SAQ, les vins québécois représentent 0,85 % [des ventes]. »

Le député souhaite aussi encourager les producteurs d'alcool québécois en augmentant le nombre d'établissements où leurs produits peuvent être vendus. Outre les succursales de la SAQ, les boissons alcoolisées du Québec pourraient être distribuées en épicerie, dans tous les marchés publics et dans les restaurants « apportez votre vin ».

Le projet de loi propose également la mise en place d'un permis de distillateur artisanal qui permettrait aux vignerons de distiller leurs rejets viticoles et de vendre ce nouvel alcool sur le lieu de production, comme le demandent depuis plusieurs mois les producteurs.

Accueil positif

À l'Assemblée nationale, le projet de loi libéral a été accueilli favorablement par tous les partis. Au bureau du ministre de l'Agriculture, François Gendron, on précise cependant qu'il n'est peut-être pas nécessaire de changer la mission de la SAQ pour aider les producteurs.

« Le but n'est pas de changer la mission de la SAQ, a dit l'attaché de presse du ministre Gendron, Maxime Couture. [...] Le gouvernement va faire le plus de place possible aux produits québécois, mais au final, c'est le consommateur qui prend son 20 $ et qui achète. »

Il rappelle d'ailleurs que Québec a annoncé cette semaine un investissement de 1,6 million sur trois ans pour favoriser la création d'appellations réservées comme celles du cidre et du vin de glace.

Si votre solde quotidien moyen est de :	100 $	500 $	1000 $
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :	1,60 $	8,01 $	16,03 $

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » achat minimum requis de 799 $ avant taxes pour les matelas sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Offres en vigueur du lundi 3 juin au dimanche 9 juin 2013. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Détails en magasin. †Voir conditions en magasin. **Dans un rayons de 200 km. Détails en magasin.

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Galerie du sommeil — Brault & Martineau

Avec des **prix** aussi bas, **ça déménage !**

TOUT est réduit !

Sealy

ROUEN

Matelas ferme/5 po de mousse haute densité
1,5 po de mousse supermoelleuse alvéolée
Garantie ferme du manufacturier de 12 mois et prorata de 5 ans. Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place ..... 11,08 $*/mois ou 399 $
- Ens. matelas et sommier grand lit ..... 13,86 $*/mois ou 499 $

Prix réduit à 12,47 $*/mois ou 449 $
L'ens. matelas et sommier 2 places

BeautySleep

COBALT

Matelas ferme/Ressorts interactifs/Coffret de mousse 360°/1 po de mousse convolutée moelleuse
Garantie du manufacturier de 3 ans. Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place/224 ressorts ..... 13,03 $*/mois ou 469 $
- Ens. matelas et sommier grand lit/390 ressorts ..... 15,53 $*/mois ou 559 $
- Ens. matelas et sommier très grand lit/488 ressorts... 20,81 $*/mois ou 749 $

Prix réduit à 13,86 $*/mois ou 499 $
L'ens. matelas et sommier 2 places/316 ressorts

Beautyrest

TROPICAL

Matelas ferme/Ressorts ensachés Evolution® Beautyrest®/Coffret de mousse aéré AirCool®/1 po de mousse mémoire AirCool® Fibre avec mélange de laine/Mousse mémoire AirCool® avec GelTouch®/Matériel avec bambou exclusivité B&M
Garantie du manufacturier de 20 ans. Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place/480 ressorts ..... 18,86 $*/mois ou 679 $
- Ens. matelas et sommier grand lit/800 ressorts ..... 24,42 $*/mois ou 879 $
- Ens. matelas et sommier très grand lit/1023 ressorts.... 36,08 $*/mois ou 1299 $

Prix réduit à 21,64 $*/mois ou 779 $
L'ens. matelas et sommier 2 places/660 ressorts

SOMMEX · Beautyrest · Zedbed · Serta · Collection B&M · BeautySleep · Sealy

90 jours d'essai sur TOUS nos matelas

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort, **UNE EXCLUSIVITÉ** des Galeries du sommeil Brault & Martineau

Serta

WESTWOOD

Matelas ferme/Mousse mémoire viscoélastique en gel CoolTwist® Ressorts ensachés individuellement/Contour de mousse Best Edge® Technologie CoolBalance®/Tissu traité antimicrobien
Garantie du manufacturier de 20 ans dont 10 ans fermes et prorata de 10 ans. Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place/452 ressorts ..... 19,42 $*/mois ou 699 $
- Ens. matelas et sommier grand lit/820 ressorts ..... 23,03 $*/mois ou 829 $
- Ens. matelas et sommier très grand lit/1070 ressorts 33,31 $*/mois ou 1199 $

Prix réduit à 22,19 $*/mois ou 799 $
L'ens. matelas et sommier 2 places/646 ressorts

Entreprises Soft Tex

Oreiller

Enveloppe en polyester brossé 180 fils, 18 oz de bourre 100 % polyester hypoallergénique
Garantie du manufacturier de 12 mois

Prix réduit à 19 $ ch.

Prix réduit à 29 $ ch.

Entreprises Soft Tex

Oreiller

Taille régulière, enveloppe en percale de polycoton 180 fils au pouce, 20 oz de bourre 100 % polyester hypoallergénique
Garantie du manufacturier de 12 mois

Serta

ROSEBAY

Matelas moelleux/Fibres PilloFill®
1 po de mousse confort/1 po de mousse de soutien
Fibres de support Serta/Ressorts Serta Flex®/Coussin Euro Top
Garantie du manufacturier de 5 ans dont 1 an ferme et prorata de 4 ans. Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place/228 ressorts ..... 13,31 $*/mois ou 479 $
- Ens. matelas et sommier grand lit/420 ressorts ..... 15,53 $*/mois ou 559 $
- Ens. matelas et sommier très grand lit/525 ressorts.. 23,58 $*/mois ou 849 $

Prix réduit à 13,86 $*/mois ou 499 $
L'ens. matelas et sommier 2 places/323 ressorts

Sealy

ESPANIA

Matelas semi-ferme/Soutien mi-zone Posturegrid exclusivité B&M/Soutien Posturepedic®/Contour Unicased®
Garantie du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place/378 ressorts ..... 16,64 $*/mois ou 599 $
- Ens. matelas et sommier grand lit/644 ressorts ..... 20,81 $*/mois ou 749 $
- Ens. matelas et sommier très grand lit/812 ressorts 30,53 $*/mois ou 1099 $

Prix réduit à 19,42 $*/mois ou 699 $
L'ens. matelas et sommier 2 places/520 ressorts

Beautyrest

DESTINÉE

Matelas moelleux/Ressorts ensachés Evolution® Beautyrest®/Coffret de mousse aéré AirCool® BeautyEdge® 2 couches de mousse mémoire AirCool® de 1 po/Fibre avec mélange de laine/Mousse mémoire AirCool® avec GelTouch® ½ po de mousse viscose AirCool®/Matériel avec bambou exclusivité B&M
Garantie du manufacturier de 20 ans. Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place/480 ressorts ..... 24,97 $*/mois ou 899 $
- Ens. matelas et sommier grand lit/800 ressorts ..... 30,53 $*/mois ou 1099 $
- Ens. matelas et sommier très grand lit/1023 ressorts..... 41,64 $*/mois ou 1499 $

Prix réduit à 27,75 $*/mois ou 999 $
L'ens. matelas et sommier 2 places/660 ressorts

Payez en 36 versements sans intérêt*

jusqu'en **juin 2016** *sur les matelas*

Plan BM† — **Service de livraison gratuit****
Plage horaire de 4 heures

HEURES D'OUVERTURE :
LUNDI AU VENDREDI 10 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

brault**et**martineau.com

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Suivez-nous sur twitter au @BM_Promotions

BROSSARD	450 619-6777	**GATINEAU**	819 561-5007 • 1 877 755-2555	**KIRKLAND**	514 697-9228	**LASALLE**	514 364-6110	**SAINT-LÉONARD**	514 254-9455
REPENTIGNY	450 470-0815	**SHERBROOKE**	819 562-4242 • 1 800 267-4240	**SAINT-HUBERT**	450 676-1911	**SAINTE-THÉRÈSE**	450 430-0555	**LAVAL**	450 682-2516

Galerie du sommeil — Brault & Martineau

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU MERCREDI 10 H À 18 H · JEUDI ET VENDREDI 10 H À 21 H · SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

GRANBY	450 372-5656	**ST-HYACINTHE**	450 774-6116	**ST-JEAN-SUR-RICHELIEU**	450 349-1609
MASCOUCHE	450 474-8531	**ST-JÉRÔME**	450 431-9338	**VAUDREUIL-DORION**	450 424-2651

ACTUALITÉS

Une fissure dans la forteresse

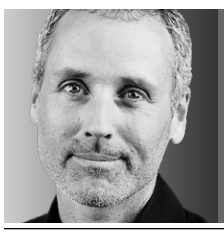

VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

Mercredi soir, dans les minutes qui ont suivi l'annonce de la démission du caucus conservateur du député Brent Rathgeber, le directeur des communications de Stephen Harper, Andrew MacDougall, a réagi sur Twitter : « Les électeurs d'Edmonton-Saint-Albert ont élu un député conservateur. M. Rathgeber devrait abandonner son siège et se représenter dans une élection partielle. »

Le prédécesseur de M. MacDougall, Dimitri Soudas, qui occupe maintenant le poste de directeur exécutif des communications au Comité olympique canadien, en a rajouté lui aussi sur Twitter : « Brent Rathgeber, votre décision était probablement prise depuis le 2 mai 2011 [jour des élections]. C'était évident dans votre attitude. Présentez-vous dans une partielle. »

Ce qui est ironique, dans cette réaction épidermique de la garde rapprochée de M. Harper, c'est qu'elle tend à donner raison à Brent Rathgeber, qui justifie son départ du caucus conservateur par le manque de liberté des députés soumis à l'autorité du Bureau du premier ministre (BPM).

M. Rathgeber n'est pas le premier député conservateur à se plaindre de la concentration de pouvoir entre les mains de non-élus au BPM, une situation que dénonçaient aussi haut et fort les conservateurs sous l'ère Chrétien.

M. Rathgeber, membre de l'aile conservatrice réformiste, est toutefois le premier à claquer la porte, ce qui ajoute aux problèmes déjà nombreux de Stephen Harper. Une première fissure dans la forteresse.

Visiblement, la crise du Sénat aura servi de déclencheur, libérant pour la première fois les frustrations accumulées par les députés d'arrière-ban.

Mais est-ce bien surprenant ? En fait, ce qui est surprenant, c'est que le vent de révolte ne se soit pas levé plus tôt et qu'à ce jour, Brent Rathgeber est le seul à avoir quitté le navire.

En reculant de quelques années, on se rend compte que M. Harper a été élu sous fausse représentation, à l'aide d'une publicité trompeuse. En 2005-2006, profitant du scandale des commandites, M. Harper a martelé qu'il ferait le ménage à Ottawa, qu'il assainirait les mœurs politiques, et qu'il ramènerait la transparence et l'intégrité au sein du gouvernement.

Vrai, son gouvernement a rapidement voté des resserrements au financement des partis politiques, mais pour le reste, Stephen Harper a volontairement mis de côté les principales recommandations du rapport Gomery visant à diminuer les pouvoirs quasi illimités du BPM.

Pourtant, le chef conservateur se disait d'accord avec le constat du juge Gomery. Il convenait qu'il fallait rendre l'exécutif plus transparent et redonner le pouvoir aux élus.

Une fois au pouvoir, Stephen Harper a prestement mis de côté la grande majorité de ses recommandations et il a, dans les faits, accru les pouvoirs du BPM. Il a aussi limité constamment l'accès des médias et a soumis son caucus à une discipline de fer.

Une des premières décisions de Stephen Harper avait été d'adopter le modèle américain du « porte-parole », soit un attaché de presse autorisé à parler en son nom aux médias. Au Canada, ce sont normalement les élus, dont le premier ministre, qui répondent aux questions des journalistes.

Par la suite, M. Harper a décrété que son personnel politique ne témoignerait plus devant les comités du Parlement, une autre première calquée sur l'Administration Bush.

Enfin, la mainmise du BPM s'est répandue dans tout l'appareil de l'État, forçant les ministres et leurs ministères à faire approuver par le « centre » leurs communiqués, en muselant les fonctionnaires et en limitant encore davantage l'accès des médias aux services des communications.

Dès les premiers jours du gouvernement Harper, d'autres accrocs à la transparence et même à la décence ont sérieusement irrité l'aile réformiste du Parti conservateur.

Le cas le plus frappant a sans doute été la nomination au conseil des ministres, en 2006, de David Emerson, qui venait pourtant tout juste d'être élu comme député… libéral. Précisément le genre de choses contre lesquelles se battaient les réformistes depuis des années.

L'entrée au cabinet, la même année, de Michael Fortier, à la suite d'une nomination au Sénat, avait aussi déplu aux conservateurs purs et durs.

Ce n'est pas la démission du député Rathgeber qui est surprenante, c'est plutôt qu'il soit le seul à ce jour à avoir eu le courage de ses convictions.

Par ailleurs, l'utilisation systématique du Sénat comme refuge politique pour les candidats conservateurs battus (surtout au Québec) heurte de plein fouet, et depuis des années, les principes de députés, en particulier de l'Ouest, qui ont milité toute leur vie contre les retours d'ascenseurs et pour une réforme du Sénat.

Et la cerise sur le gâteau : des manigances secrètes au plus haut lieu au BPM pour tenter de sauver un sénateur soupçonné de fraude.

Non, à bien y penser, ce n'est pas la démission du député Rathgeber qui est surprenante, c'est plutôt qu'il soit le seul à ce jour à avoir eu le courage de ses convictions.

La petite caisse

Tous les chefs de parti, au pouvoir ou dans l'opposition, ont (et doivent avoir) trois types de dépenses pour leur bureau : personnelles, assumées par le chef lui-même ou son entourage ; publiques, couvertes par les contribuables, et partisanes, payées par le parti.

Normalement, pour la troisième catégorie, on ne parle pas d'un « fonds secret » administré par le chef de cabinet (surtout pas d'un million de dollars), mais plutôt de factures remboursées par le parti, tout simplement.

(Au fait, j'ai entendu hier plusieurs commentateurs dire que le premier ministre doit payer son billet d'avion pour aller au congrès de son parti. Faux. Le premier ministre est en poste 7/24, partout où il se trouve. Il voyage toujours dans un avion du gouvernement, sous la protection de la GRC et avec une partie de son personnel, comme un BPM mobile. Simples questions de sécurité et de logistique.)

Dans le cas du « fonds secret » au bureau de Stephen Harper, on a l'impression que le chef de cabinet avait un coffre-fort rempli d'argent dans son bureau ! Comme on sait, en plus, que Nigel Wright a donné 90 000 $ au sénateur Duffy, évidemment, un doute surgit.

Pour joindre notre chroniqueur : vmarissal@lapresse.ca

Les conservateurs nient l'existence d'une caisse occulte

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Les troupes de Stephen Harper ont formellement nié l'existence d'une caisse occulte au bureau de Stephen Harper, hier, et sommé CBC de se rétracter.

Les services anglais de Radio-Canada ont rapporté jeudi que l'ancien chef de cabinet de M. Harper, Nigel Wright, contrôlait un fonds secret alimenté par le Parti conservateur. Peu de gens en auraient connu l'existence, même dans l'entourage du premier ministre. Sa taille aurait déjà atteint près d'un million de dollars.

Jeudi, le bureau de M. Harper et le Parti conservateur ont reconnu l'existence d'une telle enveloppe, qu'ils ont décrite comme étant nécessaire pour payer les dépenses de nature partisane encourues au bureau du premier ministre (BPM).

Or, hier, ils ont plutôt affirmé qu'il n'existait pas de budget partisan distinct pour le BPM. « C'est faux. Toutes les dépenses du Parti conservateur sont financées par un seul et unique fonds, contrôlé par le Parti conservateur », a tranché le porte-parole du parti, Fred DeLorey. Il a ajouté qu'il s'agissait d'une pratique répandue chez ses adversaires et que « toutes les dépenses sont rapportées à Élections Canada ».

« La CBC, Peter Mansbridge et Greg Weston ont menti aux Canadiens. Ils devraient retirer ce reportage trompeur », a-t-il ajouté. MM. Mansbridge et Weston sont des journalistes du diffuseur public.

CBC a pris quelques heures avant de déclarer qu'elle « s'en tient à son histoire ».

À la Chambre des communes, les partis d'opposition ont notamment invité le gouvernement à rendre publique une copie du chèque fait par Nigel Wright.

Les conservateurs affirment que le paiement de 90 000 $ fait à Mike Duffy était un don personnel et que M. Wright n'a été remboursé d'aucune manière.

Tous les partis d'opposition ont dit ne pas avoir eux-mêmes de telle caisse partisane au bureau de leur chef.

ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC
HONNEUR AU PEUPLE DU QUÉBEC
RÉCIPIENDAIRES DE L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC DE 2013

La première ministre, Mme Pauline Marois, a remis, le 6 juin dernier, les insignes de l'Ordre national, la plus haute distinction décernée par le gouvernement du Québec, aux récipiendaires de l'année 2013.

1re rangée
Michal Hornstein, G.O.Q.
Bernard Lamarre, G.O.Q.
Frederick Andermann, O.Q.
Marc-André Bédard, O.Q.
Claude Corbo, O.Q.
Hélène Desmarais, O.Q.
Michel Dumont, O.Q.
Monique F. Leroux, O.Q.
Monique Jérôme-Forget, O.Q.

2e rangée
Yves Martin, O.Q.
André Melançon, O.Q.
Eric Herbert Molson, O.Q.
Claude C. Roy, O.Q.
H. Arnold Steinberg, O.Q.
Luc Beauregard, C.Q.
Aldo Bensadoun, C.Q.
Claire Bolduc, C.Q.
Walter Boudreau, C.Q.

3e rangée
Nicole Brossard, C.Q.
Léa Cousineau, C.Q.
Lise Denis, C.Q.
Danielle Descent, C.Q.
Rose Dufour, C.Q.
Minnie Grey, C.Q.
Louise Lemieux Bérubé, C.Q.
Marie-Nicole Lemieux, C.Q.
René Malo, C.Q.

4e rangée
Hany Moustapha, C.Q.
Maurice Ptito, C.Q.
Michel Ringuet, C.Q.
René Rozon, C.Q.
Lamine Touré, C.Q.
Jean-Marie Tremblay, C.Q.

GRADES
G.O.Q. Grand officier ou grande officière
O.Q. Officier ou officière
C.Q. Chevalier ou chevalière

www.ordre-national.gouv.qc.ca

Québec

chez metro
depuis 65 ans

nous sommes au cœur des communautés d'ici

1 000 000 $ EN BOURSES de 1 000 $

a été remis à des écoles du Québec dans le cadre du Programme Croque Santé

*Les marchands Metro et Super C ont eu le plaisir de remettre **1 million de dollars** à des écoles québécoises ayant réalisé un projet favorisant de saines habitudes alimentaires.*

Pour en savoir davantage, visitez croquesante.metro.ca.

metro
mon épicier

Super C
Beau.
Bon.
Pas cher.

Souper-croisière Tapis Rouge
Ajoutez un petit plus à votre soirée et soyez parmi les privilégiés à vivre une expérience VIP qui vous transportera jusqu'au tapis rouge.

À PARTIR DE **159$**

Souper-croisière 5 services Escapade gourmande
Saveurs et plaisirs ! Merveilles culinaires préparées à bord par notre chef et danse sous les étoiles.

À PARTIR DE **101$**

Croisière de soir
Une soirée sur la plus grande terrasse flottante à Montréal. Un léger goûter vous est offert **gratuitement.**

À PARTIR DE **54$**

Brunch-croisière
Les samedis et dimanches
Buffet gourmand, croisière guidée et animation pour les enfants.

51$

L'Excursion maritime
Une croisière guidée relaxante et fascinante. 3 départs par jour, croisières de 60 ou 90 minutes.

À PARTIR DE **25$**

PROMO!

À l'achat de 2 soupers Tapis Rouge, obtenez **GRATUITEMENT** un laissez-passer pour 2 personnes pour une croisière aux baleines !

Une valeur de 160$!*

*Valide sur réservations faites entre le 8 et le 30 juin 2013

PROGRAMMATION SPÉCIALE

L'International des Feux Loto-Québec 2013
Du 22 juin au 3 août
Une explosion de couleurs et de saveurs dans un cadre féérique! Options: Croisière avec léger goûter, table d'hôte 5 service, souper-buffet ou forfait Tapis Rouge.

À PARTIR DE **75$**

Grande Croisière Fluviale : Montréal-Québec
1, 15, 22, 29 juillet & 7,14, 21 août & 22 septembre & 12 octobre
Croisière guidée de Montréal à Québec incluant activités et animation, 2 repas à bord, nuitée au **Fairmont Le Château Frontenac** ou **Hilton Québec** et retour à Montréal en autocar.

À PARTIR DE **359$**

Grande Croisière Fluviale : Montréal-Charlevoix
1, 15, 22, 29 juillet & 7,14, 21 août & 22 septembre & 12 octobre
Croisière guidée de Montréal à Québec (2 repas), nuitée au **Fairmont Le Château Frontenac** ou **Hilton Québec**. Le lendemain, croisière de Québec à Baie-Ste-Catherine (2 repas, observation des baleines), nuitée au **Fairmont Le Manoir Richelieu** incluant souper-buffet et déjeuner-buffet. Passeport Privilèges, d'une valeur de 10$ (18 ans +) pour le Casino de Charlevoix. Retour à Montréal en autocar incluant la Route des saveurs de Charlevoix.

À PARTIR DE **739$**

Prix sujets à changement sans préavis. Service inclus. Taxes en sus. Surcharge de carburant (si applicable) en sus. TITULAIRE D'UN PERMIS DU QUÉBEC 702890. Les prix annoncés dans cette publicité sont valides du 9 juin au 15 juillet 2013. Les prix indiqués excluent la contribution au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 2,00$ par tranche de 1000$ de services touristiques achetés. Ces sommes s'ajoutent aux coûts des services annoncés. Ces prix pourraient être augmentés advenant une augmentation de taxes, de redevances ou de frais autorisés par une autorité publique compétente. Voir conditions générales sur notre site Internet www.voyagesaml.com
© photos : Marc Loiselle, An D'hoore, Renaud Pintiaux & Mirella Girard

1 866 625.6750 Réservation croisieresaml.com

POLITIQUE

CABINET DE PAULINE MAROIS

D'autres départs à prévoir

DENIS LESSARD
ANALYSE

QUÉBEC — C'est un scénario classique: quand un gouvernement va mal, on blâme les responsables des communications. Les principaux responsables des communications au cabinet de Pauline Marois partiront au cours des prochaines semaines.

Ces changements précèdent une autre vague, qui surviendra avant la rentrée parlementaire de la mi-septembre: plusieurs chefs de cabinet ne survivront pas à l'été, les stratèges autour de Pauline Marois sont déterminés à ce que la prochaine session ne soit pas une cascade d'annonces ratées, de reculs et de contradictions, la marque de commerce des dernières semaines du gouvernement.

Directrice des communications de M^me^ Marois depuis l'été 2011, Shirley Bishop deviendra dans les prochaines semaines la directrice de cabinet du responsable de la Culture, Maka Kotto.

Sans cesse au créneau depuis deux ans, depuis la crise de l'automne 2011, M^me^ Bishop avait connu des ennuis de santé dans les dernières semaines.

« Je quitte à ma demande », expliquait-elle hier, soulignant que sa décision de laisser ce poste, source de stress intense, était arrêtée depuis plusieurs semaines.

Depuis l'élection, elle s'était retrouvée à quelques reprises sur la sellette, notamment pour ses explications sur la séquence des événements entourant la démission du ministre de l'Environnement Daniel Breton.

Ex-conjointe de Guy Chevrette – elle avait été son attachée de presse sous le gouvernement Bouchard – M^me^ Bishop avait trouvé pénibles les dernières semaines de la commission Charbonneau, où l'ancien ministre avait été interpellé par un témoin, Gilles Cloutier.

Changements estivaux

Son remplaçant n'est pas choisi, mais les initiés pointent du doigt Julien Lampron, un « conseiller politique » au cabinet de M^me^ Marois qui sera promu « conseiller aux communications ».

Fils de Pierre Lampron, bien connu dans les cercles péquistes, il arrive de Québecor, il a travaillé chez TVA Nouvelles. Déjà depuis quelques jours, c'est lui qui dirige la réunion quotidienne des attachés de presse quand le parlement siège.

Un autre départ surviendra au cours de l'été. Stéphane Gobeil, le rédacteur de discours de Pauline Marois, retourne travailler à son compte. Pendant des années, il a été rédacteur pour Gilles Duceppe au Bloc québécois, et était passé à Québec il y a deux ans.

Il compte continuer son travail d'écriture, à son compte pour des clients du secteur public et privé. « Je pars parce que je suis fatigué, on a traversé deux ans et demi très intenses. Je pars le cœur léger, convaincu que tout est en place pour que le gouvernement ait beaucoup de succès à l'automne », résume-t-il.

Les stratèges autour de Pauline Marois sont déterminés à ce que la prochaine session ne soit pas une cascade d'annonces ratées, de reculs et de contradictions, la marque de commerce des dernières semaines du gouvernement.

Stéphane Gobeil avait fait les manchettes quand il avait paru jouer un rôle dans la décision de Gilles Duceppe de ne pas alimenter le putsch contre Pauline Marois à la fin de 2011.

Sa propension à tweeter l'a aussi mis sur la sellette – ses prises de bec avec l'animateur Jean Lapierre et le chef de la CAQ, François Legault, sont bien connues.

C'est Claude Villeneuve, qui déjà épaulait le rédacteur Gobeil, qui lui succédera comme rédacteur principal de discours.

Un autre départ prévisible, mais pas annoncé encore, est celui de Marie Barrette. Elle a multiplié les absences au cours des derniers jours pour des raisons de santé.

Déjà, elle avait démissionné au retour d'une mission en Afrique, l'automne dernier. Illustration du fonctionnement dysfonctionnel du cabinet de M^me^ Marois, elle était rentrée par la suite au travail sans que personne ne soulève la question de son départ annoncé.

CHANGEMENT DE NOM

Radio-Canada veut confondre les sceptiques

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — La haute direction de Radio-Canada reconnaît que le lancement du nouveau nom « Ici » ne s'est pas passé comme prévu et qu'il lui reste encore beaucoup de travail à faire pour convaincre la population canadienne.

« C'est évident que la réaction qu'on a eue n'était pas celle à laquelle l'on s'attendait », a indiqué le vice-président responsable de l'Image de marque, des Communications et des Affaires institutionnelles, William Chambers.

« Pour l'instant, le monde semble un peu confus… À nous de le clarifier » — William Chambers, vice-président à Radio-Canada

L'annonce par les services francophones de la société d'État du remplacement de « Radio-Canada » par « Ici » pour désigner ses diverses plateformes (web, télé, radio, etc.) a soulevé la controverse cette semaine.

À l'extérieur du Québec, plusieurs craignent que le diffuseur abandonne son appellation et son mandat canadiens. D'autres ont ridiculisé ou dénoncé le choix du mot « Ici » jugé trop vague. Les frais de 400 000 $ pour de la « consultation externe » ont aussi fait sourciller.

Le ministre fédéral du Patrimoine, James Moore, s'est lui-même dit préoccupé par ce changement et en a discuté avec le président de la société d'État, Hubert Lacroix.

Lors d'un entretien téléphonique hier, M. Chambers a indiqué que l'équipe qui participe au projet retournerait à sa table de travail pour trouver des moyens de mieux définir et expliquer le concept à la population.

« Pour l'instant, le monde semble un peu confus… À nous de le clarifier », a-t-il dit.

Le vice-président a martelé qu'il n'a jamais été question d'abandonner complètement le nom Radio-Canada et il reconnaît que cela aurait pu être expliqué plus clairement lors de l'annonce.

« On était peut-être trop enthousiaste à vendre « Ici » comme terme fédérateur pour notre marque. Et il paraît qu'on a laissé l'impression qu'on a laissé de côté Radio-Canada alors que ça n'en a jamais été l'intention », a-t-il déclaré.

« Radio-Canada reste, a-t-il tranché. On ne met pas de côté le nom de la société. On est fier du nom de la société et de son patrimoine. Il n'est pas question de changer le nom de la société. »

Savoir bien utiliser le « Ici »

M. Chambers a par ailleurs souligné que plusieurs choses restaient à préciser quant aux circonstances où le fameux « Ici » sera utilisé. On sait par exemple que la Première Chaîne de la bande FM deviendra en août « Ici Première » (accompagnée du logo radio-canadien) et que le site web deviendra « ici.ca » en octobre. « Il y a de multiples petites décisions à prendre au cours des prochains mois pour déterminer où Radio-Canada aura sa place, où Ici Radio-Canada aura sa place et où Ici sera utilisé en conjonction avec quelque chose d'autre », a-t-il expliqué.

Pas question, donc, de faire marche arrière. « Ça me semble assez clair qu'on n'a pas réussi encore à convaincre tout le monde de ce qu'on veut faire, dit-il. Avec le temps, ils vont le voir… Je n'ai pas d'inquiétude là-dessus. »

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

L'avion dans lequel voyage le premier ministre Harper est récemment passé du gris militaire au bleu « conservateur ».

Harper volera en bleu

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper s'envolera vers l'Europe la semaine prochaine à bord d'un avion du gouvernement nouvellement repeint aux couleurs de son parti.

Cette transformation, dénoncée par le chef de l'opposition, Thomas Mulcair, a coûté 50 000$ aux contribuables, selon les informations dévoilées par le directeur des communications de M. Harper, Andrew MacDougall.

L'appareil Polaris CC-150, dans lequel voyage le premier ministre, était auparavant d'un gris mat et militaire. Le bureau de M. Harper a participé activement au projet de transformation mené par l'Aviation royale canadienne.

Le nouveau *look* n'a pas manqué d'attirer l'attention de l'opposition.

« Je vous promets que dès qu'on forme le gouvernement, en 2015, on ne va pas peinturer l'avion orange. C'est l'avion du gouvernement, ce n'est pas un avion du parti », a lancé le chef néo-démocrate, Thomas Mulcair.

Ce sera la première fois, mardi, que M. Harper voyagera à bord de l'appareil fraîchement repeint. Il doit se rendre au sommet du G8 en Irlande, de même qu'en France et à Londres.

Aujourd'hui dans *La Presse+*

PAUSE

■ DOSSIER

Le désir en comprimé, que changera le premier « viagra féminin » ?

■ TENDANCE

Sandales de stars 100 % confort

■ ENTREVUE

Le scientifique Eduardo Punset explique pourquoi nos enfants vivront mieux que nous.

ACTUALITÉS

■ ÉCHOS DES COLLINES

Chaque samedi, nos correspondants parlementaires de Québec et d'Ottawa nous livrent un coup d'œil décontracté sur l'actualité de la dernière semaine.

■ ARRÊT SUR IMAGES

Patrick Lagacé et Marie-Claude Lortie discutent de Femen, d'ICI (Radio-Canada) et du scandale du Sénat.

PARTEZ LOIN.
REMPLISSEZ MOINS.

CHACUN DE VOS KILOMÈTRES COMPTE AVEC LA *TECHNOLOGIE SKYACTIV*.

Modèle Mazda3 GS illustré

MAZDA3 GX 2013
ACHETEZ-LA À PARTIR DE 13 995 $▲

MAZDA3 SKYACTIV 2013
0 % JUSQU'À 84 MOIS† FINANCEMENT À L'ACHAT

MAINTENANT LIVRABLE AVEC UN MOTEUR *SKYACTIV* DE 2,5 L ET 184 CH.

Modèle Mazda CX-5 GT illustré

MAZDA CX-5 GX 2014 AVEC LA TECHNOLOGIE SKYACTIV
LOUEZ À PARTIR DE 249 $*/MOIS
LOCATION **48 MOIS** • 2 495 $ COMPTANT • PRIX TOUT INCLUS À PARTIR DE 24 990 $

MAZDA6 GX 2014 AVEC LA TECHNOLOGIE SKYACTIV
ACHETEZ-LA À PARTIR DE 25 995 $¥

LOCATION À 0 % FINANCEMENT DE 36, 48, 60 MOIS Ω POUR TOUS LES MODÈLES MAZDA 3 2013

GARANTIE CONFIANCE BLINDÉE MAZDA
• ANTIPERFORATION LIMITÉE – 8 ANS
• PIÈCES D'ORIGINE – 3 ANS/80 000 KM
• GROUPE MOTOPROPULSEUR – 5 ANS/100 000 KM
• ASSISTANCE ROUTIÈRE – 3 ANS, 24 H/24

CES OFFRES SE TERMINENT LE 2 JUILLET 2013.
RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MAZDA OU CONSULTEZ LE **MAZDA.CA** POUR TOUS LES DÉTAILS.
Vos concessionnaires Mazda du Québec
VROUM-VROUM

Vous pourriez être admissible à une remise additionnelle allant jusqu'à 1 500 $° dans le cadre du programme FAITES DE L'AIR!

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS ◊ PROGRAMME NOUVEAUX PROPRIOS ◊

▲Le prix à l'achat comptant de 13 995 $ s'applique uniquement à la Mazda3 GX 2013 avec transmission manuelle sans climatiseur (D4XS53AA00) et inclut les frais de transport et de préparation de 1 695 $, ainsi qu'un rabais à l'achat comptant de 3 695 $ (déduit du prix négocié avant les taxes). Le rabais à l'achat comptant ne peut être combiné à des taux subventionnés de financement à l'achat. Le prix de vente du modèle Mazda3 GS illustré est de 21 490 $. *Exemples de location au détail d'un Mazda CX-5 GX 2014 (NVXK64AA00) de base et d'un Mazda CX-5 GT 2014 illustré (NXTL84AA00) neufs en stock, ce qui équivaut à 48 mensualités de 249 $/392 $ pour 48/48 mois, ce qui comprend un acompte de 2 495 $/2 495 $. Les versements de location incluent les frais de transport et de préparation de 1 895 $ ainsi que la surcharge de 100 $ sur le climatiseur. L'immatriculation, les assurances et les taxes sont en sus. La première mensualité est payable à la livraison. Limite de 20 000 km par an. Frais de 8 ¢ le km excédentaire. Offre de location réservée aux clients au détail. Les prix de vente pour le Mazda CX-5 GX 2014 (NVXK64AA00) de base et le Mazda CX-5 GT 2014 illustré (NXTL84AA00) sont de 24 990 $/35 245 $. †Le taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 84 mois est offert pour les modèles Mazda3 2013 sélectionnés (excluant le modèle Mazda3 GX 2013 transmission manuelle sans climatiseur (D4XS53AA00) neufs en stock. À titre d'exemple l'achat du modèle Mazda3 GS 2013 (D4SK63AA00) illustré, au montant de 21 490 $ financé à un taux de 0 % avec un versement initial de 0 $ sur une période de 84 mois, représente 84 mensualités de 255,83 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 21 490 $. Les modalités peuvent varier selon les modèles. Ces taux annuels de financement à l'achat ne peuvent être combinés au rabais à l'achat comptant offert par l'entremise de Mazda Canada Inc. ¥Le prix de vente de la Mazda6 GX 2014 (G4XL64AA00) de base est de 25 995 $, montant qui inclut les frais de transport et de préparation de 1 695 $ ainsi que la surcharge de 100 $ sur le climatiseur. ΩLe taux de financement à la location de 0 % sur 36/48/60 mois est offert aux clients de détail admissibles par l'entremise de la Banque Scotia pour tous les modèles Mazda3 2013 neufs en stock. Exemple de location d'une Mazda3 GX 2013 (D4XS53AA00). Équivaut à 36/48/60 mensualités de 238 $/210 $/188 $, ce qui comprend une acompte de 0 $. L'immatriculation, les assurances et les taxes sont en sus. La première mensualité est payable à la livraison. Limite de 20 000 km par an. Frais de 8 ¢ le km excédentaire. ◊Programme de garanties offert gratuitement pour tous les modèles 2013 et 2014 par l'entremise de Mazda Canada Inc. Les modalités peuvent varier selon les modèles. Certaines exceptions peuvent s'appliquer. Rendez-vous chez votre concessionnaire Mazda pour tous les détails. °La remise de 600 $ à 1 500 $ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2009 à 2013, admissible en échange d'un véhicule des années-modèles 1999 et antérieures admissible. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. ◊Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Mazda pour tous les détails. Achat ou location sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Le concessionnaire peut devoir loger une commande ou effectuer un échange pour certains véhicules. Ces offres sont valides du 1er juin au 2 juillet 2013. Les prix peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. **Visitez le mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.**

MONTRÉAL PLUS

Le mont Royal à la croisée des chemins

QUI S'EN VA ?

❶ L'Université de Montréal

(25 bâtiments)
Bâtiment libéré :
1420, boul. Mont-Royal,
19 400 mètres carrés.
Construit en 1924, propriété de la Congrégation des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie jusqu'en 2003.
Acquis par l'Université de Montréal.

❷ L'Hôtel-Dieu

(5 bâtiments)
Construit en 1859. Total de 69 932 mètres carrés.
Acquis par le Centre hospitalier universitaire de l'Université de Montréal en 1996. Sera fermé dans le cadre du déménagement du CHUM au centre-ville.

❸ Hôpital Royal Victoria

(14 pavillons)
Construit en 1863. 14 bâtiments totalisant 122 075 mètres carrés, qui seront libérés à partir de 2015. Les activités médicales seront déménagées au site Glen du Centre universitaire de santé McGill (CUSM).

❹ Hôpital Shriners pour enfants de Montréal

(un bâtiment plus garage)
Construit en 1925.
Superficie : 8268 mètres carrés.
Sera réinstallé au site Glen du CUSM.

SITES PATRIMONIAUX DU MONT ROYAL

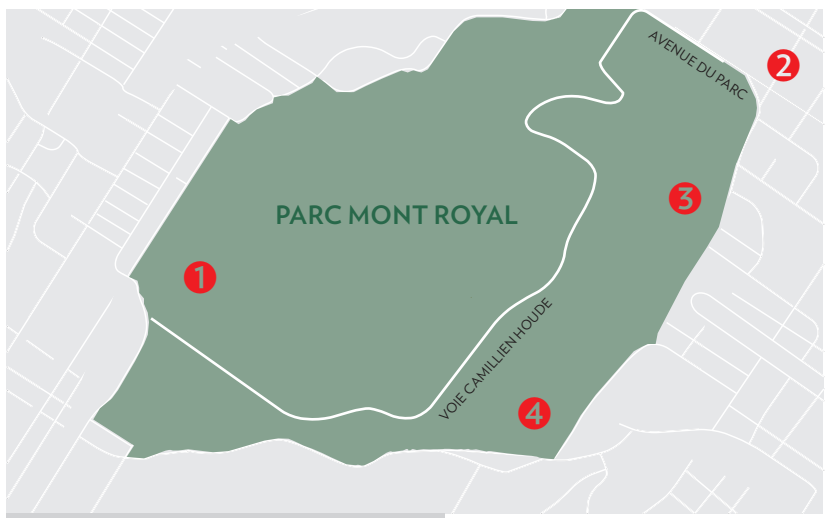

LE CASSE-TÊTE DU « ROYAL VIC »

Évalué à 177 millions, mais nécessitant des réfections totalisant quelque 200 millions, le « Royal Vic » est la plus importante des institutions qui vont quitter le mont Royal dans les prochaines années.

Les travaux nécessaires sont nombreux, à commencer par le désamiantage et la réfection de la toiture en cuivre. Sa démolition est pratiquement impossible, compte tenu de sa valeur patrimoniale, avec son architecture inspirée du style seigneurial écossais.

« Il s'illustre par sa contribution remarquable au paysage, indique Élaine M. Gauthier, conseillère en aménagement à la Ville de Montréal. Pour l'histoire de Montréal, il représente une œuvre philanthropique et caritative majeure. »

L'Université McGill a montré de l'intérêt à l'acquérir, mais aura besoin de l'aide de Québec pour la réfection.

KARIM BENESSAIEH

D'ici cinq ans, le mont Royal perdra quelques illustres occupants. Le déménagement du Royal Victoria, de l'Hôtel-Dieu et des Shriners, notamment, libérera près de 200 000 m² aux flancs de la montagne, « l'équivalent de la Place Ville-Marie ».

Trouver de nouvelles vocations à ces institutions, « c'est gros, c'est complexe, et ça va être difficile », résume Marcel Côté, membre du conseil d'administration des Amis de la montagne et un des conférenciers-vedettes invités hier au Sommet du Mont-Royal 2013.

Onze ans après le premier Sommet du mont Royal, quelque 150 intervenants se sont penchés au chevet de la montagne emblématique de Montréal. Ces édifices institutionnels deviendront-ils des immeubles de condos de prestige, resteront-ils publics, seront-ils complètement rénovés ?

M. Côté évalue notamment que la réfection des infrastructures du « Royal Vic » coûterait à elle seule 200 millions.

« Très tard » pour une réflexion

Un consensus clair s'est établi autour de la nécessité de laisser un accès public à ces bâtiments patrimoniaux. « Il y a des solutions à notre portée, ce ne sont pas les utilisations potentielles qui manquent, estime Nancy Neamtam, présidente-directrice générale du Chantier d'économie sociale. La solution la plus facile serait de maintenir la fonction publique avec des investissements publics. »

Il faut cependant « sortir de la réflexion binaire, tout au privé, tout au public », précise-t-elle. Elle estime que la réflexion sur le sort de ces édifices « arrive très tard ».

Fait rassurant, souligné lors de ce sommet, les nouveaux propriétaires de ces édifices devront faire face à une batterie de règlements et de processus de consultation. Depuis l'adoption du Plan d'urbanisme en 2004, et celle du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal en 2009, les règles sont plutôt contraignantes.

Essentiellement, « aucun changement d'usage ni aucune autre construction ne sont permis sans modification du plan d'urbanisme », a-t-il indiqué. Aucune modification ne peut en outre être faite sans planification concertée préalable.

Enfin, aucune planification ne peut aller de l'avant sans évaluation de l'intérêt patrimonial.

ILS ONT DIT :

Extraits des interventions au Sommet du mont Royal 2013

« Quand les règles du jeu sont claires, on arrive toujours à enligner tout le monde derrière elles, y compris les promoteurs. Il s'agit de trouver le bon équilibre. »
— Aurèle Cardinal, architecte et urbaniste

« On ne parle pas que de vue. Il faut passer au XXIe siècle et parler de « présence emblématique », qui devrait être enchâssée comme la mission de toute notre action. »
— Dinu Bumbaru, Héritage Montréal

« Le mont Royal, c'est une volonté affirmée de l'appel de l'esthétique. Lui et les institutions qui l'entourent sont des références esthétiques. Il s'agit de le protéger, mais ce n'est pas suffisant, il faut aller au-delà. »
— Pierre Marc Johnson, ancien premier ministre du Québec

Demain dans *La Presse+*

ACTUALITÉS

■ À TABLE AVEC
Marie-Claude Lortie rencontre Jean-François Archambault

■ DOSSIER
Les Québécois n'ont pas le monopole de l'angoisse linguistique. De l'autre côté du pont Mercier, les Mohawks veulent aussi sauver la langue de leurs ancêtres.

ARTS

■ LOUIS-JOSÉ HOUDE
Paul Auster est l'auteur préféré de notre collaborateur Louis-José Houde, qui a lu son dernier livre, *« Chronique d'hiver »*, à Paris, où il donne une série de spectacles.

■ NUOVO RECONTRE BILODEAU
Emmanuel Bilodeau est tombé dans l'humour par hasard. Et de numéro en numéro, il est en train d'écrire un show qu'il compte bien présenter dans un an. Franco Nuovo l'a rencontré.

SPORTS

■ GRAND PRIX DU CANADA
Notre couverture étendue du Grand Prix de Formule 1 et des festivités à Montréal

■ HOCKEY
La chronique de Maxime Talbot

■ TENNIS
Le billet de Paul Roux en direct de Roland-Garros

AFFAIRES

■ CAP SUR LE VIN
Peut-on économiser en achetant son vin en Ontario ? Sans aucun doute ! Jusqu'à 27 % dans certains cas.

■ LE SOCIOFINANCEMENT
Une façon d'attirer des capitaux en lançant des bouteilles à la mer. En échange, les investisseurs reçoivent des primes. Et ça gagne en popularité.

■ STÉPHANIE GRAMMOND
Le cellulaire le moins cher en ville !

HYUNDAI | NOUVELLES IDÉES. NOUVELLES POSSIBILITÉS.MC

HyundaiCanada.com

HYUNDAI FÊTE SES 30 ANS AU QUÉBEC

HYUNDAI 30 ANS AU QUÉBEC

OBTENEZ 0 % DE FINANCEMENT JUSQU'À 96 MOIS◊

GENESIS COUPE 2013

AUTOROUTE : 6,6L / 100KM▼

À VOUS À PARTIR DE 135 $ AUX DEUX SEMAINES◊

0 $ COMPTANT

FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCL.

0 % FINANCEMENT À L'ACHAT◊ POUR 96 MOIS

GARANTIE 5 ANS/100 000 KM††

PRIX AU COMPTANT 28 179 $

Modèle 3.8 GT montré♦

VELOSTER 2013

AUTOROUTE : 5,3L / 100KM▼

À VOUS À PARTIR DE 99 $ AUX DEUX SEMAINES◊

0 $ COMPTANT

FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCL.

0 % FINANCEMENT À L'ACHAT◊ POUR 96 MOIS

GARANTIE 5 ANS/100 000 KM††

PRIX AU COMPTANT 20 709 $

INCLUANT 600 $ EN AJUSTEMENT DE PRIX†

Modèle avec ens. Tech montré♦

Modèle SE avec ens. Tech montré♦

ELANTRA GT L 2013

AUTOROUTE : 5,3L / 100KM▼

À VOUS À PARTIR DE 88 $ AUX DEUX SEMAINES◊

0 $ COMPTANT

FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCL.

0 % FINANCEMENT À L'ACHAT◊ POUR 96 MOIS

GARANTIE 5 ANS/100 000 KM††

PRIX AU COMPTANT 18 359 $

INCLUANT 1 250 $ EN AJUSTEMENT DE PRIX†

AJAC www.ajac.ca

ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

MEILLEURE PETITE VOITURE 2013 (de plus de 21 000 $)

OU JUSQU'À 10 000 $ EN AJUSTEMENT† DE PRIX SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS

GARANTIE 5 ANS††

MC Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. ♦ Prix des véhicules montrés : Veloster avec ens. Tech. 2013, boite manuelle à 6 rapports à partir de 24 809 $ / Genesis Coupe 3.8 GT 2013, boite manuelle à 6 rapports à partir de 38 679 $ / Elantra GT SE 2013 avec ensemble Tech. à 27 959 $. Frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison et de destination de 1 495 $ / 1 565 $ / 1 495 $ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 $) et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. ◊ Financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les véhicules neufs suivants : Veloster 2013, manuelle 6 vitesses, à partir de 20 709 $ (incluant l'ajustement de prix de 600 $) / Genesis Coupe 2.0T, manuelle 6 vitesses, à partir de 28 179 $ / Elantra GT L 2013, manuelle 6 vitesses, à partir de 18 359 $ (incluant l'ajustement de prix de 1 250 $) à un taux annuel de 0 % pour 96 mois. Paiement de 99 $ / 135 $ / 88 $ aux 2 semaines. Comptant initial requis de 0 $. Coût de prêt 0 $ pour une obligation totale de 20 709 $ / 28 179 $ / 18 359 $. Frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison et de destination de 1 495 $ / 1 565 $ / 1 495 $ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 $) et taxes applicables en sus des offres de financement à l'achat et sont payables au moment de la livraison. Tous les détails chez votre concessionnaire Hyundai. †Le calcul des ajustements de prix se fait à partir du prix de base de chaque véhicule. Ajustements de prix jusqu'à 600 $ / 1 250 $ offerts sur les Veloster 2013, manuelle 6 vitesses / Elantra GT L 2013, manuelle 6 vitesses. Les ajustements de prix s'appliquent au prix avant taxe. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. ▼ Les cotes de consommation d'essence du Veloster 2013, boite manuelle (Autoroute 5,3 L / 100 km; Ville 7,5 L / 100 km) / Genesis Coupe 2.0T 2013, boite manuelle (Autoroute 6,6 L / 100 km; Ville 10,0 L / 100 km) / Elantra GT L 2013, boite manuelle (Autoroute 5,3 L / 100 km; Ville 7,8 L / 100 km) sont basées sur Energuide. Les consommations réelles peuvent varier selon les conditions de conduite et l'ajout de certains accessoires automobiles. Les données sont présentées aux fins de comparaison uniquement. *♦◊† Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Contactez votre concessionnaire pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. ††La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien.

LE LONG VOYAGE DES DÉBRIS DU TSUNAMI

Deux ans après le tsunami du 11 mars 2011 au Japon, l'océan n'a pas fini de digérer la catastrophe. De l'Alaska à Hawaii, en passant par la Colombie-Britannique et la Californie, des débris du tsunami échouent, chaque jour, sur les rives nord-américaines du Pacifique. Un désastre silencieux, qui laisse les communautés côtières démunies devant l'ampleur de la tâche de nettoyage.

UN BÉDÉREPORTAGE DE JUDITH LACHAPELLE

Plus de 8000 km séparent le Japon de la Colombie-Britannique. Mais l'écho du tsunami, qui a tué 16 000 Japonais en 2011, résonne encore sur les plages canadiennes. À Ucluelet, petite ville côtière de l'île de Vancouver, les autorités évaluent que, depuis deux ans, de quatre à six fois plus de débris marins échouent sur les rives de la péninsule. La même observation est faite sur toute la côte nord-américaine du Pacifique.

Les débris du tsunami ne sont pas plus dangereux que les autres débris marins. Ils ne sont pas radioactifs et sont généralement de petite taille. Dans la grande majorité des cas, il est impossible de déterminer avec certitude l'origine des déchets retrouvés sur les plages.
Mais comme tout ce qui flotte sur l'eau, surtout le plastique et de la mousse de polystyrène, ces débris mettront des siècles à se dégrader. La styromousse s'effrite, le plastique se fragmente, le tout finit par se mêler à la nature… et par se retrouver dans l'estomac des animaux.
Les communautés qui vivent le long du Pacifique se sentent dépassées par l'ampleur de la tâche. Le Japon a versé 6 millions de dollars au Canada et aux États-Unis pour aider à nettoyer la côte. Une aide bien accueillie par les citoyens, qui ne manquent pas de souligner du même souffle l'inaction de leurs propres gouvernements…

La province part de loin : les entreprises de recyclage n'acceptent que les bouteilles de plastique dont l'étiquette prouve qu'elles ont été achetées dans la province. Or, les bouteilles recrachées par l'océan ont perdu leur étiquette depuis longtemps…

Le problème avec les débris n'est pas de les enfouir. Le plus difficile reste de les ramasser : plusieurs endroits sont isolés, ou très difficilement accessibles.

Un scénario qui se répète ailleurs

JUDITH LACHAPELLE

Les débris du tsunami ne se déplacent pas en « nuage » ou en « masse » — il n'est pas possible de prévoir leur itinéraire. Bien souvent, ce sont les tempêtes qui les jettent sur le rivage. Une chose est sûre : on en retrouve partout sur les plages du Pacifique, de l'Alaska à Hawaii. Et les débris continueront à s'y échouer pendant encore de nombreuses années.

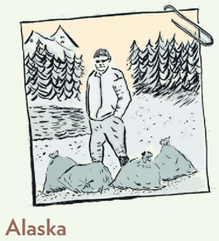

Alaska

La nature moins sauvage

Chris Pallister, de l'organisme Gulf of Alaska Keeper, organise des corvées de nettoyage depuis 12 ans sur quelques-uns des 4000 km de la côte. « À certains endroits, nous avons compté 100 fois plus de déchets que lors des années précédant le tsunami. »

Pourquoi est-il important de nettoyer la côte ? « Quand le plastique se dégrade, il relâche des composés toxiques dans l'environnement qui entrent dans la chaîne alimentaire. Lorsqu'il y a des tempêtes, le vent pousse vers les lacs les déchets qui se trouvent sur la plage. Les saumons coho que nous avons analysés dans un lac sont contaminés avec des phtalates de débris de plastique.

« Mais nous avons du mal à obtenir du financement. S'il s'agissait d'une marée noire causée par une pétrolière, les gens crieraient au scandale. Le Japon a donné 5 millions de dollars pour le nettoyage de toute la côte Pacifique nord-américaine. Nous n'avons rien reçu du gouvernement fédéral.

« C'est triste de voir que les Japonais, avec tout ce qui leur est arrivé, sont malgré tout plus préoccupés par le nettoyage de nos plages que la population américaine en bas du 48e parallèle… »

Côte ouest américaine

Petit poisson, grosse menace

Le 22 mars, de drôles de poissons rayés ont été trouvés dans le fond d'un bateau rouillé, sur une plage près de Long Beach, dans l'État de Washington.

Les biologistes ont trouvé leur nom : *Oplegnathus fasciatus*. Ou *ishidai*, en japonais. Ils seraient les premiers vertébrés à avoir survécu à la traversée du Pacifique à bord d'un débris du tsunami.

Oplegnathus fasciatus est inconnu dans les eaux américaines. Les autorités ont aussi examiné leurs compagnons de voyage, une cinquantaine d'espèces d'algues et de mollusques non indigènes et qui présentent une menace potentielle pour l'écosystème de la région.

Rien ne dit que ces voyageurs auraient survécu longtemps dans les eaux froides américaines. Mais cette découverte a tout de même ébranlé les scientifiques, qui ne croyaient pas que les débris puissent potentiellement bouleverser les écosystèmes de la côte.

Allen Pleus, un spécialiste des espèces aquatiques invasives, a comparé les débris du tsunami à des « Arches de Noé ». Les gros débris sont plus faciles à repérer et à « nettoyer » des espèces potentiellement invasives. Mais qu'en est-il des petits débris ? « Si on met ensemble tous les petits débris qui transportent des organismes vivants, ils représentent une menace comparable ou possiblement plus grande que les plus gros objets. »

Hawaii

Les débris invisibles

Face à l'inévitable, Hawaii répond au désastre de la façon prévisible : en organisant des corvées de nettoyage. Après tout, les plages souillées, c'est mauvais pour le tourisme.

Les corvées, c'est bien, dit l'océanographe Nikolai Maximenko, de l'International Pacific Research Center à Honolulu. Mais c'est insuffisant. « C'est comme donner un antibiotique à un patient fiévreux, sans tenter de savoir de quelle maladie il souffre. »

Le 11 mars 2011, explique-t-il, le Pacifique Nord a avalé presque autant de déchets qu'il en reçoit en une année complète. « Deux semaines après le tsunami, nous avions perdu la trace des débris. »

« Chaque année, il y aurait environ 10 millions de tonnes de plastique jetées dans les océans. On enlèverait environ 10 000 tonnes des plages chaque année. Où est passé 99 % du plastique ? Nous ne le savons pas. »

Les océanographes reluquent les profondes fosses océaniques où pourraient s'accumuler, lentement mais sûrement, des tonnes de plastique.

« Le plus frustrant pour moi est qu'il n'y a toujours pas d'argent consacré à la compréhension du phénomène des débris marins », soupire Nikolai Maximenko.

« Nous tentons de régler un problème de déchets du XXIe siècle avec des solutions du XIXe siècle. »

Plaque de déchets du Pacifique

Tragédie plastique

Une partie des débris du tsunami ira inévitablement s'ajouter à l'une des deux grandes « plaques de déchets » qui se sont formées dans le Pacifique.

Ces immenses plaques sont nées d'un phénomène naturel. Les courants océaniques créent une zone de convergence au milieu de l'océan, comme l'eau qui s'écoule par le drain de la baignoire, avec la mousse qui se retrouve au centre.

Sauf qu'aujourd'hui, ces vortex n'hébergent pas que des algues ou des bouts de bois éjectés des courants marins, mais aussi quantité de matières imputrescibles. D'où l'appellation frissonnante qu'on leur a donnée : les continents de plastique.

1. On imagine souvent ces plaques de déchets ainsi.
2. Mais dans les faits, elles ressemblent plutôt à cela.

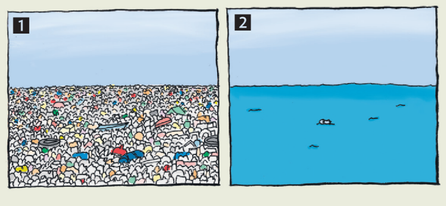

Malmené par la mer, le sel et le soleil, le plastique abandonné se fractionne en milliards de confettis. C'est en prélevant des échantillons d'eau que les minuscules fragments colorés apparaissent.

Faut-il craindre que les animaux marins confondent plastique et plancton ?

« Il y a plus de 660 espèces marines qui sont connues pour avoir ingéré des plastiques », dit François Galgani, océanographe à l'Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer. « On sait aussi que certaines espèces d'oiseaux, comme l'albatros, confondent le plastique avec une proie. »

« Mais ces oiseaux meurent-ils "à cause" du plastique dans leur estomac, ou simplement "avec" du plastique dans l'estomac ? Ça, on ne sait pas. »

Par contre, un autre phénomène les inquiète.

« Depuis peu, on sait que certains organismes vivants, dont des bactéries pathogènes pour les espèces marines, peuvent se fixer sur des plastiques. »

Des insectes, par exemple, pondent leurs œufs sur ce qui flotte autour d'eux. Plus il y a de débris, plus ils pondent. Plus ils pondent sur des matériaux résistants, plus les œufs pourront voyager et coloniser d'autres écosystèmes.

« Les plastiques sont stables, durables, et ils circulent dans le monde entier, dit M. Galgani. Le transport des plastiques en mer, c'est l'une des causes probables de la multiplication des invasions. »

L'ÉCHO D'UNE TRAGÉDIE

Un peu partout, sur la côte du Pacifique, des corvées s'organisent au printemps pour nettoyer les berges. À Ucluelet, lors du dernier congé de la fête de la Reine, ce sont des Japonais de Vancouver qui ont donné de leur temps. Une façon pour eux de remercier, disent-ils, les Canadiens d'avoir aidé leur pays d'origine en 2011.

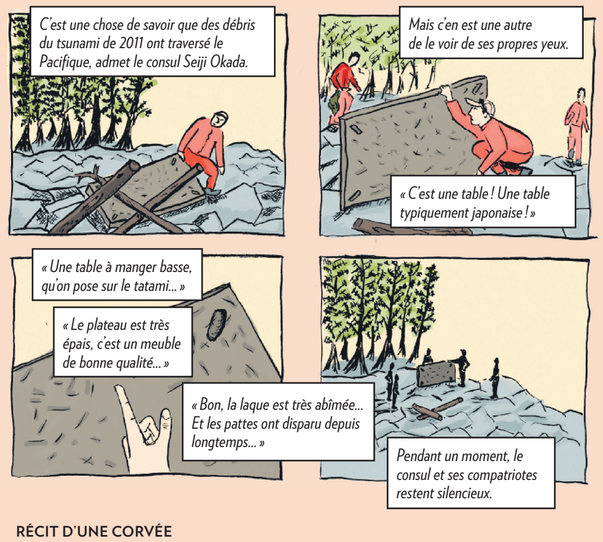

RÉCIT D'UNE CORVÉE

LE BÉDÉREPORTAGE COMPLET À LIRE AUJOURD'HUI, DANS *LA PRESSE +*

REPORTAGE ET DESSINS JUDITH LACHAPELLE, LA PRESSE

SÉRIE PARENTS DE LA DPJ

L'animatrice Nathalie Sylvestre récompense les enfants par un autocollant à la fin d'un atelier de compétences parentales.

PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

ÉPISODE 5

QUAND ÇA VA MAL

KATIA GAGNON

Derrière ces enfants de la DPJ, dont on parle beaucoup, il y a des parents, dont on ne parle jamais. Ils sont vus comme des parias, des parents indignes. Mais qui sont-ils vraiment ? *La Presse* a suivi six d'entre eux pendant les 10 semaines d'un atelier de compétences parentales. Aujourd'hui, le cinquième épisode de notre série.

MARIE-CLAUDE ET SAMUEL

« Je ne veux plus y aller »

Samuel ne veut plus aller aux ateliers. Il l'a dit à son éducatrice, au centre d'hébergement. L'éducatrice a laissé un message à Marie-Claude, pour l'informer. Mais Marie-Claude n'a pas eu le message. Son cellulaire a été lancé contre un mur à la fin d'une nuit de *party*. Le vendredi suivant, elle se présente donc aux ateliers.

Elle est accompagnée d'un jeune homme, qui conduit un imposant camion. Il est tatoué des pieds à la tête. C'est le père de Samuel, annonce-t-elle à la ronde. Elle l'a convaincu de venir pour qu'il participe, lui aussi, aux ateliers. « Il pourrait reprendre le petit », explique-t-elle.

Sauf que Samuel n'a pas vu ce père biologique depuis des années. Pour lui, c'est un inconnu. Les animateurs sont soulagés que Samuel soit absent ce matin. La rencontre avec ce père qu'il ne connaît pas aurait été une nouvelle source de perturbation pour lui.

Stéphane prend Marie-Claude à part et lui explique que son fils ne veut plus participer aux ateliers. Marie-Claude comprend bien ce qu'elle veut des explications de l'animateur. « Samuel était tanné des ateliers, explique-t-elle à sa sortie. C'était toujours la même chose. »

Curieux, quand même, lui fait-on remarquer. Son fils semblait bien s'amuser. Serait-il possible qu'il y ait une autre raison à cette décision ? Marie-Claude refuse d'envisager cette possibilité.

Elle concède cependant que le lien d'attachement entre elle et son fils « s'est effacé » au fil des deux premières années de sa vie. « C'est de ma faute. Je prenais beaucoup de drogue. Souvent, il venait me voir et je le repoussais. »

En fait, Marie-Claude n'a jamais voulu de cet enfant. Elle voulait se faire avorter. Son conjoint l'a convaincue, à l'époque, de ne pas le faire, dit-elle. « Si c'était à refaire, je ne l'aurais pas. »

Marie-Claude n'a pas eu de chance avec ses conjoints. Élevée dans une famille relativement normale, elle se rebelle à l'adolescence. Elle est brièvement hébergée en centre d'accueil parce qu'elle fugue. À peine majeure, elle finit dans les bras d'un *chum* qui la bat. Quatre séjours à l'hôpital. Des tentatives de suicide.

Elle quitte son conjoint et se met à danser dans les bars. Elle retrouve un amour d'enfance et tombe enceinte. Elle accouche d'un petit garçon dont elle ne veut pas.

Et quatre ans plus tard, ce petit garçon décide qu'il en a assez de ces ateliers passés en compagnie de sa mère.

■■■

Il y a une autre absente cette semaine : Catherine. Sa fille, Julie, est dans les bras de son père d'accueil. Elle attend sa mère. Mais Catherine ne vient pas. Quand les ateliers commencent, l'homme repart avec la petite dans les bras. La mère vient d'appeler pour dire qu'elle venait de se réveiller.

Julie repart sans mot dire dans l'auto.

« J'ai perdu la carte pendant plusieurs jours, raconte Catherine, la semaine suivante. J'ai manqué cinq rendez-vous. Des rendez-vous médicaux avec ma fille, des rendez-vous avec l'aide sociale. » Elle se sent coupable de ce *trip* de *dope*. Mais il est impossible de l'effacer.

Au cours des derniers ateliers, Catherine a souligné à plusieurs reprises que sa fille était heureuse dans sa famille d'accueil. « Ma fille change beaucoup. Dans sa nouvelle famille, il y a un papa et une maman. Et ça paraît. » Après une pause, elle a ajouté : « Même si ça fait un pincement au cœur. »

Cette semaine, Catherine enlace Julie très souvent. La petite lui rend ses caresses. Mais quand le père d'accueil revient, la petite court vers lui. « Regarde, lui dit-elle. Catherine est là ! »

Catherine reçoit la phrase comme un coup de poing dans l'estomac. Sa fille ne l'appelle plus maman.

SIMON ET EMMA

« La mère a tout son temps »

Simon a la mine basse, cette semaine. Il est passé devant le tribunal de la jeunesse. Au cours des six prochains mois, ses deux filles entameront progressivement un retour à la maison. Mais pas chez lui. Chez son ex-conjointe.

Simon n'est pas content.

« C'est parce que je travaille, je suis moins disponible. La mère, elle est sur le BS, elle a tout son temps », dit-il.

Les visites non supervisées vont aussi commencer avec les enfants chez Simon. Mais ce qu'il retient surtout, c'est que le juge a accordé priorité à son ex-conjointe pour le retour à la maison. Or, il entretient à son endroit une féroce rancune.

Quels que soient ses torts, son ex-conjointe a reconnu ses erreurs avec ses enfants, a fait valoir la DPJ devant le tribunal. Elle s'est amendée. « Elle ment », dit-il.

Simon, lui, a beaucoup de difficulté à se structurer. « Dans les visites supervisées, ils me disent que parfois je suis participant et parfois, je reste spectateur. Mais je suis fatigué ! J'ai ma journée dans le corps ! »

La semaine dernière, l'éducatrice lui a demandé de planifier une activité avec ses enfants. Simon ne savait pas du tout par où commencer. L'éducatrice lui a donc remis un plan, avec les étapes.

1- Planifier. Je réfléchis à l'activité.

2- Organiser. Je réfléchis au matériel. Je me procure le matériel.

3- Structurer. J'explique l'activité aux enfants, la façon dont elle doit se dérouler, les conséquences si elle ne se déroule pas conformément aux consignes.

Simon a organisé son activité : il fallait aller acheter des pantalons pour Emma. « Avant de partir, je leur ai dit : bon, on entre dans le magasin, on reste tous ensemble, on essaie le pantalon et on n'achète rien d'autre. » Ça a marché. Et en passant, il a eu comme une illumination. « J'ai réalisé que cette façon de fonctionner marche avec toutes les activités de la vie », dit-il.

C'est visible à l'œil nu : Simon adore sa fille, et c'est réciproque. Mais s'il veut reprendre la garde de ses enfants, le père devra démontrer qu'il est capable de s'organiser pour mener la vie de tous les jours. « Ça ne sera pas une partie de plaisir », avoue-t-il. D'autant plus qu'il consomme encore. « Mais je suis fonctionnel. »

Tout un défi.

■■■

Pour Sara non plus, ça ne s'est pas très bien passé cette semaine. Sa petite sœur était malade. Les parents ont évidemment été centrés sur elle. Or, Sara, qui a besoin d'attention, a réagi en reprenant ses mauvais comportements.

Martin est découragé.

« Elle ne nomme pas ses émotions, elle les agit, lui explique Stéphane. Il faut lui enseigner des façons positives d'attirer l'attention. »

De l'autre côté du corridor, Nathalie Sylvestre observe elle aussi une autre Sara. Exceptionnellement, sa grande sœur est venue aux ateliers : c'était journée pédagogique et les parents n'avaient pas de gardienne.

Dès que Nathalie s'adresse à sa grande sœur, Sara, dont le comportement est généralement exemplaire, fait des bruits de bouche et s'agite. Elle fait tout pour déranger. « Quand je m'adressais à un autre enfant, les bruits de bouche arrêtaient », raconte l'animatrice.

Le mode de vie de Martin et de sa conjointe, qui consommaient et se disputaient, a beaucoup affecté la petite pendant quatre longues années. Martin en est bien conscient. Pour elle aussi, la route sera longue.

« Je ne voulais surtout pas refaire la même chose que mes parents. Et c'était exactement ce que j'étais en train de faire. »

PHOTOS EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

SAMEDI PROCHAIN

ÉPISODE 6

L'HEURE DES BILANS

MAISON CORBEIL

TOUCHEZ DU BOIS!

SALLE À MANGER KAVA. CHÊNE MASSIF FUMÉ. TABLE 240X100 CM 1595$

table chêne massif fumé 192X100 cm 1395$. chaise 249$

JUSQU'AU 23 JUIN

MAISONCORBEIL.COM

MONTREAL *1215, boul crémazie o. – t. 514 382 1443* **LAVAL** *2323, autoroute des laurentides – t. 450 682 3022* **BROSSARD** *8480, boul. leduc, quartier DIX30[MC], espace 10 – t. 450 443 4143*

ACTUALITÉS

Les bons côtés des jeux vidéo

Jouer à *World of Warcraft* pourrait-il transformer votre enfant en un fin négociateur ? Pourrait-il apprendre à diriger ses pairs en jouant à *Guild Wars* ? Oui, répond la chercheuse Kathy Sanford, de l'Université de Victoria, qui a observé des jeunes joueurs pendant cinq ans. Ses conclusions sont surprenantes.

KATIA GAGNON

Q Décrivez-nous l'étude que vous avez réalisée dans les cinq dernières années.

R Nous voulions mieux comprendre comment les jeunes s'impliquent dans les jeux vidéo et ce qu'ils en apprennent. Ces jeux sont-ils aussi néfastes que les gens le disent ? Nous avons donc suivi 12 jeunes, qui avaient entre 13 et 16 ans au début du projet, la moitié d'entre eux étaient des garçons, la moitié des filles. Nous avons poursuivi avec les mêmes jeunes pendant plusieurs années, donc nous les avons suivis dans l'adolescence, puis dans l'âge adulte. À la fin, ils allaient à l'université ou ils travaillaient. Nous en avons conclu qu'à titre de jeunes adultes, dans leur vie, ils avaient acquis de nombreuses compétences en jouant. Il y avait réellement eu un transfert de compétences de leur vie virtuelle à leur vie réelle.

Q À quels jeux jouaient-ils ?

R À toutes sortes de jeux. *World of Warcraft*, *League of Legends*, *Guild Wars*, *Call of Duty*. Nous ne leur disions pas à quoi jouer. C'étaient surtout des jeux multijoueurs, puisqu'ils y jouaient beaucoup pour l'aspect communautaire. D'ailleurs, il faut souligner que toute la notion d'amitié s'est transformée : leurs amis pouvaient être dans la pièce, mais ce pouvait aussi être des gens qu'ils n'avaient jamais vus. Et ils se sentent réellement liés à ces amis virtuels. Je leur demandais souvent : « Est-ce que c'est un vrai ami ou un ami virtuel ? » Ils me répondaient : « Mais qu'est-ce que ça change ? Même si je ne les ai jamais vus, je parle avec eux, je fais des blagues avec eux, je les connais. »

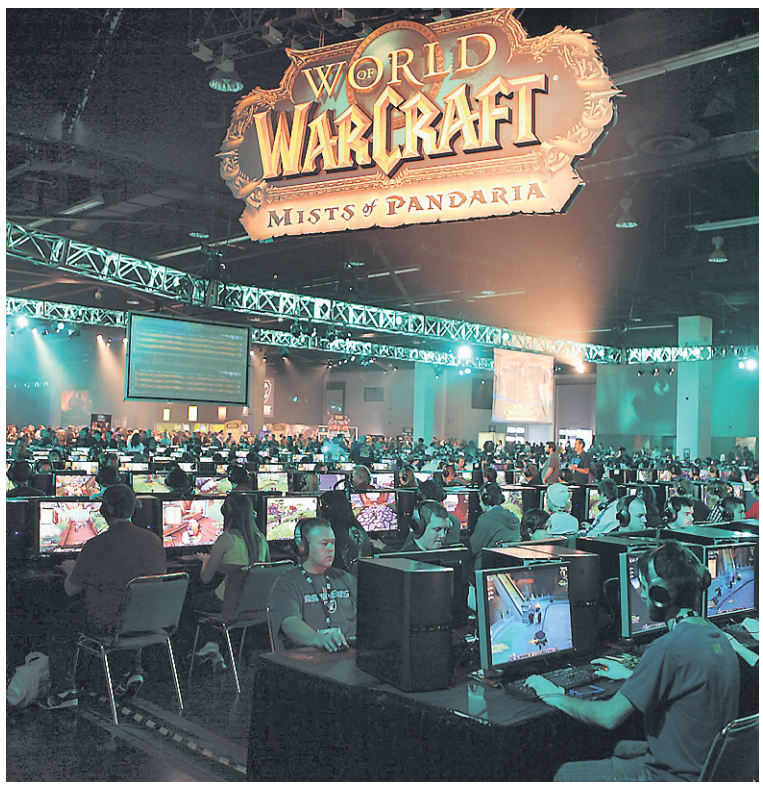

PHOTO ARCHIVES, ASSOCIATED PRESS

Selon une étude canadienne, *World of Wardcraft*, comme d'autres jeux vidéo du même genre, permet à ses adeptes de développer des compétences qui leur seront ensuite utiles dans la vie réelle.

Q En concluez-vous que les jeux vidéo font de meilleurs citoyens ?

R En tout cas, ça leur donne des compétences pour mieux évoluer en société. Jouer en équipe, ça permet d'apprendre à négocier, à collaborer. Ils doivent identifier les forces de chacun. Jouer à ces jeux développe aussi des compétences indéniables en matière de leadership. Dans le jeu *Guild Wars*, par exemple, ils doivent bâtir un clan. Ils vivent des conflits. Ils doivent prendre des décisions morales et éthiques. Ils en sortent avec le goût de devenir des citoyens plus actifs. Parce qu'en parallèle, ils sont branchés sur le monde, beaucoup plus qu'on le pense, d'ailleurs. Ils regardent les nouvelles, regardent les médias sociaux. Et peut-être qu'à l'avenir, tout cela se traduira par un engagement citoyen plus important de leur part.

Q Mais c'est quand même différent de négocier avec une personne virtuelle et une autre, qui se trouve réellement devant vous.

R Peut-être, mais nous avons observé que ces compétences acquises dans un monde virtuel se transféraient bel et bien dans la vraie vie. Pourquoi ? Parce que les jeunes joueurs sont très impliqués dans leur jeu. Ils créent les personnages, décident qui ils sont, leurs qualités, leurs forces. Ils sont très branchés sur eux. En plus, ils parlent avec les autres joueurs, ils leur écrivent. C'est pour cela que le transfert de compétences se fait : ils négocient réellement, ils ne font pas qu'observer quelqu'un qui le fait.

Q Les parents s'inquiètent souvent de voir leurs enfants passer trop de temps à jouer. Quelle attitude leur conseilleriez-vous ?

R Évidemment, il faut garder un certain équilibre. Il faut aussi aller jouer dehors ! Mais il faut négocier plutôt que de bannir complètement les jeux vidéo. C'est important que les parents comprennent les jeux auxquels jouent leurs enfants. On ne peut plus seulement dire : « Je ne veux pas que tu joues aux jeux vidéo parce que c'est violent. » Certains de nos participants ont joué à des jeux qui se passaient à une autre époque, et par la suite, ils ont acheté des livres pour se renseigner davantage sur cette période historique. Donc, ça peut être très positif ! Bref, les parents devraient chercher à utiliser les jeux vidéo plutôt qu'à les bannir.

Q Mais les parents sont préoccupés par le niveau de violence présenté dans ces jeux. Pour vous, c'est une inquiétude ?

R Les jeunes nous disent : « Je ne tue personne, ce n'est que du code informatique. » Mais je dois dire que ça m'inquiète quand même. Ces jeunes participants à notre étude n'étaient absolument pas violents. Le deviennent-ils davantage en jouant ? Il faut dire qu'ils sont témoins d'actes de violence dans plusieurs autres secteurs de leur vie. Le problème ne peut pas certainement pas être limité aux jeux vidéo.

PARCE QUE VOUS ÊTES TOUJOURS EN MOUVEMENT

LIVRÉE GRATUITEMENT
TOUS LES MATINS AVANT 5H30

La Presse+ vous suit dans tous vos déplacements.
Une source d'information riche accessible à tout moment.
Votre rituel à la maison, au chalet, même en voyage, en mode Wi-Fi.

Découvrez-en plus sur LaPressePlus.ca

LA PRESSE+

Disponible dans l'App Store

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

ENTREFILETS

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE
Jean-Charles Denommé

La « Fée des dents » arrêtée

Jean-Charles Denommé, alias « La Fée des dents », considéré par la police comme le bras droit du sympathisant des Hells Angels Marc-André Lachance, a été arrêté jeudi soir dans sa résidence de Blainville. Selon nos informations, Denommé, 24 ans, a été appréhendé par les enquêteurs de la région Nord de la police de Montréal pour une affaire de trafic de deux kilos de cocaïne et de comprimés, conclue avec un agent double. Les enquêteurs ont également découvert chez lui une presse à pilules, au moins une arme à feu chargée et des munitions. Il a été accusé de trafic de stupéfiants, possession de stupéfiants dans un but de trafic, possession de deux armes et de non-respect des conditions. La Couronne s'est opposée à sa mise en liberté et son enquête sur cautionnement a été fixée à lundi. Lors de son arrestation jeudi, Denommé était assigné à résidence 24 heures sur 24. Il avait en effet été libéré sous conditions et était dans l'attente de sa sentence à la suite de son arrestation dans l'opération Carcan, menée par la Sûreté du Québec en novembre 2011 contre trois réseaux de trafiquants de stupéfiants liés aux Hells Angels. Selon nos sources, Denommé s'occuperait des affaires de Marc-André Lachance, arrêté également dans l'opération Carcan et toujours en attente de procès.

— Daniel Renaud

Procès Sorella
La défense invalide la thèse de la chambre hyperbare

La Couronne a déclaré sa preuve close hier matin au procès d'Adèle Sorella, accusée d'avoir tué avec préméditation ses deux filles, le 31 mars 2009.

L'avocat de la défense, Pierre Poupart, a ensuite commencé sa preuve, en appelant comme premier témoin un chimiste du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale. Ce témoin, André Tremblay, est un expert en comparaison de fibres textiles.

À la demande d'un enquêteur de la police de Laval, il s'est rendu dans le garage de ce corps policier, le 19 mai 2009, afin de faire des expertises sur la chambre hyperbare qui avait été saisie dans le domicile de l'accusée, après le drame. Le rôle de M. Tremblay consistait à analyser les fibres qui se trouvaient dans l'appareil et celles des vêtements des enfants, pour voir si elles avaient été en contact. L'expert a donc fait des analyses sur le drap bleu qui recouvrait le matelas de la chambre hyperbare ainsi que sur∂la taie de l'oreiller qui s'y trouvait. Il a aussi analysé les vêtements que les enfants portaient lorsqu'elles ont été trouvées mortes.

M. Tremblay a retrouvé des centaines de fibres sur le drap, ce qui est normal, mais n'a pas retrouvé de fibres des vêtements. a-t-il dit. IRésultat : il a « invalidé l'hypothèse que les filles avaient passé du temps dans la chambre hyperbare ». Rappelons que la thèse privilégiée par la Couronne voulait que les filles aient été asphyxiées dans la chambre hyperbare et que ce serait M^me^ Sorella qui en serait responsable. Les analyses n'ont pas permis de déterminer avec certitude comment les petites sont mortes.

— Christiane Desjardins

Manifestation à vélo contre la F1

PHOTO OLIVIER PONTBRIAND LA PRESSE
Une centaine de manifestants de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC) ont tenté, sans grand succès, de perturber les festivités entourant le Grand Prix, hier soir.

Une centaine de manifestants de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC) ont tenté, sans grand succès, de perturber les festivités entourant le Grand Prix, hier soir. Il faut dire que l'atmosphère était beaucoup plus détendue et la foule, moins nombreuse qu'à pareille date l'an dernier alors que la CLAC avait manifesté contre le Grand Prix sur fond de crise étudiante. « On aimerait qu'il y ait plus de monde, mais on est conscients qu'il y a beaucoup de monde qui sont d'accord avec notre message et qui ne sont pas là... peut-être qu'ils ont peur de la répression, peut-être que c'est parce qu'il ne fait pas beau », a reconnu un des porte-parole de la CLAC, Nicolas Larue. Peu après 18 heures, les manifestants ont enfourché leur vélo pour réaliser une manifestation où les bicyclettes se réapproprient les rues, soit une « masse critique ». Ils se sont dirigés vers la rue Crescent en suivant le sens de la circulation, tout en scandant « Grand Prix sexiste ! ». Le Service de police de la Ville de Montréal les devançait à moto et assurait la sécurité en bloquant des portions de rues. Ils sont restés quelques minutes à scander des slogans contre la F1 puis sont repartis avant de revenir à la charge pour quelques minutes encore. Mais à peine quelques mètres plus loin, les « F*** le Grand Prix » des manifestants étaient complètement enterrés par la musique du spectacle qui se déroulait sur la scène de rue.

— Annabelle Blais

ENVIRONNEMENT

PIPELINE D'ENBRIDGE

Des dizaines d'anomalies décelées au nord de Montréal

Enbridge pourrait bientôt acheminer du pétrole de l'Ouest vers Montréal en inversant le flot de son pipeline, mais d'importants travaux sont nécessaires après la découverte de dizaines d'anomalies dans la ligne n° 9.

CHARLES CÔTÉ

PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Trois équipes totalisant 300 personnes seront déployées avant la fin du mois pour procéder aux nombreuses excavations et inspections que prévoit réaliser Enbridge.

Enbridge prévoit faire cet été des dizaines d'excavations afin de vérifier des anomalies découvertes dans son pipeline 9B, qui traverse toute la couronne nord de Montréal.

« On a fait des inspections internes dans le conduit ce printemps et lorsqu'on voit des anomalies comme la corrosion ou des bosses ou des ouvertures, on programme une inspection visuelle », a expliqué à *La Presse* Éric Prud'Homme, directeur, Affaires publiques, Est du Canada, pour Enbridge.

« Si on prend la municipalité de Mirabel, celle où le pipeline a la plus longue emprise au Québec, on parle de 75 excavations, dit-il. On ne prend aucun risque. »

« Je trouve que 75 excavations, c'est beaucoup pour 20 km, remarque Jean Léger, un résidant de Mirabel. J'ai un puits artésien, alors je me sens directement concerné, même si ma maison est à 4 km du pipeline. »

L'entreprise affirme que ses travaux sont un signe qu'elle prend ses responsabilités. « On investit 800 millions pour l'entretien de l'ensemble de notre réseau en Amérique du Nord », affirme M. Prud'Homme.

Trois équipes totalisant 300 personnes seront déployées avant la fin du mois. Chaque excavation durera d'une à deux semaines.

« Soit on constate qu'il n'y a rien, soit on soude des nouvelles plaques sur le pipeline existant, soit on remplace un segment du pipeline au complet », explique M. Prud'Homme.

Pas de déversement

M. Prud'Homme nie par ailleurs que du pétrole se soit écoulé de son pipeline sur le terrain d'une pépinière de Saint-André-d'Argenteuil. « Dans ce cas précis, il n'y a aucun lien entre ce qui a été trouvé sur le terrain et les produits d'Enbridge, dit-il. C'est de la matière végétale en décomposition. Et sur place, il n'y a aucune odeur qui est associée normalement à un déversement de pétrole. »

« On a quand même fermé la ligne le 23 mai et on a rouvert le mardi suivant, le 28, quand on a eu la confirmation qu'il n'y avait pas de problème », dit-il.

Le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, a par ailleurs confirmé que ses services avaient enquêté à ce sujet et avaient conclu qu'il n'y avait pas eu de déversement ni de fuite.

Jeudi, un reportage de Radio-Canada faisait écho à ce qui était finalement une fausse alerte.

Des élus préoccupés

Mais l'incident a augmenté la prise de conscience chez les élus de la région, au sujet du projet d'Enbridge de renverser le flux de la ligne 9 afin d'acheminer du pétrole de l'Ouest vers Montréal.

Le pipeline traverse quatre MRC (Vaudreuil-Soulanges, Argenteuil, Thérèse-de-Blainville et Les Moulins) et deux villes qui ont le statut de MRC (Mirabel et Laval) avant d'atteindre le secteur des raffineries dans l'est de Montréal.

Les maires de la MRC d'Argenteuil doivent se réunir mercredi prochain afin d'adopter une position commune sur le projet de renversement.

« Nos professionnels ont participé à une soirée d'information avec Enbridge et ils préparent des mémoires, affirme Scott Pearce, maire de Gore et vice-préfet de la MRC. Pour moi, je n'ai rien contre Enbridge, mais la priorité dans la MRC est l'environnement et la sécurité publique. »

De son côté, le ministre Blanchet se veut rassurant sur les risques de fuites.

« Le fait que les oléoducs puissent avoir des épisodes de fuite, ce n'est pas nouveau. C'est invoqué régulièrement par les opposants. La question, c'est plutôt : est-ce qu'avec cela, et malgré cela, un oléoduc est la façon la plus sécuritaire de transporter le pétrole ? Mon hypothèse, c'est que oui. Mais ce n'est pas à moi de faire la démonstration. »

— Avec Paul Journet

PAS DE CONSULTATION CET ÉTÉ

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Yves-François Blanchet, a promis, en entrevue avec *La Presse*, que la consultation sur l'inversion de l'oléoduc n° 9 d'Enbridge ne se déroulera pas durant l'été, quand les environnementalistes sont moins mobilisés et que les médias sont moins attentifs. « La consultation ne se fera pas pendant que le gouvernement du Québec est essentiellement en vacances », a-t-il assuré. On ignore toutefois encore quelle forme de consultation choisira le gouvernement péquiste. La première ministre est favorable au projet, mais les environnementalistes s'y opposent farouchement. D'ailleurs, Greenpeace s'est réjoui hier que la consultation de Québec ne se déroule pas en plein été, mais insiste pour connaître rapidement les paramètres de cette consultation. Rappelons que le projet d'Enbridge est aussi soumis à une consultation de l'Office national de l'énergie (ONE), dont l'essentiel des audiences publiques se déroule en plein été.

— Paul Journet, avec Charles Côté

Exploration pétrolière à Anticosti

Les forages sont souhaitables, dit le ministre Blanchet

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Le règlement pour protéger l'eau lors des forages n'empêchera pas l'exploration pétrolière à Anticosti, et c'est très bien ainsi, croit le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet.

« C'est parce que ce n'était pas le but du règlement », explique-t-il en entrevue avec *La Presse*, pour faire le point sur la récente controverse.

Le gouvernement péquiste promet de commander une étude du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour le pétrole à Anticosti. Mais seulement avant l'exploitation.

On permettra donc l'exploration.

Ne faudrait-il pas vérifier qu'il n'y a pas de risque environnemental avant de passer à cette première étape ? Le ministre Blanchet croit que ce serait illogique. « Avant de faire un BAPE, il faut aller chercher l'information qui servira de base à cette consultation. Pour cela, j'ai besoin de données. Et mes données, ce ne sont pas des pancartes. On ne peut pas s'en remettre à des études qui pourraient contenir des éléments pas tout à fait exacts, et dont l'intention est possiblement plus de militer contre le pétrole que d'améliorer les connaissances scientifiques. »

Et les forages exploratoires réalisés par les entreprises privées auront cette utilité, soutient-il. « On va coller des gens du ministère lors des forages », dit le ministre. Il ne croit pas qu'il aurait été préférable de permettre seulement les forages réalisés à des fins scientifiques. « On va faire un deux pour un », lance-t-il. Grâce aux entreprises, Québec connaîtra aussi le potentiel commercial du pétrole à Anticosti.

« On voit que le règlement a été conçu comme une commande de Pétrolia. » — Marc Durand, géologue

Règlement critiqué

Le géologue Marc Durand et Québec solidaire ont critiqué la distance limite de 400 mètres du règlement.

La roche visée par les pétrolières n'est pas à la même profondeur partout dans l'île, affirme M. Durand. En choisissant une norme de 400 mètres, presque tout le territoire d'Anticosti est ouvert aux forages.

Dans des présentations faites aux États-Unis, l'industrie insiste sur une distance de sécurité plus grande, d'environ 1000 mètres, entre l'étendue maximale des fracturations et la plus proche source d'eau potable, explique le géologue Durand. « On voit que le règlement a été conçu comme une commande de Pétrolia », a dénoncé M. Durand, en faisant référence à une des entreprises détenant des permis d'exploration dans l'île.

M. Blanchet répond qu'il ne vise pas à bloquer les forages. Il veut s'assurer qu'ils soient « sécuritaires ». Et selon les études internes de son ministère, augmenter la limite de 400 à 1000 mètres « n'aurait pas davantage protégé les sources d'eau », rapporte-t-il.

Le règlement exigerait aussi une étude hydrogéologique pour chaque forage. Les conclusions pourraient mener à augmenter la distance ou la profondeur minimale qui sépare un cours d'eau d'un forage. Ou à l'interdire.

— Avec Charles Côté

DÉCOUVRIR+

L'Espace La Presse+ vous accueille tout au long de l'été dans des événements artistiques, culturels et sportifs.

Profitez-en pour faire l'essai de La Presse+.

L'ESPACE LA PRESSE+ VOUS ACCUEILLE :

Au Grand Prix du Canada + du vendredi 7 au dimanche 9 juin
Au Musée des beaux-arts de Montréal + samedi et dimanche 8 et 9 juin
À la Gare centrale de Montréal + de mardi 11 au vendredi 14 juin
Aux FrancoFolies de Montréal + du jeudi 13 au samedi 22 juin

Découvrez-en plus sur LaPressePlus.ca

LA PRESSE+

Radio-Canada

STÉPHANE LAPORTE
COLLABORATION SPÉCIALE
CHRONIQUE

Mercredi, je navigue sur le net, quand tout d'un coup, je lis sur *La Presse.ca*: Radio-Canada ne s'appellera plus Radio-Canada, Radio-Canada s'appellera ICI. Je relis. C'est bien ce qui est écrit. Mais je doute. Si le Noël des campeurs existe, le poisson d'avril en juin existe peut-être aussi. Je vais voir sur d'autres sites, la même nouvelle est affichée. Ça doit être vrai. Pour être certain que la manchette est bien citée, je m'informe à la source, sur le site de Radio-Canada, qui, pour le moment, s'appelle toujours ainsi.

On explique que les noms de toutes les chaînes et plateformes seront modifiés. La Première Chaîne deviendra ICI Première, Espace Musique deviendra ICI Musique, la télévision de Radio-Canada s'appellera ICI Télé, le Réseau de l'Information ICI RDI, le site internet de Radio-Canada deviendra ICI.ca...

Et ICI de suite pour les 10 entités de la société d'État. Cette mesure ne touche bien sûr que le volet francophone. La CBC reste la CBC, et on ne l'écrira pas la CBCI. *Of course*. On précise à la fin du communiqué que conformément à l'exigence du ministre du Patrimoine canadien James Moore, le nom de la société d'État, lui ne change pas.

Confus? Moi aussi. Radio-Canada devient ICI mais demeure Radio-Canada. On dirait une mesure du PQ: les impôts seront rétroactifs mais ne seront pas rétroactifs. Ce que je comprends du souhait des dirigeants, c'est que Radio-Canada s'appellera encore Radio-Canada en tant que société, mais en tant que télé, radio ou net, elle ne s'appellera plus comme ça. Ils veulent que l'on dise: As-tu regardé *19-2* à ICI Télé? As-tu écouté Bazzo à Ici Première? As-tu lu l'article sur ICI.ca? Ainsi en disant ICI, ICI, ICI, on va comprendre que toutes ces composantes font partie de la même entité. C'est une stratégie qui se défend. Des boss, faut ben que ça change de quoi de temps en temps pour justifier leur présence. Sauf que cette décision supprime quelque chose de trop important. Supprime l'essentiel.

Dans le slogan Ici Radio-Canada, le mot clé n'est pas Ici, c'est Radio-Canada. La marque Radio-Canada a une valeur inestimable. C'est Radio-Canada qui a fédéré les francophones d'Amérique. D'abord la radio, puis la télé. Les Michelle Tisseyre, Fernand Séguin, René Lévesque, Marcel Dubé, René Lecavalier, Pierre Nadeau, Dominique Michel n'ont jamais travaillé à ICI Télé, ils ont œuvré à Radio-Canada. C'est ce lien là qui unit Lise Payette à Guy A. Lepage, Les Plouffe à Les Parent, Gilles Pelletier à Claude Legault. Ce lien est beaucoup plus important que le lien servant à attacher les composantes. C'est le fil du temps. Ça ne s'achète pas. Ça se tisse de génération en génération, à force de talent, de vision et d'implication. Il ne faut pas le couper impunément parce qu'une firme de marketing a sondé quatre groupes de témoins qui ont affirmé que ICI projette une image plus dynamique que Radio-Canada.

C'est comme si un génie du marketing proposait à Geoff Molson de renommer les Canadiens de Montréal, les OK de Montréal, parce que ça fait plus jeune, plus texto! Noooon!

On s'en fout de l'image dynamique. Radio-Canada, ce n'est pas juste une image, c'est un sens aussi. Tout un peuple s'est cultivé, s'est instruit en regardant Radio-Canada. Maintenant, le peuple a des centaines de canaux pour agrandir son savoir, il fut un temps où il n'en avait qu'un: Radio-Canada. Ce nom-là a trop d'histoire. Radio-Canada n'est pas seulement ICI. Radio-Canada est ici depuis longtemps. Ce sera toujours ce qui différenciera cette antenne de toutes les autres. D'avoir été la première. D'avoir été la pionnière.

Personne ne regardera ICI Télé, tout le monde continuera de regarder Radio-Canada. Ça fait partie de nous.

Il serait impensable que la BBC mette de l'avant une autre désignation que sa désignation originale. Même chose pour la CBC. Question d'identité et de fierté. Se peut-il que le Québécois ait une carence de fierté? Qu'on en soit rendu à vouloir renommer ce que nous sommes, ce que nous avons créé, ce que nous avons réussi. Il manque deux mots à notre devise nationale: Je me souviens de rien.

Heureusement, l'annonce de ce nouveau plan marketing a soulevé un tollé de réactions négatives venant d'ici et d'ailleurs. Des conservateurs aux indépendantistes, des gauchistes aux droitistes, des artisans aux téléspectateurs. Tout ce que Radio-Canada rassemblait dans la joie, ICI l'a rassemblé dans le mécontentement.

Maintenant qu'est-ce qu'on fait? La sagesse serait de ramener le terme Radio-Canada. Au moins pour la télé. C'est le vaisseau amiral. De toute façon, personne ne regardera ICI Télé, tout le monde continuera de regarder Radio-Canada. Ça fait partie de nous.

Des patrons moins intrépides ont jadis essayé de renommer Radio-Canada, SRC comme dans Société Radio-Canada. Sur les camions SRC, sur le logo SRC, sur la bâtisse SRC. Les gens ont continué d'appeler ça Radio-Canada. SRC, ça faisait trois lettres comme CBC, mais les gens s'en foutaient. On ne change pas de nom comme on change de chemise. Un nom n'appartient pas seulement à la compagnie qu'elle désigne, un nom appartient surtout aux gens qui s'en servent. Et pour nous, Radio-Canada, c'est Radio-Canada.

Patrons de Radio-Canada ou si vous préférez patrons d'ICI, vous devriez être contents de l'émoi que cause votre annonce, ça signifie que les gens sont viscéralement attachés à votre entreprise. Ne coupez surtout pas ce lien. Ne soyez pas seulement ICI. Soyez de leur côté aussi. Soyez de tous les côtés. Ici et à l'étranger. Soyez partout. Soyez Radio-Canada. Comme vous l'avez toujours été.

Alcool sans repas

Un resto victime d'excès de zèle?

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Les policiers de Montréal appliquent aveuglément un règlement presque centenaire qui interdit aux restaurants de servir de l'alcool sans repas, a dénoncé hier une association regroupant une cinquantaine de commerçants.

L'Association québécoise de la vie nocturne (AQVN) est particulièrement remontée par une razzia du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) au restaurant Globe, sur le boulevard Saint-Laurent, survenue le 1er juin. Les policiers y ont saisi des centaines de bouteilles d'alcool, une semaine avant le Grand Prix de Formule 1.

« Pour une infraction aussi mineure [que de vendre de l'alcool sans repas], normalement, c'est une tape sur les mains, jamais quelque chose comme ça », a indiqué en entrevue Sandy White, président de l'AQVN.

M. White reproche particulièrement aux forces policières d'être intervenues quelques jours avant la fin de semaine du Grand Prix, l'une des périodes les plus achalandées de l'année.

En entrevue au 98,5 FM hier matin, un porte-parole du SPVM a défendu l'action de ses hommes, affirmant qu'ils avaient travaillé de concert avec un procureur de la Couronne et que la perquisition avait été autorisée par un juge de paix.

Il a ajouté que le Globe avait reçu plusieurs avertissements dans les dernières années et qu'il avait promis de solutionner ce problème.

Turban et soccer

Le site de la FSQ, cible de pirates?

Le site internet de la Fédération de soccer du Québec (FSQ) semble avoir été la cible de pirates, hier. Lorsqu'on tapait le nom de l'organisation dans le moteur de recherche Google, les sous-sections du site apparaissaient avec les noms de médicaments servant à traiter le dysfonctionnement érectile, notamment Viagra et Cialis.

– Marie-Michèle Sioui

«Fin, brillant, plein d'esprit, d'humour et d'autodérision.»

Marc Cassivi, La Presse

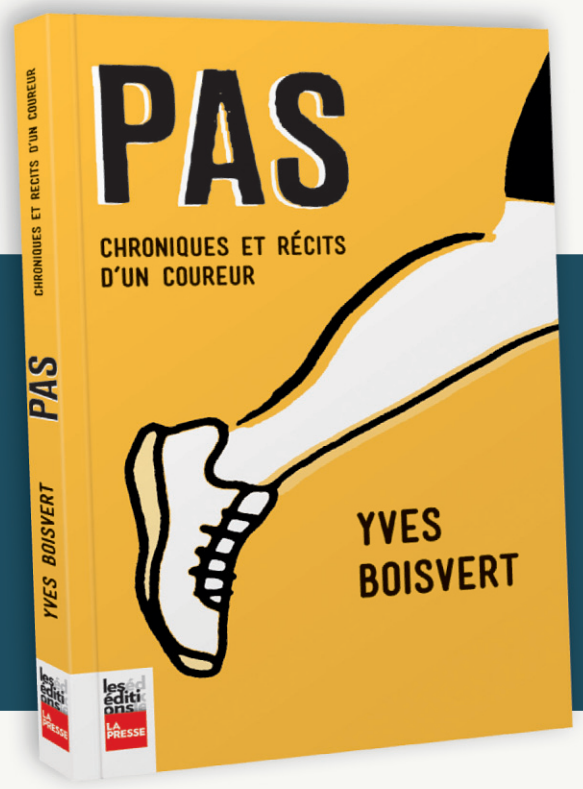

BONNE FÊTE PAPA!

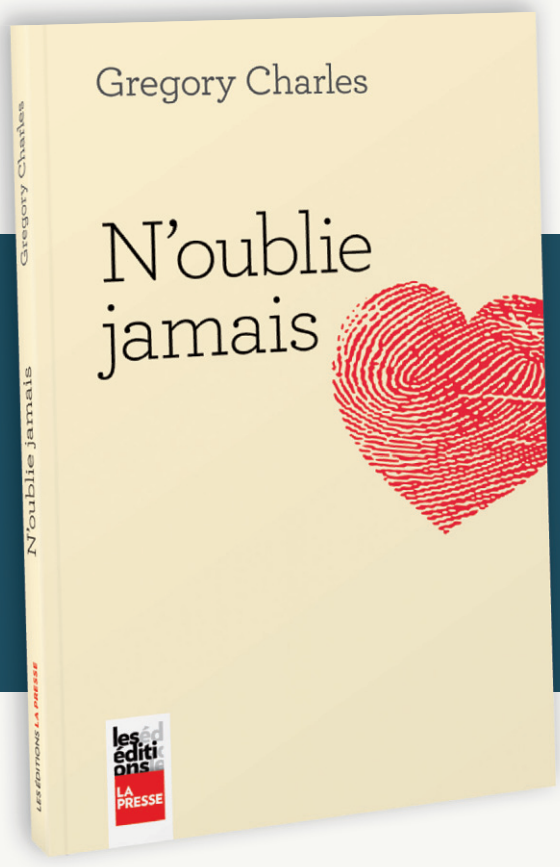

« C'est le récit touchant d'un lien d'amour entre une mère et son fils, mais aussi celui de la promesse d'un amour tout aussi fort entre un père et sa fille… »

Julie Bosman, 7 jours

OFFREZ-LUI DES LIVRES!

Offerts en librairie ou sur librairie.lapresse.ca

les éditions LA PRESSE

TURQUIE

L'épreuve de force

AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

« Tant que les protestataires ne cèderont pas, il ne bougera pas. »

Chroniqueur pour le journal turc *Hürriyet*, Yusuf Kanli n'a pas l'ombre d'un doute. Le premier ministre Recep Tayyip Erdogan n'est pas du genre conciliant. Ce politicien « obstiné, rude et arrogant » ne reculera pas devant la pression.

Et les manifestants, eux ? « Ils n'abandonneront pas, tant qu'ils n'auront pas gagné quelque chose. »

Turquie tout entière, c'est toujours ça de pris », dit Cengiz Aktar. Mais sur le fond, le premier ministre s'accroche à son projet. Aucune solution de crise imminente ne se pointe à l'horizon.

D'innombrables voix, y compris celle du président Abdullah Gül, issu comme Recep Tayyip Erdogan du parti islamiste AKP, ont supplié le politicien moustachu de mettre un peu d'eau dans son ajran (boisson turque à base de yogourt), et d'engager le dialogue avec les manifestants. Elles se sont heurtées à un mur d'intransigeance.

Après sa flamboyante victoire de 2011, Recep Tayyip Erdogan engage son pays dans un virage de plus en plus conservateur, et de moins en moins démocratique.

L'épreuve de force entre le dirigeant islamiste et l'élite laïque du pays ne fait que commencer, croit le journaliste. Et il n'est pas le seul.

« Erdogan doit faire des concessions, mais il n'en a pas l'habitude », constate le politologue Cengiz Aktar.

Hier, le dirigeant turc a, une fois de plus, appelé les manifestants à quitter la place Taksim et le petit parc où il a l'intention d'ériger une caserne ottomane – projet qui a servi d'étincelle au mouvement de contestation né il y a 12 jours.

« Il a parlé presque normalement, il n'a pas engueulé la

■■■

Qui est donc cet homme qui mène son pays vers une confrontation frontale, au risque de détruire ce qu'il a lui-même construit depuis une décennie ?

Issu d'une famille modeste, Recep Tayyip Erdogan grandit dans Kasimpacha, quartier pauvre du côté européen du Bosphore. Enfant, il vend des simit, des bagels turcs, pour aider à nourrir la famille.

Passionné de soccer, il poursuit jusqu'au niveau semi-professionnel. Tout en étudiant dans une école coranique, puis à l'université, en économie.

Sa carrière politique décolle en 1994, quand il est élu maire d'Istanbul. Trois ans plus tard, il se tire dans le pied, en récitant un vieux poème aux accents islamistes dans une assemblée politique. « Les mosquées sont nos casernes, les minarets nos baïonnettes » : ces quelques vers lui valent quatre mois de prison et une mise au ban de la vie politique.

Il y revient quand son parti remporte les législatives de 2002, avec assez de voix pour pouvoir abroger la loi qui l'avait chassé de la vie publique.

Pendant la décennie qui suit, Erdogan se présente comme un « démocrate conservateur » pilotant la Turquie vers la modernité, tout en resserrant peu à peu sa mainmise sur la puissante armée.

Il arrive que son jupon islamiste dépasse. Comme avec ce projet de loi criminalisant l'infidélité conjugale, qu'il a dû abandonner, face au tollé populaire.

Mais après sa flamboyante victoire de 2011, Recep Tayyip Erdogan engage son pays dans un virage de plus en plus conservateur, et de moins en moins démocratique.

Tout en se lançant dans une course mégalomaniaque au développement.

Le projet de caserne ottomane n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de projets destinés à souligner le centenaire de la Turquie, en 2023. Nouvelle grande mosquée, troisième pont sur le Bosphore, troisième aéroport. En plus du superprojet de canal entre la mer Noire et la mer de Marmara.

PHOTO GURCAN OZTURK, AGENCE FRANCE-PRESSE

Depuis 12 jours, les Turcs manifestent sur la place Taksim et occupent le parc où le premier ministre Erdogan souhaite construire une caserne ottomane.

« Comme un sultan, Erdogan veut que les générations futures se souviennent de lui », dit Yusuf Kanli.

Trop occupées à jouir de leur nouvelle prospérité, les classes moyennes laïques laissent Erdogan diriger le pays sans trop rechigner. Jusqu'à ce que l'arrivée des bulldozers au parc Gezi fasse sauter le verrou.

Pour l'essentiel, la fronde semble pour l'instant contenue à l'intérieur de la ligne de fracture habituelle, celle qui divise la société turque entre « laïcs urbains » et « traditionalistes religieux. »

« Je ne crois pas que le premier ministre Erdogan ait perdu le soutien de sa base politique », écrit Didem Collinsworth, du International Crisis Group en Turquie. Sauf que… Au cours des derniers jours, le président Abdullah Gül et le vice-premier ministre Bülent Arinç se sont montrés beaucoup plus conciliants face aux manifestants.

Le vernis est-il en train de craquer au sommet ? C'est ce que suppose l'analyste Halil Karaveli, qui prévoit que tout ce branle-bas de combat pourrait, à terme, faire un grand gagnant : Abdullah Gül.

Pour le politologue Cengiz Aktar, malgré sa relative popularité, le règne d'Erdogan a atteint un point tournant. Même s'il devait survivre à l'actuelle partie de bras-de-fer, « dans l'avenir, pour lui, plus rien ne sera pareil ».

Pour joindre notre chroniqueuse : **agruda@lapresse.ca**

Un tireur fou fait six victimes en Californie

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — Un tireur vêtu de vêtements noirs et protégé par une veste pare-balle a ouvert le feu sur des voitures et des passants, hier midi, à Santa Monica, faisant au moins six victimes avant d'être abattu par la police sur le campus d'un collège où il s'était réfugié.

Dans un point de presse en après-midi, Jacqueline Seabrooks, la chef de police de Santa Monica, a dit que l'homme avait aussi tiré sur des voitures, sur un autobus public, et sur une voiture de police. « Il y a eu un échange de coups de feu, et le suspect a tenté de fuir les policiers en se réfugiant sur le campus du collège Santa Monica. Il a continué à tirer sur les policiers. Les officiers l'ont atteint et il est décédé sur place. »

M^me^ Seabrooks a signalé que le tireur semblait avoir entre 25 et 35 ans. Des médias ont rapporté qu'il était armé d'une mitraillette AR-15, une arme interdite en Californie dans sa forme générique depuis l'an 2000.

Le carnage a commencé peu avant midi, quand des citoyens ont rapporté avoir vu un homme vêtu comme un membre d'une équipe SWAT, marcher et tirer dans un quartier résidentiel, près de l'autoroute 10.

L'homme a été vu quittant une maison, qui a par la suite été dévorée par les flammes. Les policiers ont dit que deux victimes avaient été retrouvées dans la maison incendiée. Une famille d'origine libanaise comprenant un père et ses deux fils habitait la maison, a rapporté le Santa Monica Mirror, le journal local. En soirée, la police a dit que le père et le frère du suspect étaient les première victimes du carnage.

Sur la rue, le tireur semblait choisir ses victimes au hasard, ont rapporté des résidants. L'homme s'est emparé d'une voiture, et a fait quelques coins de rue avant de quitter le véhicule en continuant à faire feu, notamment sur un autobus et une auto patrouille, près du collège Santa Monica.

LE TOUR DU GLOBE

PHOTO ASSOCIATED PRESS

Syrie
L'ONU réclame un accès humanitaire

Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé, hier, au gouvernement syrien un « accès immédiat » pour les organisations humanitaires à la population civile de Qousseir, au centre-ouest du pays, ancien bastion rebelle dévasté depuis deux semaines par de féroces combats, reconquis mercredi et bouclé depuis par l'armée. Parallèlement, l'ONU a lancé un appel de fonds d'un montant record de 5,2 milliards pour aider plus de 10 millions de Syriens.
— Agence France-Presse

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Europe
Le bilan des inondations s'alourdit

Le nord de l'Allemagne et la Hongrie redoublaient d'efforts hier pour faire face aux inondations historiques qui touchent une partie de l'Europe. Des milliers de personnes ont été évacuées. En République tchèque, deux hommes qui faisaient du rafting se sont noyées, portant à 10 le nombre de morts dans ce pays, le plus touché jusqu'à maintenant. La montée des eaux a fait au moins 14 morts en Europe et a provoqué des dégâts matériels considérables.
— Agence France-Presse

la collecte

COMPLEXE GUY-FAVREAU

Mardi 11 et mercredi 12 juin,
de 10 h à 16 h

Niveau 00
200, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal

RV Possibilité de prendre rendez-vous.
Communiquez avec Héma-Québec au 514-832-5000, poste 525.

globule
CENTRE DES DONNEURS DE SANG

Ouvert 7 jours sur 7
Avec ou sans rendez-vous
514 832-5000, poste 525

Globule (Place Versailles)
7275, rue Sherbrooke Est, Montréal

Lundi	9 h 30 à 17 h 30
Mardi	9 h 30 à 17 h 30
Mercredi	9 h 30 à 17 h 30
Jeudi	9 h 30 à 20 h
Vendredi	9 h 30 à 20 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche	10 h à 17 h

Globule (Centre Laval)
1600, boulevard Le Corbusier, Laval

Lundi	10 h à 18 h
Mardi	10 h à 18 h
Mercredi	10 h à 18 h
Jeudi	10 h à 20 h
Vendredi	10 h à 20 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche	10 h à 17 h

UNIS POUR LA VIE

Merci aux donneurs et aux bénévoles.
SEMAINE NATIONALE DU DON DE SANG | 10 au 16 juin 2013

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.
HÉMA-QUÉBEC

Info-collecte : 514 832-0873 • 1 800 343-SANG (7264) • www.hema-quebec.qc.ca

MONDE

Surveillance électronique aux États-Unis

Des Canadiens ciblés par la NSA ?

Le président américain Barack Obama s'est porté hier à la défense d'un vaste programme de surveillance électronique, longtemps gardé secret, qui permet d'explorer les communications privées d'internautes en accédant aux serveurs de neuf géants de l'Internet. Une révélation « préoccupante » sur laquelle la Commissaire à la vie privée du Canada promet d'obtenir des éclaircissements.

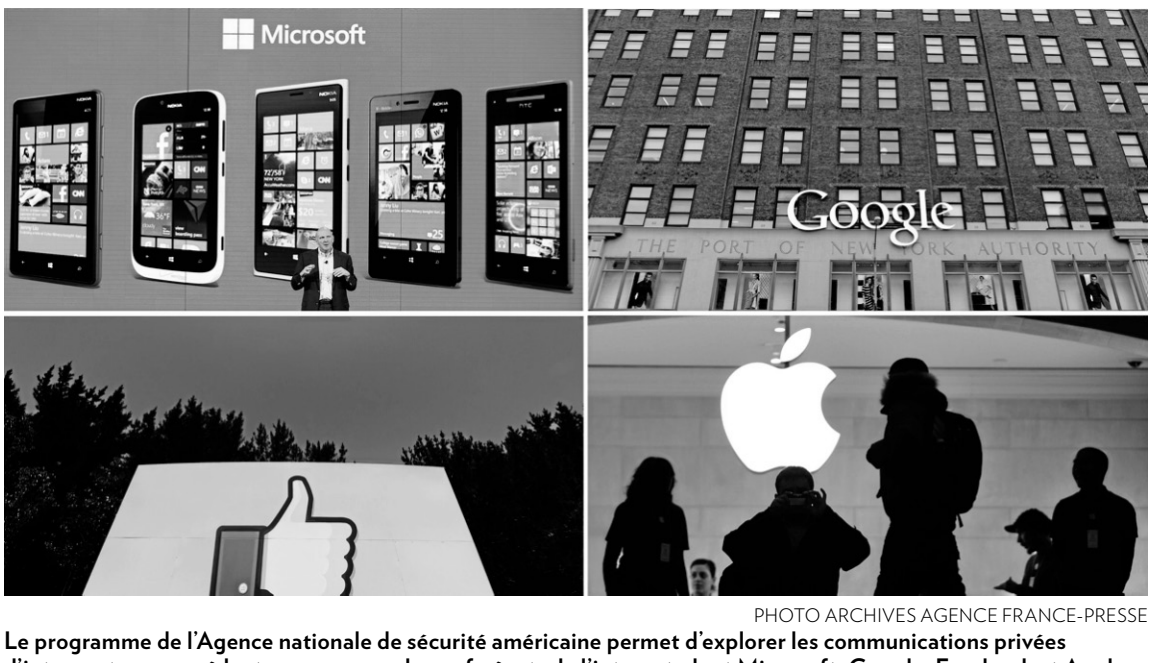

PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Le programme de l'Agence nationale de sécurité américaine permet d'explorer les communications privées d'internautes en accédant aux serveurs de neuf géants de l'internet, dont Microsoft, Google, Facebook et Apple.

MARC THIBODEAU

Les communications privées des Canadiens qui utilisent quotidiennement les services de géants technologiques comme Google, Facebook et Skype peuvent passer sous la loupe de l'Agence nationale de sécurité américaine (NSA) dans le cadre d'un programme de surveillance de vaste ampleur.

Nate Cardozo, un avocat de l'Electronic Frontier Foundation, organisation américaine spécialisée dans la défense des droits des usagers des technologies de l'information, pense que la population du pays devrait être « extrêmement préoccupée » par la portée du programme en question, baptisé PRISM.

« Il semble que la NSA obtient un accès illimité au contenu produit par des usagers partout à travers le monde. Ils ne ciblent pas les Américains, mais ils ciblent tous les autres », a indiqué hier M. Cardozo lors d'un entretien téléphonique.

L'existence de PRISM a été rendue publique jeudi par des quotidiens anglais et américains qui ont mis la main sur un dossier de présentation interne précisant sa portée et son fonctionnement.

Il révèle que la NSA, une agence-clé des services de renseignements américains, dispose depuis plusieurs années d'un accès aux serveurs de neuf entreprises de renom qui lui permet de scruter électroniquement courriels, messages vidéo et fichiers en vue de déceler des activités suspectes.

L'administration américaine, en confirmant hier l'existence du programme, a insisté pour le défendre sur le fait qu'il ne ciblait pas d'Américains, uniquement des étrangers.

Le quotidien *The Guardian* a précisé parallèlement qu'une partie des données obtenues par l'entremise de PRISM avaient été partagées avec des agences étrangères de surveillance des communications électroniques, incluant celle de la Grande-Bretagne. Cette dernière aurait ainsi contourné les dispositifs légaux balisant l'obtention de données privées.

Il n'a pas été possible, hier, de savoir si le Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC), pendant canadien de la NSA, avait obtenu des informations provenant de PRISM.

L'organisation, qui n'a pas le droit d'espionner les communications des Canadiens, a indiqué hier par courriel qu'elle n'est pas autorisée « à formuler des commentaires au sujet de ses méthodes, de ses opérations ni de ses capacités », et qu'il serait inapproprié d'émettre des commentaires sur les activités de ses alliés. Le CSTC assure qu'il se conforme à toutes les lois canadiennes.

« D'importantes préoccupations »

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada a indiqué pour sa part que la portée des renseignements supposément recueillis soulève « d'importantes préoccupations ». Un porte-parole a indiqué par courriel qu'une demande d'éclaircissements serait faite auprès du commissaire du CSTC afin « de déterminer de quelle façon les renseignements personnels des Canadiens et Canadiennes pourraient être touchés ».

La commissaire Jennifer Stoddart s'est félicitée plus tôt cette semaine dans son rapport annuel des enquêtes et vérifications menées sous sa gouverne contre « des titans d'Internet comme Facebook et Google ».

Elle sonnait l'alarme dans le même document sur le manque de mordant de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Trop souvent, a-t-elle précisé, le Canada se voit obligé d'utiliser la « manière douce » pour convaincre les entreprises d'adopter des pratiques « plus respectueuses de la vie privée ».

Nate Cardozo, de l'EFF, estime qu'il est évident que les compagnies concernées par le programme de la NSA ont accepté d'y collaborer. « Si vous lisez attentivement leurs démentis, ils sonnent plutôt comme des confirmations », souligne-t-il.

La Commission d'accès à l'information du Québec, qui joue aussi un rôle dans la protection des renseignements personnels, a indiqué hier qu'aucune disposition n'avait été prise pour « interpeller qui que ce soit » au sujet du programme de la NSA.

CE QU'EN PENSENT LES AMÉRICAINS

Des récents sondages montrent que les Américains ne sont pas prêts à sacrifier leurs libertés individuelles au nom de la lutte au terrorisme. Voici quelques exemples des questions qui leur ont été posées et leurs réponses.

Êtes-vous davantage préoccupé par la robustesse des politiques gouvernementales d'invasion de la vie privée ou plutôt par un éventuel laxisme du gouvernement à cet égard ?

61 % Trop grande robustesse

31 % Éventuel laxisme

Êtes-vous prêt à abandonner certaines libertés civiles dans la lutte au terrorisme ?

Oui **40 %**

Non **49 %**

Croyez-vous que les terroristes vont toujours trouver le moyen de mener une attaque majeure contre les États-Unis ou plutôt que le gouvernement est capable d'empêcher toute attaque majeure s'il y met assez d'efforts ?

63 % Les terroristes vont toujours trouver le moyen

32 % Le gouvernement peut les en empêcher

–Nicolas Bérubé

Source : Sondage CNN/Time/ORC International, avril 2013

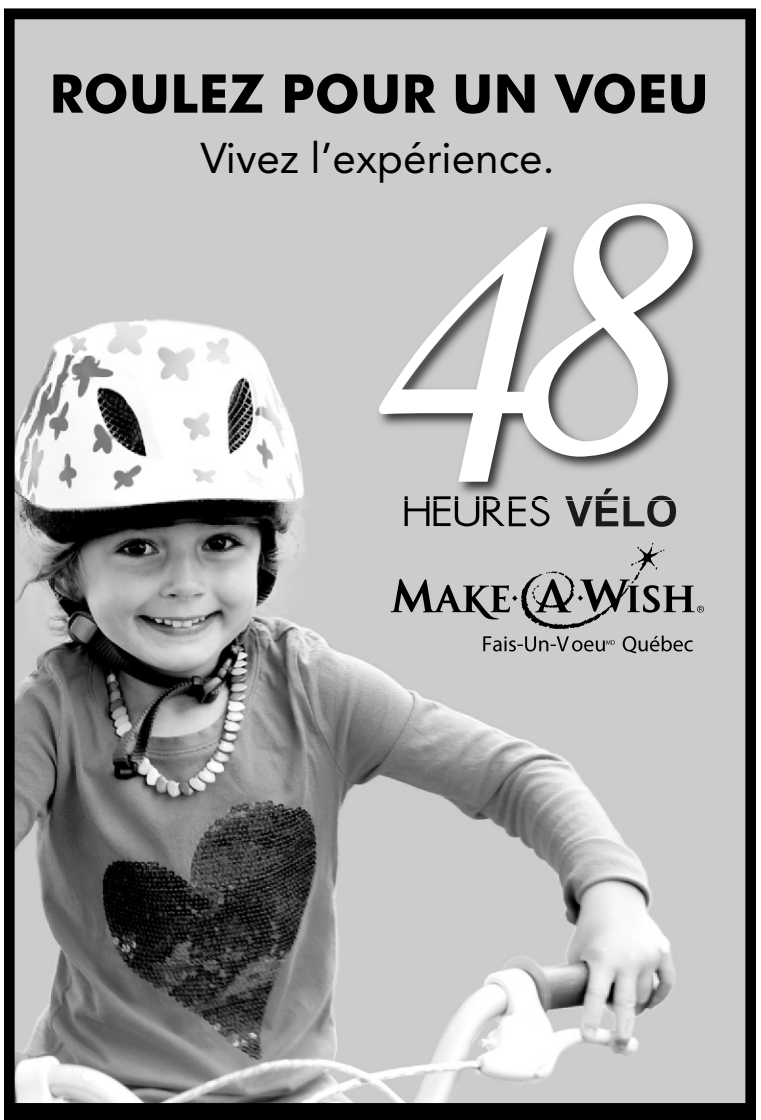

PRISM en 5 questions

Q Qu'est-ce que le programme PRISM ?

R Piloté par la NSA, le programme PRISM filtre les communications entre les États-Unis et le reste du monde.

Q Comment PRISM fonctionne-t-il ?

R On l'ignore. Les informations diffusées jusqu'ici semblent montrer que le gouvernement aurait accès aux routeurs qui sont à la base de l'internet. Cela permettrait à la NSA de faire des recherches, pour éventuellement décider d'aller plus loin et d'avoir accès à des données supplémentaires.

Q Quelles entreprises sont touchées ?

R Selon un document de Prism, dévoilé jeudi par le *Guardian* et le *Washington Post*, les données des utilisateurs des géants de la Silicon Valley Google, Yahoo!, Apple, Facebook et Microsoft font partie des informations auxquelles les agents fédéraux ont accès. Ces sociétés ont nié avoir donné accès au gouvernement.

Q Quelle information est recueillie ?

R La liste des renseignements potentiels est longue : courriels, vidéos, conversations, images, etc. Le volume est gigantesque : la majorité du trafic internet du globe transige par les États-Unis. Hier, le président Obama a dit que seules les « informations génériques » étaient disponibles, et que les agents devaient recevoir la permission d'un juge de la Foreign Intelligence Surveillance Court avant d'enquêter de plus près. L'an dernier, cette cour a reçu 1789 demandes, « dont aucune n'a été refusée », a dit le gouvernement américain.

Q Quand ce programme a-t-il été mis sur pied ?

R Selon les documents de la NSA dévoilés par les médias hier, le programme aurait débuté en 2007. Or, on sait que le gouvernement américain a la capacité de filtrer les informations qui circulent sur le net depuis les années 90. Le passage du Patriot Act, par le Congrès, en 2001, a donné plus de pouvoir au gouvernement à cet égard.

— Nicolas Bérubé

PHOTO JEWEL SAMAD, AFP

Le président Barack Obama

Obama répond à ses critiques

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Les Américains peuvent se rassurer. Barack Obama n'est pas l'incarnation de Big Brother, le grand surveillant imaginé par George Orwell dans son roman *1984*.

C'est du moins le message que le 44e président américain a tenté de passer hier en répondant aux critiques des programmes de surveillance de son gouvernement.

Le président a défendu le programme permettant à l'Agence nationale de sécurité américaine (NSA) et au FBI d'accéder aux serveurs de grandes sociétés internet américaines pour y surveiller les activités d'étrangers. « Mon analyse, et celle de mon équipe, est que ces programmes nous aident à empêcher des attaques terroristes », a-t-il dit en défendant un nécessaire compromis entre libertés civiles et sécurité.

Mais les propos du président ne convaincront pas tous ses critiques. Dans un éditorial cinglant, le *New York Times* a notamment jugé que « l'administration Obama a désormais perdu toute crédibilité sur ce sujet ».

« Permettre cette surveillance modifie fondamentalement l'équilibre du pouvoir entre individu et État », a écrit le quotidien, qui appuie généralement le président.

Nouvelle figure de proue de la droite libertarienne, le sénateur républicain du Kentucky Rand Paul a de son côté adopté un ton railleur pour critiquer l'administration Obama, estimant qu'un « cours de rattrapage » s'imposait pour ses dirigeants. Les programmes de surveillance du gouvernement américain continuent cependant d'avoir des défenseurs parmi la droite. Dans un éditorial intitulé « Merci pour la collecte des données », le *Wall Street Journal* a estimé que la saisie de relevés téléphoniques par la NSA n'avait rien de scandaleux.

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2013-06-07

Québec MAX : 21 23 26 32 33 38 46 COMPL. (C) 09

SÉLECTIONS GAGNANTES DES LOTS ADDITIONNELS
7 X 1 MILLION $ (PARTAGEABLE)

05 21 22 31 34 43 47
08 11 24 27 34 39 45
09 13 16 27 35 38 47
06 09 27 31 34 40 46

02 10 16 18 19 35 39
06 12 15 16 23 41 43
17 23 30 34 40 46 47
(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)

Lotto MAX : 05 19 24 34 35 38 43 COMPL. (C) 08

La Mini : 365483

La Mini Lots Bonis : 50 lots de 1 000 $ (non décomposables)

				601A186	797A932
118A908	211A724	396A856	509A048	608A979	801A869
130A097	220A765	411A020	524A739	625A446	826A127
138A541	240A603	412A369	524A856	645A583	860A294
143A840	312A538	466A177	534A385	652A236	864A633
151A120	334A049	467A463	547A244	656A265	874A838
179A634	343A298	476A353	551A990	686A998	896A180
198A937	366A929	477A267	573A701	707A014	937A828
203A517	379A043	487A883	587A874	795A264	980A486

Ebanco : 02 03 04 15 18 19 24 25 28 31 32 34 40 43 45 48 50 52 54 65

Extra : 3312501

Lotto Poker, Sprint 0, Lotto D, La Quotidienne, Triplex, Astro

Tous les résultats chez votre détaillant ou à lotoquebec.com

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

Trouvez un emploi qui vous donnera satisfaction pendant les 50 prochaines années.

Workopolis vous propose 750 nouveaux emplois au Québec chaque semaine.

À l'instar des grands groupes rock, nous comptons sur un répertoire des plus impressionnants. Avec nos alertes-emploi et nos fils Twitter, le succès professionnel est maintenant à votre portée et – qui sait! – il pourrait bien vous suivre pendant plus de 50 ans.

workopolis.com #workopolis

WORKOPOLIS

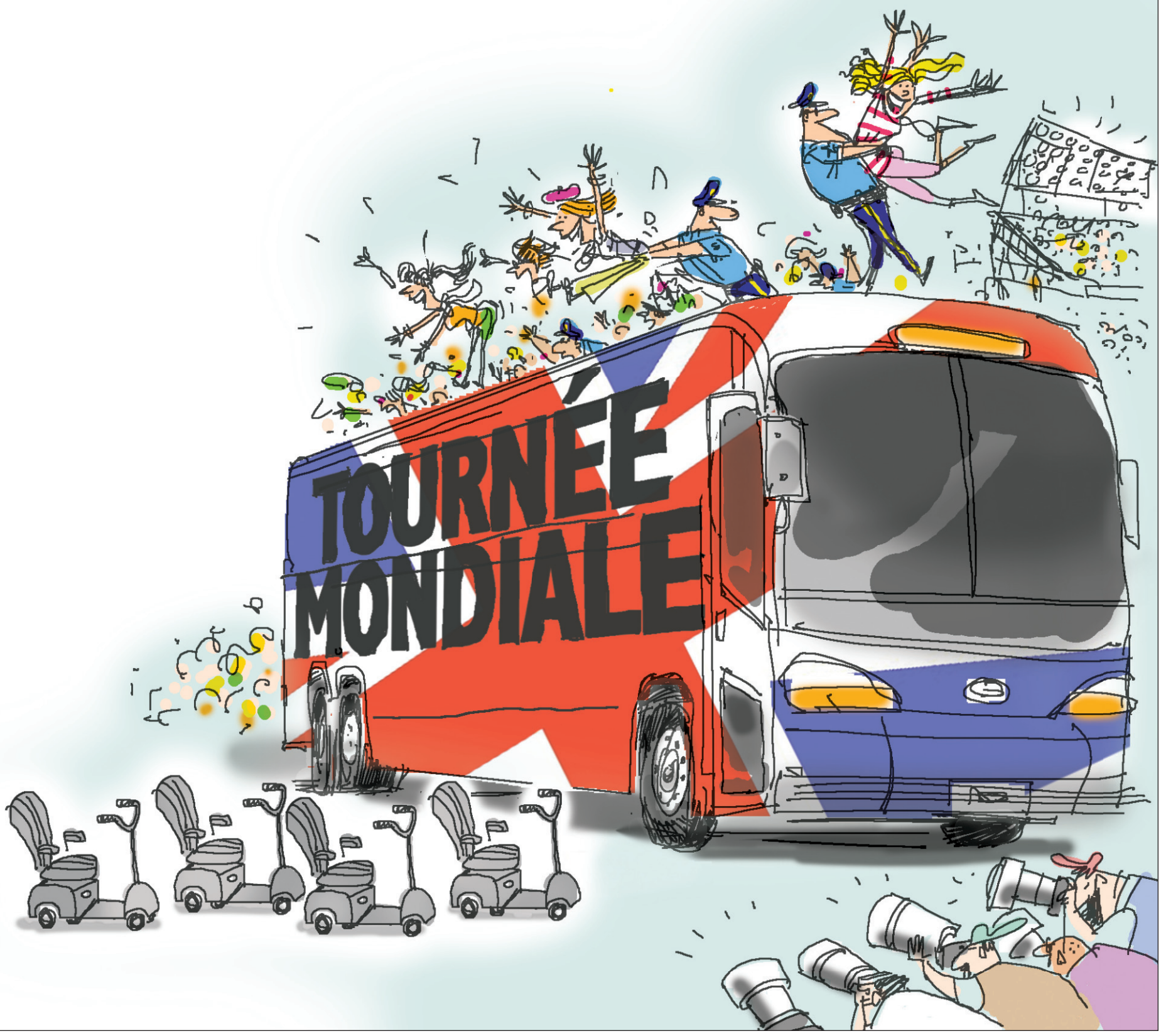

10 CHOSES À SAVOIR SUR LES ÉLECTIONS IRANIENNES

PHOTO REUTERS

LAURA-JULIE PERREAULT

Le 14 juin, 50 millions d'Iraniens, dont 25 millions d'électeurs de moins de 35 ans, seront appelés aux urnes. Ils devront choisir un président qui remplacera l'incendiaire Mahmoud Ahmadinejad, non éligible après avoir complété deux mandats. Un vote dans la République islamique peut-il vraiment changer quoi que ce soit ? L'immense jeunesse iranienne envahira-t-elle de nouveau les rues des grandes villes, comme en 2009 ? Survol des enjeux.

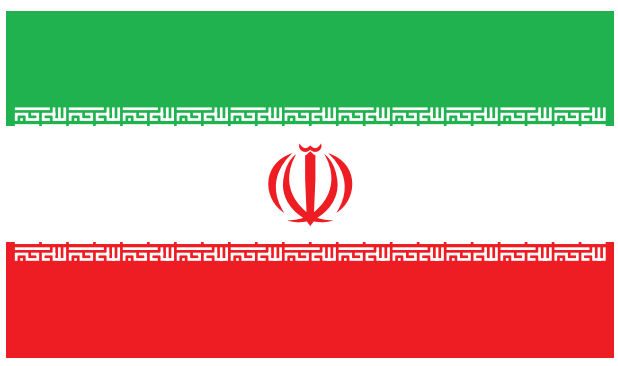

PHOTO REUTERS

Le président donne le ton

Le poste de président est le plus haut poste élu en Iran, mais la présidence iranienne a bien peu à voir avec ses équivalents américain ou français. Bien que le président soit à la tête de l'aile exécutive, en principe, le véritable pouvoir se retrouve entre les mains du « Guide suprême de la Révolution », actuellement l'ayatollah Ali Khamenei, qui contrôle les forces de l'ordre et l'ensemble des organes du pouvoir politique et religieux. « Cependant, le président donne le ton à la politique en Iran. Il peut nommer des gens dans plusieurs postes-clés. Il a aussi un impact important sur l'économie et sur l'atmosphère culturelle du pays », note Robin Wright, experte de l'Iran à l'Institut des États-Unis pour la paix. Pendant la présidence du réformiste Mohammad Khatami (notre photo), notamment, un vent de liberté artistique et médiatique avait soufflé sur le pays. Lorsque le président se brouille avec l'ayatollah, son rôle se transforme parfois en celui de chef de l'opposition, comme ce fut le cas pour Mahmoud Ahmadinejad lors de son dernier mandat.

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

C'est la fin d'Ahmadinejad

L'enfant terrible de la scène internationale tire sa révérence. Et il le fait dans la disgrâce aux yeux du régime islamique, après un deuxième mandat très ardu. « Tout le monde s'entend sur le fait qu'il a ruiné le pays, incluant le plus conservateur des candidats à sa succession, Saïd Jalili », estime Houchang Hassan-Yari, professeur de sciences politiques au Collège militaire royal du Canada à Kingston. La disqualification de son poulain, Esfandiar Rahim Mashaei, de la liste des candidats à la présidence a scellé la chute du politicien. Pourtant, Mahmoud Ahmadinejad aura connu une carrière plus que surprenante. En 2005, il était un inconnu à l'extérieur de Téhéran, dont il était le maire, quand il a été élu président, réussissant à défaire l'un des poids lourds de la République islamique, Akbar Hachemi Rafsandjani. Lors de son premier mandat, il a marché main dans la main avec l'ayatollah Khamenei. Son deuxième mandat, commencé dans la controverse après la contestation populaire de sa réélection, a été marqué par de profondes dissensions avec le Guide suprême.

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Les candidats sont les hommes du grand ayatollah

Pour sélectionner les candidats à la présidence, le Conseil des gardiens – un des organismes les plus conservateurs de la République islamique – a dû écarter 670 candidatures. Exit les femmes et tous ceux jugés pas assez « idéologiquement purs » ou « qualifiés » pour assumer le poste de président. Les candidats réformistes de la dernière élection, Mir Hossein Moussavi et Mehdi Karroubi, assignés à résidence, n'ont pas eu le loisir de poser leur candidature. L'ex-président Rafsandjani a lui aussi été mis de côté. Qu'ont en commun les huit candidats qui ont survécu au processus du veto ? Ce sont tous des proches ou des anciens collaborateurs de l'ayatollah Khamenei. « On a rarement vu aussi peu de diversité parmi les candidats à la présidence », note Robin Wright, qui, comme journaliste, a couvert plusieurs élections présidentielles iraniennes.

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Les Gardiens de la révolution tirent les ficelles

Si certains experts croient que ces élections aideront l'ayatollah Khamenei à consolider son pouvoir, d'autres estiment que l'élection est surtout celle des Gardiens de la révolution, le puissant groupe paramilitaire mis sur pied en 1979 pour protéger la Révolution islamique de toutes attaques. « De plus en plus de gens croient que le régime iranien est une théocratie de façade réellement contrôlée par les Gardiens de la révolution », explique Pierre Pahlavi. Ce dernier explique que l'ascension des Gardiens, ou Pasdaran, a débuté avec la guerre Iran-Irak, mais a vraiment été consacrée dans les années 2000. « Aujourd'hui, les Gardiens contrôlent 90 % de l'économie iranienne. Ils se sont infiltrés partout », ajoute M. Pahlavi. La plupart des candidats à la présidence ont à un moment ou un autre appartenu au Pasdaran. Les Gardiens seraient au cœur du contrôle de l'information à la veille de l'élection. Au cours des dernières années, ils sont passés maîtres du contrôle des médias sociaux, cruciaux lors des manifestations de 2009. L'an dernier, ils ont mis sur pied le Conseil suprême de l'espace virtuel.

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Le taux de participation est à surveiller

Un des tests les plus importants de cette élection présidentielle sera celui de la participation. Alors qu'aucun candidat véritablement réformiste n'est sur les rangs, les Iraniens se présenteront-ils aux urnes pour choisir entre les différentes candidatures conservatrices, ultraconservatrices et du centre ? Lors de son allocution préélectorale, l'ayatollah Khamenei a fait de la participation son cheval de bataille, accusant les États-Unis et « autres ennemis » de l'Iran de tenter de dissuader les Iraniens de voter. « Un vote aux élections est un vote pour la République islamique », a clamé l'ayatollah. Ce dernier accuse aussi des forces étrangères d'encourager la « sédition » des citoyens iraniens.

L'AXE DE L'IDÉOLOGIE DES CANDIDATS

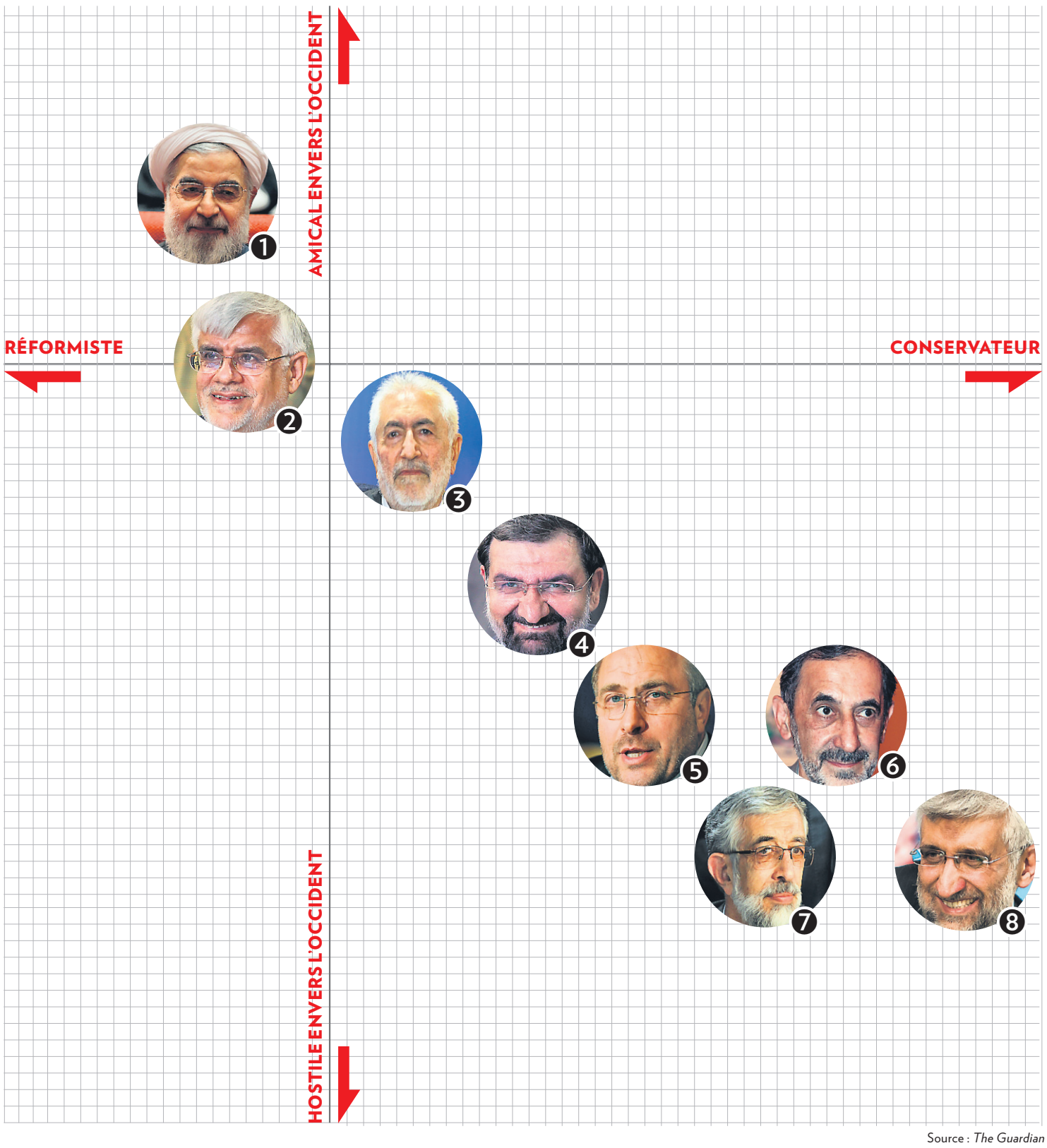

Source : *The Guardian*

PORTRAITS DES CANDIDATS

❶ Hassan Rowhani, 65 ans

Seul membre du clergé en lice, il a dirigé le Conseil suprême de la sécurité nationale pendant 16 ans. Il a aussi été le négociateur iranien dans l'épineux dossier nucléaire.

❷ Mohammad Reza Aref, 62 ans

Ancien chancelier de l'Université de Téhéran, ce sexagénaire a été vice-président du pays pendant quatre ans sous le président réformiste Mohammad Khatami.

❸ Mohammed Qarazi, 72 ans

Plus vieux candidat, Qarazi a été ministre du Pétrole. Il promet de remettre l'économie sur pied.

❹ Mohsen Rezai, 59 ans

Candidat conservateur défait aux dernières élections, Rezai a été pendant 16 ans à la tête des Gardiens de la révolution.

❺ Mohammad Baqer Qalibaf, 52 ans

Défait à la présidence par Ahmadinejad en 2005, il l'a remplacé à la mairie de Téhéran. Vétéran des forces aériennes pendant la guerre Iran-Irak.

❻ Ali Akbar Velayati, 68 ans

Ministre des Affaires étrangères pendant 16 ans, ce pédiatre formé à l'université américaine John Hopkins promet de régler la crise syrienne.

❼ Gholam Ali Haddad Adel, 68 ans

Ancien président du Parlement iranien, M. Adel est un proche de Khamenei, sa fille étant mariée au fils du Guide suprême.

❽ Saïd Jalili, 47 ans

Titulaire d'un doctorat en science politique et le plus conservateur de tous les candidats, Saïd Jalili a fait partie des milices basidjis avant de devenir le négociateur de l'Iran dans le dossier nucléaire.

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

L'enjeu numéro un ? C'est l'économie, stupide !

Quel est l'enjeu le plus important aux yeux des Iraniens ? Il ne faut pas chercher très loin ! Comme l'a dit Bill Clinton lors de sa campagne en 1992, « c'est l'économie, stupide ! ». Frappée par les sanctions occidentales, l'économie iranienne bat sérieusement de l'aile. La monnaie du pays, le rial, a perdu 40 % de sa valeur au cours des deux dernières années alors que l'inflation a grimpé de 30 %. Mélangez à ça un taux de chômage de 15 % et vous avez un cocktail explosif. « Cet enjeu va grandement favoriser Mohammed Baqer Qalibaf, qui est actuellement maire de Téhéran et dont l'efficacité dans ces fonctions a été grandement appréciée », note Pierre Pahlavi, directeur adjoint du Centre des études sur la sécurité nationale du Collège des Forces canadiennes de Toronto.

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Un mouvement vert d'envergure est peu probable

En 2009, des centaines de milliers d'Iraniens drapés de vert ont manifesté dans les rues après la réélection de Mahmoud Ahmadinejad, scandant « Où est mon vote ? » et demandant plus de libertés. Plus important soulèvement dans le pays depuis la révolution de 1979, le mouvement vert a été durement réprimé par les forces de l'ordre. Des milliers de personnes ont été arrêtées et des centaines d'entre elles ont subi des procès de groupe, dignes des purges staliniennes. Au cours des derniers jours, des opposants au régime ont profité de bains de foule entourant la commémoration de la mort de l'ayatollah Khomeini et de l'ayatollah Jalahouddin Taheri pour manifester, criant « Mort au dictateur ! ». Ces petites effusions ont été de courte durée. Selon Houchang Hassan-Yari, il est bien peu probable que l'élection donne lieu à une nouvelle vague de protestation. « Il y aura peut-être un peu de contestation, mais pas comme en 2009. La répression a été trop dure », soutient M. Hassan-Yari.

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Il n'y a qu'un « turban » parmi les candidats

Longtemps, la présidence de la République islamique a été réservée aux chefs religieux du pays. L'ayatollah Khamenei est d'ailleurs passé par là avant de devenir Guide suprême. Quand il a été élu en 2005, Mahmoud Ahmadinejad était le premier « chapeau » à accéder au poste habituellement coiffé d'un « turban ». Pour l'élection de la semaine prochaine, un seul turban, Hassan Rowhani, est sur les rangs. « Et ironiquement, les candidats issus du clergé pour cette élection et la dernière ont aussi été les candidats les plus réformistes », souligne Robin Wright.

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Les candidats sont unis sur la question nucléaire

Lors des deux débats télévisés – le premier sur l'économie, le deuxième sur la culture –, les candidats ont présenté leur vision du monde, parfois à des années-lumière les unes des autres. Mais sur une question, les candidats s'entendent : ils défendent tous le droit de l'Iran de développer un programme nucléaire et d'enrichir de l'uranium. Sur la manière cependant, ils diffèrent. Parmi les candidats se trouvent d'ailleurs deux anciens négociateurs sur la question du nucléaire : Hassan Rowhani et Saïd Jalili (notre photo). Le premier avait réussi à établir un dialogue avec l'Occident alors que le deuxième est devenu le visage iranien du bras de fer avec la communauté internationale. Reste à voir l'option que les Iraniens privilégieront.

PHOTO REUTERS

L'électorat iranien est imprévisible

Le fait que peu (ou pas) de sondages scientifiques soient réalisés par des organismes indépendants y compte pour beaucoup, mais bien malin serait celui qui réussirait à prédire l'issue de l'élection présidentielle, note Robin Wright. « En 1997, comme en 2005, quand Mohammad Khatami et Mahmoud Ahmadinejad ont été élus, tout le monde a été surpris. Les deux hommes étaient des candidats de l'ombre et leur ascension a eu lieu en quelques jours seulement, expose l'experte. Les électeurs iraniens sont parmi les plus imprévisibles. »

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Services aléatoires

ARIANE KROL
akrol@lapresse.ca

Les services à domicile qu'une personne âgée reçoit dépendent plus de son lieu de résidence que de ses besoins, a constaté le vérificateur général cette semaine. L'assurance autonomie proposée par le ministre Hébert pourrait améliorer la situation, mais beaucoup d'anomalies devront être corrigées pour qu'un tel projet fonctionne.

L'espace nous manque pour énumérer tous les problèmes identifiés. La plupart découlent d'une absence de directives et de contrôles communs. Non seulement l'accès aux services varie d'une région à l'autre, et souvent à l'intérieur d'une même région, mais leur organisation diffère tellement qu'il est difficile d'en mesurer et d'en améliorer l'efficacité.

Or, Québec s'est engagé à consacrer plusieurs centaines de millions de dollars supplémentaires aux services à domicile au cours des prochaines années. L'assurance autonomie, qui leur allouerait une part beaucoup plus importante du financement des soins de longue durée, leur donnerait encore plus de ressources. Allons-nous déverser des millions dans un système qui fuit de toutes parts?

Certes, le soutien à domicile est tellement sous-financé qu'y consacrer plus d'argent ne peut qu'améliorer la situation. À l'heure actuelle, les administrations locales doivent se débrouiller avec les budgets dont elles disposent, sans égard aux besoins des personnes qui se trouvent sur leur territoire.

Le modèle de l'assurance autonomie, selon lequel l'argent suivrait le patient, règlerait une partie des problèmes. Mais avant de rediriger une part aussi importante des budgets dans les services à domicile, il faut s'assurer que chaque dollar dépensé donne le maximum de résultats. Pour ce faire, il faut identifier les meilleures pratiques, et les étendre partout où c'est possible.

Évidemment, il y aura toujours des différences régionales. Le temps requis pour se rendre d'un patient à un autre influence sur le nombre d'interventions qu'un ergothérapeute ou une aide domestique peut faire dans sa journée. Mais il y a aussi beaucoup de différences entre les régions qui n'ont pas lieu d'être, et qui sont simplement le reflet de pratiques inefficaces.

Un exemple simple: certains intervenants remplissent encore l'évaluation des besoins de l'usager à la main puis la retranscrivent à l'ordinateur, une perte de 30 à 45 minutes. Le vérificateur ne dit pas pourquoi, mais note que l'accès aux ordinateurs portables est très inégal. Cela va du tiers à la quasi-totalité des professionnels, selon les endroits étudiés.

> ***Il faut s'assurer que chaque dollar dépensé pour les services à domicile donne le maximum de résultats.***

Les investissements en informatique qui ont effet direct sur le volume de services ne devraient pas être laissés à la discrétion des administrations locales. C'est le genre de question qui devrait faire l'objet d'une directive uniforme – comme plusieurs autres d'ailleurs.

L'attente du projet d'assurance autonomie ne doit pas devenir un prétexte à ne rien faire. Beaucoup de choses peuvent, et doivent, être entreprises dès maintenant pour améliorer l'offre de services.

Le silence des athées

MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Depuis le temps, on aura compris que la saga des accommodements est en réalité un débat sur la place de la religion dans la société. On peut avoir l'impression que tout le monde s'est prononcé sur le sujet. C'est faux. Les athées n'ont pas, ou fort peu, été entendus: même antagonistes, les différentes thèses ont été soutenues par des croyants, surtout chrétiens.

Or, les athées (ou agnostiques: c'est vécu de la même façon au quotidien) sont très nombreux au Québec comme dans tous les pays développés – même si, pour mille raisons, des statistiques précises sont difficiles à obtenir.

> ***L'athéisme est un piètre support du militantisme.***

En Occident, le pourcentage d'athées varierait entre 15 % aux États-Unis et 85 % en Suède.

Au Québec, on parle en général de 15 % d'athées. Cependant, d'après le sondage le plus récent (CROP-*La Presse*, février 2013), 22 % des Québécois ne croient en aucun dieu et 18 % ne savent pas, ce qui ressemble fort à une position agnostique. En ce cas, il y aurait au Québec 40 % de non-croyants. C'est plus du double du pourcentage d'adhésion *à l'ensemble* de toutes les dénominations religieuses autres que catholiques (16,8 %, recensement de 2001).

Comment alors expliquer le silence des athées?

D'abord, l'athéisme n'est pas un cadre de vie fondateur et global qui exige d'être défendu, de sorte qu'il est un piètre support du militantisme. Sam Harris (*The End of Faith*, non traduit en français) suggère que ce terme ne devrait même pas être utilisé: nul n'affirme être *aféiste* pour indiquer qu'il ne croit pas aux fées. L'auteur et homme de science se dit plutôt humaniste.

Ensuite, contrairement aux autres nations développées, le Québec ne compte pas de figures emblématiques de l'athéisme comme le sont Harris, Richard Dawkins (*Pour en finir avec Dieu*) ou Michel Onfray (*Traité d'athéologie*).

Encore, l'athéisme est inconnu à l'école, ainsi privé de relève automatique et dynamique. Le cours d'Éthique et culture religieuse est peut-être non confessionnel, mais il entérine les notions d'ubiquité et de nécessité de la foi.

Enfin et surtout, l'athéisme n'a ni pouvoir ni finance. Et, mal compris, il est l'objet de lourds préjugés. De sorte qu'une «culture explicite de l'athéisme semble inexistante au Québec. On en trouve de très rares expressions ponctuelles dans les médias», écrit le philosophe et psychologue Claude M.J. Braun dans *Québec athée* (2010).

Il conclut: «L'athée québécois reste remarquablement timoré».

■■■

Des vitres givrées à la prière publique, de l'érouv au crucifix et du foulard au turban, la saga des accommodements est aux yeux de l'athée totalement dépourvue de sens.

Or, c'est précisément la raison pour laquelle sa voix aurait dû être mieux entendue.

Engagés de façon émotive dans le débat, les croyants auraient bénéficié d'un regard extérieur susceptible de tempérer les ardeurs. De relativiser les enjeux. De suggérer un espace démocratique, rationnel, pratique, pour le fait religieux.

DROITS RÉSERVÉS/**serge.chapleau@lapresse.ca**

LA PRESSE+ **Voyez la caricature en mouvement de Serge Chapleau dans notre édition numérique La Presse +.**

OPINION

Absolue, la dignité

CHANTAL BÉDARD
L'auteure est une retraitée de Québec.

Le gouvernement du Québec s'apprête à déposer un projet de loi pour encadrer l'aide à mourir, c'est-à-dire les actes d'euthanasie et d'assistance au suicide, à l'endroit des personnes qui en feraient la demande en toute connaissance de cause et de ceux qui les assisteraient.

La Commission spéciale sur la question du mourir dans la dignité a reçu les mémoires et les représentations d'un grand nombre de personnes atteintes de maladies dégénératives et d'intervenants des milieux. Le Québec était prêt pour un débat. Ce débat s'est déroulé dans la sérénité.

Une prémisse a été établie dans le rapport quant à la notion de dignité, afin d'en dégager un sens contemporain et de faciliter l'utilisation de ce sens pour revendiquer l'aide à mourir. Or, cette prémisse est fausse. Les commissaires ont fait le choix de retenir la notion de dignité subjective en lieu et place de la dignité intrinsèque. Ainsi, la dignité devient un concept «personnel», réservant à chacun le droit de la définir.

Les commissaires reconnaissent que deux visions de la dignité se sont côtoyées tout au long des travaux. «On peut concevoir la dignité humaine comme un principe fondamental qui survit à la perte de la liberté, à l'absence de la conscience de soi ou de la capacité d'entrer en relation avec autrui... Il s'agit de la dignité «intrinsèque» qui est absolue, objective et universelle», lit-on dans le rapport, qui poursuit avec un douteux syllogisme: «La dignité humaine étant inaliénable, les conditions dans lesquelles on meurt ne peuvent l'entacher. En d'autres mots, il n'est pas possible de "mourir indigne". Il devient donc impossible d'invoquer la perte de dignité pour justifier une demande d'aide à mourir.»

De l'autre côté, il existe une notion de la dignité humaine qui est associée au respect de l'autonomie de la personne: la «dignité subjective», liée à la perception que chaque être humain se fait de sa condition humaine. Ainsi, il peut décider que sa condition est devenue indigne à ses yeux et qu'elle mérite d'y mettre fin.

Puis, la Commission prend position. «Bien que nous comprenions l'ardente défense de certains témoins pour la dignité intrinsèque, nous estimons que nos lois ont retenu la notion de dignité subjective. Comment expliquer le droit à la sauvegarde de la dignité prévu dans les chartes, si celle-ci ne peut subir d'atteinte? La dignité telle qu'elle est comprise dans la vie de tous les jours renvoie à la notion de dignité subjective.» La Commission rajoute: «Ainsi nous croyons que la personne malade est seule en mesure d'évaluer ce qui correspond à des conditions de vie inhumaines entraînant la perte de façon irrémédiable de sa dignité. Cette évaluation peut expliquer une demande d'aide à mourir.»

■■■

Appuyer une politique de l'aide à mourir basée sur une définition «personnelle» de la dignité humaine est en contradiction profonde avec l'idée même de «civilisation». Les grandes civilisations ont émergé de siècles de barbarie et ont obligé les êtres humains à tenir compte de leurs semblables.

Chaque être humain a droit à la même définition de la dignité: celle qui est rattachée à son essence ontologique et non à sa condition physique ou mentale. Cette dignité doit être absolue et inaliénable. C'est précisément pour cette raison qu'elle se retrouve dans les textes des grandes chartes: pour être défendue lorsqu'elle est entachée. Parce qu'elle peut être entachée: par l'humiliation, par l'exploitation, par la torture ou autres sévices physiques ou psychologiques.

On ne peut pas élaborer une politique de l'aide à mourir sur la base d'une définition «personnelle» de la dignité. Souffrir n'est pas nécessaire, mais cela n'est pas «indigne», sinon au prix d'une incommensurable prétention. Chaque être humain a le droit de mettre fin à sa vie. Seule la liberté doit être invoquée.

LA PRESSE+ DÉBATS

› AUJOURD'HUI

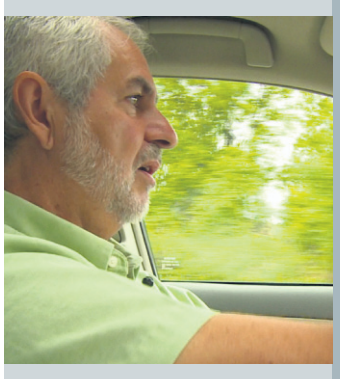

Pour en finir avec les cowboys du volant

Le commentaire d'Alain Charbonneau

› DIMANCHE

Le Moyen-Orient en crise

Syrie, Irak, Iran, Liban, Turquie: le Moyen-Orient vit une période de fortes turbulences. André Pratte s'entretient avec le politologue Sami Aoun.

ÉDITORIAL > **La lutte au gaspillage** par André Pratte

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? Écrivez-nous à **debats@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**

DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**

CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Jacques Villeneuve ne fait qu'utiliser les règles fiscales mises en place, ici et un peu partout dans le monde, pour privilégier les richards de ce monde… Y a rien d'illégal là-dedans ! Notre champion du monde est beaucoup plus un non-Canadien qu'autre chose. Il a grandi à Monaco ; il a fait ses études en Suisse, il a été un coureur de Formule 1 partout sur la planète. À l'âge qu'il a maintenant, son ratio de présence au Québec et au Canada est pas mal faible…

— Michael Chèvrefils, Montérégie

DÉBATS

Décide-toi, *Homo sapiens* !

BOUCAR DIOUF
L'auteur est humoriste, conteur, biologiste et animateur. Il collabore régulièrement à la section Débats.

Les yeux d'un étranger sont parfois un miroir tendu à ceux que le confort et la routine ont rendus presque aveugles. En visite au Québec cette année, ma sœur m'a rappelé cette incapacité que nous avons à braquer le microscope sur les travers de nos propres coutumes.

Quand, de la savane sénégalaise, elle est débarquée au Québec, on l'a amenée dans le petit appartement familial, au rez-de-chaussée d'un immeuble à condos de la Vieille Capitale. Aussitôt intriguée par l'opacité des lieux, elle n'a pas tardé à me demander pourquoi on n'avait pas choisi d'habiter du côté de la bâtisse qui est exposée au soleil.

Je lui ai alors expliqué qu'on n'avait pas les moyens d'acheter un condo illuminé parce qu'il fallait débourser un supplément de 60 000 $ pour faire partie des chanceux qui ont droit à la lumière, et que dans ce type d'habitation, voir les couchers de soleil a un prix et admirer l'eau du fleuve de son balcon coûtait la peau des fesses.

Après un long silence méditatif, ma sœur m'a répondu : « Boucar, je ne pouvais jamais imaginer qu'il existe un pays où les gens doivent débourser l'équivalent de 20 ans de salaire au Sénégal juste pour voir les rayons du soleil entrer dans leur demeure. Imagine la tête que fera mon père quand il apprendra que tu as quitté la pauvreté et le soleil de plomb de la savane africaine pour vivre dans un endroit sombre, parce que tu n'as pas les moyens de voir la lumière dans ce pays riche. »

En vérité, je pense que même les pêcheurs gaspésiens des années 50 seraient surpris de voir que les maisons jouxtant les eaux du Saint-Laurent sont aujourd'hui si convoitées.

Autrefois, disait mon beau-père originaire de Cap-Chat, vivre directement sur les rives de l'estuaire en Gaspésie n'était pas aussi recherchée à cause de l'exposition au vent froid. La mer était aussi pour les pêcheurs ce que le bureau est au fonctionnaire d'aujourd'hui. On avait hâte de la quitter et comme on ne voulait pas ramener la job à la maison, mieux valait la voir de loin.

Tout ça pour vous dire que l'espèce humaine semble habitée par un maudit gène de nostalgie qui l'amène constamment à tourner le dos à tout ce qu'elle a désiré ardemment, pour se réapproprier ce qu'elle trouvait jadis ringard et sans intérêt.

On s'est gratté le coco pendant des millions d'années pour inventer des vêtements et aujourd'hui, certains ont décidé de se remettre à poil dans des clubs privés parce qu'ils trouvent que le bonheur et le confort étaient finalement dans la nudité.

Ça nous a pris des millions d'années à découvrir le feu et aujourd'hui, les crudivores ont délaissé les fourneaux pour adopter un mode de vie sans cuisson. Imaginez si ces mangeurs de repas froids avaient été nos ancêtres *Homo erectus* ! On n'aurait probablement pas encore découvert le feu.

PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Devant l'opacité de mon appartement dans le Vieux-Québec, j'ai dû expliquer à ma sœur que voir les couchers de soleil a un prix et admirer l'eau du fleuve de son balcon coûtait la peau des fesses.

On a inventé des techniques culturales sophistiquées pour produire des aliments à moindre coût, mais ce sont les légumes nourris de fumier, selon les méthodes ancestrales de jardinage, qui sont devenus nos produits de luxe.

L'espèce humaine semble habitée par un maudit gène de nostalgie qui l'amène constamment à tourner le dos à tout ce qu'elle a désiré ardemment, pour se réapproprier ce qu'elle trouvait jadis ringard et sans intérêt.

On a inventé ce symbole de réussite sociale qu'est la voiture et aujourd'hui, toutes les énergies se mobilisent pour nous chanter les bienfaits de la marche et du vélo. Moi qui rêvais de l'Amérique dans la case de ma mère en Afrique, imaginez ma surprise lorsqu'une Gaspésienne m'a invité à faire du camping sauvage sans eau ni électricité !

J'éprouvais presque l'envie de lui répondre que j'avais justement immigré au Québec pour ne plus vivre ce genre de souffrance et qu'un camping sauvage me rappelait trop un camp de réfugiés pour être un lieu de plaisance.

Pourtant, aujourd'hui, je suis aussi devenu un campeur. Savez-vous quoi ? Je n'ai pas osé dire à ma sœur que je prends des tonnes de pilules de vitamine D pour remplacer l'empreinte du soleil africain sur mes gènes et que cette année, je me suis inscrit au salon de bronzage pour contrecarrer la dépression hivernale qui a déjà solidement ébranlé mon homéostasie.

La pensée unique

DENIS SAINT-MARTIN
L'auteur est professeur titulaire au département de science politique de l'Université de Montréal.

Nigel Wright, le chef du cabinet du premier ministre Harper, n'avait certainement pas prévu démissionner et laisser son patron dans l'embarras quand il a pris la décision de donner 90 000 $ au sénateur Mike Duffy pour que celui-ci rembourse les surplus en frais de logement qui lui avaient été versés par les fonds publics.

M. Wright devait plutôt avoir imaginé le contraire et estimé avoir pris une décision qui ferait avancer les intérêts politiques du gouvernement. Après tout, le chef de cabinet du premier ministre occupe, de facto, la seconde plus haute fonction au sein du gouvernement parce qu'il est un fin stratège et un oracle de la politique.

En tant que dirigeant de la multinationale Onex Corporation et riche avocat d'affaires de Bay Street, Nigel Wright s'y connaît en calcul du risque et en analyse coût-bénéfice dans les décisions d'investissements. Comment un individu reconnu pour de telles compétences est-il arrivé à faire un si mauvais calcul pour lui et son équipe ? Comment le cabinet du premier ministre a-t-il pu si mal prévoir le déroulement des événements ?

PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre gouverne toujours comme s'il était encore chef de l'opposition, se croyant menacé de tous les côtés.

Cette crise lève le voile sur ce qui a toutes les apparences d'une culture organisationnelle dysfonctionnelle au sein du cabinet du premier ministre. Le leadership autoritaire et centralisateur du premier ministre et de son bureau ne favorise pas les débats d'idées et la concurrence des points de vue. Ce mode de direction encourage plutôt la conformité et renforce les tendances à la pensée unique et au *« groupthink »* au sein des organisations. Les membres du groupe adhèrent à une vision homogène de la réalité soit par croyances, par contrainte ou par opportunisme, parce que dire au patron ce qu'il veut entendre constitue une stratégie rationnelle d'avancement et de promotion.

L'affaire Wright-Duffy lève le voile sur le leadership autoritaire et centralisateur du premier ministre Harper et de son bureau, qui ne favorise pas les débats d'idées et la concurrence des points de vue.

Personne dans l'entourage de M. Wright ne semble avoir anticipé les conséquences de sa décision de donner 90 000 $ à un sénateur. Le chef de cabinet et sa garde rapprochée n'étaient pourtant pas sans savoir que ce geste allait inévitablement attirer l'attention des médias et de l'opposition. Ils n'ont pas dû être surpris lorsque l'affaire est devenue publique. Ils devaient être préparés et avoir un script pour convaincre l'opinion publique et neutraliser les critiques.

C'est ainsi que M. Wright a expliqué qu'il avait épongé la dette du sénateur par intérêt public, parce qu'il ne voulait pas que cette somme soit un fardeau sur le trésor public. Il a puisé dans ses ressources personnelles pour régler un problème public. Il a agi comme un bon philanthrope et de « façon honorable », comme l'a maintes fois répété le premier ministre Harper.

Avec ce message, le cabinet du premier ministre a cru imposer sa définition de l'enjeu à l'agenda politique. Cette stratégie s'est cependant vite révélée inefficace, tant la rationalité de la décision de Nigel Wright est rapidement apparue douteuse et étrange aux yeux de tous les observateurs. Partout, la suspicion a été automatique. Le décalage entre l'interprétation des mêmes événements par le cabinet du premier ministre et l'opinion publique n'est jamais apparu si grand auparavant.

Avec la démission de son chef de cabinet, Stephen Harper paie le prix de son style de leadership trop directif et idéologique. Le premier ministre gouverne toujours comme s'il était encore chef de l'opposition, se croyant menacé de tous les côtés par des adversaires libéraux cachés ici et là dans les institutions du gouvernement fédéral.

Cette « mentalité d'assiégés » le sert mal à plus long terme. Elle favorise un esprit de corps qui étouffe toute pensée critique dans son entourage.

Le premier ministre doit apprendre à mieux tolérer la dissidence. Sinon, les risques « d'auto-pelure-de-bananisation » deviendront à coup sûr plus grands au fil du temps.

MégaVente annuelle de Spas

Relaxez dans votre **Jacuzzi**

J-355

SIÈGE ALLONGÉE

Jacuzzi

91 x 84 x 38 po.
5-6 ADULTES,
40 JETS EN ACIER INOXYDABLE, 4 COULEURS,
COUVERT, LUMIÈRES DEL PROLITES
CASCADE ILLUMINÉE
SYSTÈME CLEARRAY™
SYSTEME DE SON BLUETOOTH

8499.99

RABAIS DE 3200.00

103.08**** PAR MOIS

11 699.99 PRIX RÉG.

J-235 / J-245

SIÈGE ALLONGÉE

84 x 84 x 36 po.
6 adultes, 35 jets
COUVERT
CASCADE
SYSTÈME CLEARRAY™
SYSTÈME DE SON BLUETOOTH

Jacuzzi

5999.99

RABAIS DE 2500.00

74.67*** PAR MOIS 8499.99 PRIX RÉG.

J-275

SIÈGE ALLONGÉE

90 x 90 x 36 po.
6-7 adultes, 45 jets
COUVERT
CASCADE
SYSTÈME CLEARRAY™
SYSTÈME DE SON BLUETOOTH

Jacuzzi

6499.99

RABAIS DE 3500.00

80.90*** PAR MOIS 9999.99 PRIX RÉG.

J-335 / J-345

SIÈGE ALLONGÉE

84 x 84 x 36 po.
4-5 adultes, 36 jets
COUVERT
CASCADE
SYSTÈME CLEARRAY™
SYSTÈME DE SON BLUETOOTH

Jacuzzi

7499.99

RABAIS DE 3500.00

90.96**** PAR MOIS 10 999.99 PRIX RÉG.

SYDNEY

GAZEBO 10 X 12 pi.

COULEUR: BRONZE
STRUCTURE EN ALUMINIUM ET ACIER AVEC POTEAUX TRIANGULAIRES, TOIT EN POLYCARBONATE ET MOUSTIQUAIRES NOIRS

799.99

18.41** PAR MOIS 1699.99 PRIX RÉG.

SIENNA

GAZEBO 9 X 9 pi.

COULEUR: NOIR CHARBON
STRUCTURE EN BOIS, 2 PERSIENNES EN CÈDRE ET TOIT EN ACIER. INCLUANT ENSEMBLE DE BAR AVEC 2 TABOURETS.

2999.99

62.13* PAR MOIS 3699.99 PRIX RÉG.

JASPER

ABRIS 4 SAISONS 11 X 11 pi.

COULEUR: MOKA
STRUCTURE EN BOIS, TOIT EN ACIER, 11 FENÊTRES EN VINYLE AVEC MOUSTIQUAIRES AMOVIBLES, PORTE SIMPLE EN ALUMINIUM ET PUITS DE LUMIÈRE

3999.99

82.84* PAR MOIS 4449.99 PRIX RÉG.

CLUB PISCINE SUPER fitness

www.clubpiscine.ca

Accord D Desjardins

Les taxes sont payables à l'achat – sous réserve de l'approbation du crédit, voir détails en magasin. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat et dans le cas où les conditions de crédit ne sont pas respectées, un intérêt annuel ne dépassant pas 19,9 % pourra être appliqué depuis la date d'inscription sur le relevé mensuel, selon les conditions de crédit. Voir détails en magasins. Les mensualités indiquées aux présentes sont calculées sur un taux d'intérêt annuel variable de * 8,9 % et une échéance de 60 mois – ** 13,5 % et une échéance de 60 mois. Les conditions d'emprunt et les taux d'intérêt peuvent être modifiés en tout temps par les institutions bancaires. † À l'exeption du spa Urbania. †† Sur les spas en inventaire seulement. Voir les détails en magasin. – Ces promotions ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion et sont valables jusqu'au 16 juin 2013 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre et ne sont pas applicables dans les Centres de liquidation. – Photos à titre d'illustration seulement. – Malgré le soin apporté lors de l'impression de ce feuillet, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos magasins.

Tableau d'exemples des frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours				
Achat par versements égaux	Taux d'intérêt annuel	Solde moyen quotidien		
		100$	500$	1000$
*	8,90 %	0,73$	3,66$	7,32$
* *	13,50 %	1,11$	5,55$	11,10$
* * *	8,59 %	0,71$	3,53$	7,06$
* * * *	7,99 %	0,66$	3,28$	6,57$

Montants financés	Taux	Terme/mois	Mensualités	Frais de crédit	Dépôt	L'obligation totale
5 999,99 $	8,59 %	120	74,67 $	2 960,41 $	– $	8 960,40 $
6 499,99 $	8,59 %	120	80,90 $	3 208,01 $	– $	9 708,00 $
7 499,99 $	7,99 %	120	90,96 $	3 415,21 $	– $	10 915,20 $
8 499,99 $	7,99 %	120	103,08 $	3 869,61 $	– $	12 369,60 $